



# **HES-SO//Valais - Domaine santé-social**

**Filière de formation assistant/e social/e**

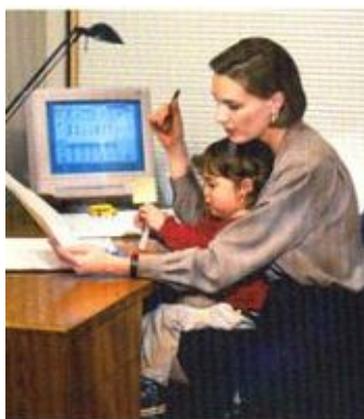
**Organisation familiale au sein des couples valaisans de milieu rural**

Travail effectué par :

Florie Maret  
1937 Orsières

Sous la direction de :

Emmanuel Solioz



*Sion, novembre 2008*



# Table des matières

Table des matières..... 1

Abstract..... 3

Remerciements..... 4

Introduction ..... 5

*Motivations personnelles, sociales et professionnelles* ..... 5

*Liens avec le travail social*..... 6

*Objectifs et buts*..... 7

Problématique..... 8

    Questionnement de départ..... 8

    Explication de la problématique ..... 9

    Cadre de référence ..... 14

        Historique de l'égalité en Suisse ..... 14

            • *De 1860 à 1922 : la conception bourgeoise de la famille et la répartition des rôles entre hommes et femmes*..... 14

            • *De 1930 à 1945 : les années de crise et de guerre*..... 15

            • *De 1950 à 1965 : le baby-boom, le mythe de la famille* ..... 15

            • *De 1968 à 1974 : expansion de la formation et conséquences de 1968*... 16

            • *De 1975 à 1985 : les femmes veulent l'égalité*..... 16

            • *De 1985 à nos jours : solutions aux problèmes de la conciliation entre vie professionnelle et familiale*..... 16

            • *Synthèse* ..... 17

        Vie professionnelle et vie familiale ..... 18

            • *Vie professionnelle* ..... 18

            • *Vie familiale*..... 19

        Conciliation entre vie professionnelle et familiale ..... 20

        Les modèles familiaux ..... 23

            • *Le modèle familial bourgeois traditionnel*..... 23

            • *Le modèle familial bourgeois contemporain* ..... 24

            • *Le modèle familial égalitaire centré sur l'emploi*..... 24

            • *Le modèle familial égalitaire centré sur la famille* ..... 25

            • *En Suisse* ..... 25

        Dynamique familiale ..... 26

            • *Le cycle de la vie familiale* ..... 26

            • *Les styles de fonctionnement conjugal* ..... 27

            • *Les influences sur la dynamique familiale* ..... 28

        Partage des tâches ..... 29

        Travail à temps partiel ..... 33

            • *Définition* ..... 33

            • *Bref retour historique*..... 33



- Aujourd'hui ..... 34
- Principes du temps partiel ..... 34
- 📄 La situation en Suisse et en Valais ..... 38
- Question et hypothèses de recherche ..... 39
- Méthodologie ..... 41**
  - Echantillons ..... 41
  - Mode de recueil de données – déroulement ..... 42
  - Outils ..... 43
  - Ethique ..... 44
  - Limites ..... 44
- Analyse ..... 45**
  - Introduction ..... 45
  - Analyse des hypothèses de recherche ..... 45
    - 📄 Hypothèse 1 ..... 46
    - 📄 Hypothèse 2 ..... 55
    - 📄 Hypothèse 3 ..... 66
    - 📄 Hypothèse 4 ..... 71
- Bilan - auto-évaluation..... 75**
- Conclusion..... 77**
- Pistes d'action professionnelle..... 79**
- Bibliographie ..... 80**
  - Monographies ..... 80
  - Sites Internet ..... 80
  - Articles, revues, manuels, mémoires ..... 81
  - Articles, revues [en ligne] ..... 82
  - Etudes, rapports ..... 82
- Annexes..... 84**
  - 1. Information destinée aux personnes participant à la recherche ..... 84
  - 2. Formulaire de consentement éclairé pour les personnes participant à la recherche ..... 85
  - 3. Grille d'entretien ..... 86
  - 4. Tableau représentant les 4 couples ..... 87
  - 5. Grille d'analyse ..... 88



# Abstract

L'organisation familiale au sein du couple a beaucoup évolué depuis de nombreuses années. Que ce soit au niveau professionnel, éducatif ou des tâches domestiques, l'homme et la femme ont de nouveaux besoins, envies et revendications. Aujourd'hui, autant l'homme que la femme tentent de s'épanouir dans les domaines qu'ils désirent. Pour beaucoup, cela se traduit par un épanouissement tant professionnel que familial. Le couple est amené à repenser son organisation et à trouver des solutions satisfaisantes, afin de pouvoir concilier au mieux vie professionnelle et familiale.

Le but de cette recherche était de savoir comment se passe cette négociation, au sein du couple. Autrement dit, comment s'installe une certaine organisation familiale, notamment après la naissance d'un enfant. Cette question a été posée à quatre couples ayant des enfants entre 0 et 10 ans, vivant dans un milieu rural et ayant des formations de niveau tertiaire.

Il en ressort que les couples ne négocient pas systématiquement toutes les tâches familiales. Certaines demandent une discussion et d'autres se répartissent de manière naturelle. Lorsque c'est le cas, c'est souvent en raison de l'éducation reçue et de certaines valeurs ou croyances.

Si certaines activités se négocient sans encombre, d'autres amènent des conflits. Des priorités différentes ainsi que des attentes et des besoins qui ne sont pas les mêmes pour l'homme et pour la femme en sont les principales raisons.

Il ne semble pas qu'un système soit directement imposé par l'un des membres du couple. Toutefois, il a été soulevé que dans un conflit ou dans des avis divergents, il est nécessaire de choisir entre la manière de faire de l'un de l'autre.

Pour finir, l'ensemble des résultats démontre que tous les couples réajustent et rediscutent de cette organisation familiale au fil des années au fur et à mesure que les enfants grandissent.

## **Mots clés :**

Egalité entre hommes et femmes  
Organisation familiale  
Répartition des tâches dans le couple  
Conciliation entre vie familiale et professionnelle



# Remerciements

Je tiens à remercier toutes les personnes qui, d'une manière ou d'une autre, m'ont aidée pendant la réalisation de ce mémoire :

- Emmanuel Solioz, professeur à la HES·SO Valais, site de Sion, directeur de ce mémoire. Il m'a guidée avec compétence et patience.
- Les couples que j'ai interrogés et qui ont accepté avec beaucoup de gentillesse de m'accorder de leur temps.
- Natacha, Julien et Sandra qui se sont montrés très disponibles pour la relecture de mon mémoire.
- Toute ma famille, Vincent et mes amis qui m'ont soutenue durant toute ma formation et plus particulièrement durant ce travail.

## **Photos :**

La photo de gauche de la page de titre est celle de la page de garde de l'ouvrage de Marie-Agnès Barrère-Maurissons : *Travail, famille : Le nouveau contrat*. Editions Gallimard : Paris, 2003

La photo de droite est celle de la page de garde de l'ouvrage de Julian Barnes : *Un homme dans sa cuisine*. Editions Gallimard : Paris, 2007.

Les avis exprimés dans ce mémoire n'engagent que leur auteur.



# Introduction

Dans le cadre du module d'introduction au travail de mémoire, j'ai eu l'occasion de m'interroger longuement sur le sujet que je voulais développer. J'avais alors de nombreuses idées, mais un thème revenait régulièrement : les relations de genre dans la société. Il me parut donc évident que cette problématique me tenait à cœur et j'ai décidé d'approfondir la question de l'organisation familiale. Plus exactement, je voulais comprendre comment un couple faisait pour choisir cette organisation.

Cette recherche reflète une question d'actualité que se posent de nombreuses personnes de différents milieux (politique, privé ou professionnel). En effet, les rôles sociaux de l'homme et de la femme au sein de la famille ont beaucoup changé depuis déjà plusieurs décennies. La répartition des tâches au sein du couple, qu'elles soient professionnelles ou familiales, n'est bien souvent plus la même. Chacun des membres du couples, et peut-être plus particulièrement la femme, souhaite une répartition plus égalitaire. Les couples doivent donc trouver un mode d'organisation répondant aux besoins de chacun.

Cela peut se passer sans encombre ou alors entraîner des conflits. Certaines tâches peuvent être négociées, d'autres pas. Cette négociation de l'organisation professionnelle et familiale peut être perpétuelle et demander aux membres du couple de faire des sacrifices. C'est autour de ces questions que j'ai effectué ce travail.

## **Motivations personnelles, sociales et professionnelles**

Dans un premier temps, j'ai eu certaines motivations personnelles à travailler sur ce sujet. En effet, je sais que j'aurais envie, dans un avenir plus ou moins proche, de fonder une famille ; je pense que, tout comme de nombreux autres couples, je désire que le mien fonctionne sur un principe d'égalité et de partage équitable des activités de la vie courante.

Ensuite, il est évident que ma position quant à la question de l'égalité entre les sexes a fait naître des motivations d'ordre social. Je pense être une personne très engagée dans cette thématique. J'estime qu'un genre différent ne devrait pas engendrer une inégalité des chances, des reconnaissances, de respect, des droits et des devoirs. Tout ceci m'amène à m'interroger sur un certain nombre de questions, comme la conciliation entre vie professionnelle et familiale et la répartition des tâches domestiques. Dans cette problématique, le choix de l'organisation de la vie familiale me paraît pertinent car je suis persuadée qu'une plus grande égalité entre les sexes passe par une bonne conciliation entre vie professionnelle et familiale ainsi qu'une répartition des tâches domestiques plus équitable.



Pour finir, en tant que future assistante sociale, différents facteurs m'interpellent. Tout d'abord, ma formation arrivant à son terme, je désire travailler ; et comme mentionné plus haut, je veux également fonder une famille. Je souhaiterais donc pouvoir concilier vie de famille et vie professionnelle. De plus, j'aimerais que cette question se pose tant pour moi que pour mon conjoint. Je souhaite donc connaître les différents paramètres entrant en ligne de compte dans cette question afin de pouvoir concilier au mieux nos activités.

En tant que professionnelle du social, la question de la discrimination m'intéresse énormément. J'estime que certaines femmes sont victimes de discrimination, que ce soit dans leur travail ou dans leur foyer. Il me semble donc important de défendre des valeurs de respect et d'égalité.

## **Liens avec le travail social**

Je pense que la perspective « genre » a toute sa place dans le travail social. D'une part, je pense qu'il est important de saisir toutes les questions que la relation entre les hommes et les femmes peut faire naître, d'autre part, en tant que travailleurs sociaux, nous serons amenés à collaborer tantôt avec des hommes tantôt avec des femmes. Je trouve donc essentiel d'appréhender les situations professionnelles en ayant connaissance de certains paramètres, comme par exemple les jeux de pouvoir entre les sexes, la hiérarchisation de l'importance de la place en fonction du sexe, la répartition du temps de travail, etc...

Ensuite, les travailleurs sociaux ont à faire à des personnes qui ont vécu dans des systèmes d'organisation familiale différents. Je pense donc que nous devons les comprendre au mieux dans le but de fournir le meilleur accompagnement possible à nos usagers.

Il existe beaucoup de systèmes familiaux différents : famille monoparentale, père ou mère au foyer ou à temps partiel, parents travaillant les deux à temps plein, etc... Tous ces systèmes amènent des compositions familiales différentes, ainsi que des rôles bien distincts. Les enfants de chaque modèle grandissent avec des perceptions différentes de la place de la femme et de l'homme dans la société.

Pour parler plus spécifiquement de ma profession d'assistante sociale, il est dit dans un rapport datant de mars 2005 sur les statistiques valaisannes concernant l'égalité<sup>1</sup>, que le nombre de femmes à l'aide sociale était en nette augmentation. En effet, selon Sarah Jurisch Praz, mandatée par le bureau de l'égalité afin d'établir ce rapport, une augmentation du nombre de dossiers féminins depuis 2000 est en lien avec le nombre toujours plus croissant de familles monoparentales (dont la mère est le plus souvent cheffe de famille<sup>2</sup>). En tant qu'assistants sociaux, nous devons avoir conscience de cet état de fait, afin d'accompagner au mieux ces femmes.

---

<sup>1</sup> JURISCH PRAZ, Sarah. *Rapport statistique valaisan*. Sion : Bureau de l'égalité, mars 2005

<sup>2</sup> 91.15% des familles monoparentales en Valais en 2002 sont dirigées par des femmes.



Par ailleurs, les assistants sociaux ont également l'opportunité de travailler dans des centres d'accompagnement et d'aide aux victimes. A la suite d'une rencontre avec la responsable du centre de Sion, j'ai pu constater que la majorité des personnes ayant recours à leurs services sont des femmes victimes de violences conjugales. Dans ce contexte, il peut être tout aussi intéressant d'avoir des connaissances sur les rapports sociaux entre les genres, ainsi que sur le modèle d'organisation familiale choisi par la famille en question.

En tant que travailleurs sociaux, nous sommes souvent amenés à prendre la défense de minorités et à soutenir des personnes discriminées, en fonction de différents critères. La thématique du genre, et plus particulièrement de l'organisation de la vie familiale avec tout ce que cela implique (partage des tâches domestiques, conciliation entre vie professionnelle et familiale, temps partiel, etc...) fait partie des discussions autour du débat sur l'égalité entre les hommes et les femmes. Je pense qu'il est du devoir des professionnels de s'intéresser à ces questions d'égalité entre les sexes afin de trouver des solutions et de pouvoir proposer des initiatives.

La dernière raison que j'aimerais mentionner est le fait que, pour un travailleur social, l'environnement de la famille est un élément très important. La famille est un lieu primordial dans l'apprentissage et l'acquisition de bases comportementales. Si l'on se fixe sur cet élément, il est évident qu'il faut mettre en avant les potentialités de la famille, en permettant aux parents de s'investir à l'intérieur de leur foyer. Une meilleure conciliation de leur travail à l'extérieur du foyer avec leur vie familiale permet ainsi aux parents d'être plus présents dans leur famille. Aujourd'hui, cette question doit se poser tant pour l'homme que pour la femme.

Pour toutes ces raisons, il est nécessaire d'être sensibilisé à la perspective « genre » durant le cursus de notre formation ainsi que dans l'exercice de notre profession.

## **Objectifs et buts**

Je désire atteindre différents objectifs à la fin de mon travail. Tout d'abord, j'aimerais comprendre comment s'organise la vie familiale des couples que je vais interroger. Je souhaite, dans un premier temps, saisir la manière dont ils se sont réparti l'activité professionnelle: qui exerce une activité professionnelle et qui reste au foyer ? Qui exerce une activité professionnelle à un pourcentage plus élevé ? Etc...

Dans un deuxième temps, je veux m'approcher de leur système de partage des tâches domestiques et éducatives. Evidemment, cette répartition est en lien avec la manière dont le couple s'est réparti l'activité professionnelle.

Comme dernier élément, j'aimerais découvrir comment s'est négocié ce choix. Quels sont les facteurs l'ayant influencé ? De quoi ont dû parler les couples, et comment cela s'est-il passé ?



# Problématique

## Questionnement de départ

Ma réflexion concernant la question de départ a suivi plusieurs étapes. Dans un premier temps, je ne savais pas exactement quelle direction prendre dans mon travail. La seule idée dont j'étais certaine était que je désirais travailler dans une perspective genre en lien avec la répartition des tâches domestiques et professionnelles.

J'ai effectué quelques recherches afin de préciser ma démarche, car il est vrai que c'est un sujet très vague. Pour ce faire, j'ai tout d'abord rencontré Mme Morgane Kuehni, professeure assistante à l'Université de Lausanne et membre du LIEGE<sup>3</sup>. Cette rencontre m'a permis de déterminer plus exactement ma question de recherche. Cette personne me proposa de faire une recherche basée sur l'organisation des familles valaisannes en général en ne sélectionnant que quelques couples. J'aurais ainsi pu effectuer des entretiens, avec des couples (hommes et femmes séparément) et leur poser des questions concernant l'organisation de leur vie domestique. J'aurais découvert « qui faisait quoi » dans leur ménage et de quels faits dépendait cette vie de famille (nombre d'enfants, âge, mode de prise en charge, temps de travail des parents, lieu d'habitation, etc...)

Cette manière de faire ne me permettait toutefois pas d'effectuer une recherche approfondie puisque je me serais intéressée uniquement à l'organisation de la vie domestique, sans une approche de compréhension.

Par la suite, j'ai eu une deuxième rencontre avec Mme Nicole Langenegger-Roux, responsable du bureau de la famille et de l'égalité, à Sion. Elle me dirigea plutôt dans une démarche de compréhension du choix de modèle familiale. En d'autres termes, elle me proposa de définir ma recherche en fonction des raisons qui ont poussé un couple à choisir tel ou tel mode d'organisation familiale et de savoir si cette organisation correspondait à leurs attentes. J'aurais également pu m'intéresser à savoir si l'un ou l'autre désirait un changement ou si cette situation leur convenait. Les résultats de cette recherche auraient permis au bureau de la famille et de l'égalité d'obtenir des pistes d'interventions venant de données objectives, afin de travailler à la conciliation travail-famille en Valais.

A la suite de cette rencontre, j'ai effectué de nouvelles lectures et, guidée par mon directeur de mémoire, j'ai réussi à mieux saisir mes motivations et à recentrer le problème. En effet, ma question de départ restait trop fermée et n'était pas une question de recherche. Les hypothèses formulées étaient principalement des faits. A l'aide d'une modification de cette question j'ai pu finalement avancer dans l'évolution de ma recherche.

---

<sup>3</sup> Laboratoire interuniversitaire en étude genre, Université de Lausanne



## Explication de la problématique

L'organisation de la vie professionnelle, familiale et conjugale d'un couple s'est considérablement modifiée au cours du dernier siècle. En effet, de nombreuses évolutions ont eu lieu. Les modèles de vie en commun ne sont plus les mêmes. La famille traditionnelle, basée sur un couple marié et des enfants, est en baisse et a subi quelques modernisations<sup>4</sup>. Il est plus fréquent aujourd'hui de rencontrer des concubins (avec ou sans enfants) ou même des couples homosexuels enregistrés<sup>5</sup>. Je peux également parler de la baisse de la natalité qui s'est produite dans un grand nombre de pays d'Europe à partir des années 60.

Ces divers changements au niveau de la famille sont accompagnés par une évolution notable de la société en de nombreux points. Certaines valeurs sont mises en avant, comme l'épanouissement personnel : toute personne a le droit d'avoir envie de s'épanouir dans le domaine qui lui plaît. La vie émotionnelle des individus est également revalorisée. Par ailleurs, la société est profondément touchée par l'individualisme qui pousse les personnes à la compétition entre elles et à la recherche du bien-être par soi-même, sans la présence des autres.

La sexualité est acceptée hors mariage, les comportements reproductifs peuvent être maîtrisés par des moyens contraceptifs, le mariage n'est plus considéré comme une obligation mais comme un choix, il est possible de mettre un terme à un mariage insatisfaisant par le divorce. Tous ces éléments démontrent que les parcours de vie se sont diversifiés.

Comme je l'ai mentionné plus haut, une société de compétition, surtout au niveau professionnel, se met en place, augmentant la pression sur les protagonistes. Il faut toujours être au meilleur de sa forme, ne pas montrer ses faiblesses et ne jamais laisser paraître son épuisement, ses sentiments ou émotions.

De plus, une société où il est plus difficile de s'en sortir économiquement fait que certains couples ne parviennent plus à subvenir à tous leurs besoins avec un seul salaire. Certaines femmes sont donc obligées de (re)prendre une activité professionnelle. Cette obligation est également perçue d'un œil différent aujourd'hui. Les femmes ne travaillent plus forcément par contrainte financière. Elles veulent prendre part au marché du travail ; premièrement pour des raisons personnelles (épanouissement, vie sociale) et deuxièmement pour l'importance donnée à l'activité professionnelle dans notre société.

Ces diverses mutations des valeurs, ainsi qu'une grande évolution des familles et de la société ont conduit à revoir le rôle social de la femme et de l'homme. En exemple,

---

<sup>4</sup> OFFICE FEDERAL DE LA STATISTIQUE. *Recensement de la population 2000 : évolution des formes de vie familiale*. Neuchâtel, décembre 2005. p.31

<sup>5</sup> Le partenariat enregistré entre personnes du même sexe fut accepté par la population suisse en 2005



je peux citer le droit de vote pour les femmes, accepté au niveau fédéral en février 1971<sup>6</sup>.

De plus, de nouvelles questions concernant l'égalité entre les sexes jaillissent. En effet, les femmes veulent mettre un terme à leur statut de femmes au foyer, assumant toutes les tâches domestiques et éducatives. Ce système leur était imposé par un modèle de répartition des tâches basé sur une organisation bourgeoise traditionnelle. Elles veulent désormais participer à la compétition dans le domaine professionnel. Les hommes, pour leur part veulent petit à petit avoir plus de poids dans l'éducation de leurs enfants et dans l'organisation domestique.

Pour toutes ces raisons, il a été donc nécessaire de s'éloigner du modèle traditionnel de la femme à la maison et de l'homme au travail. Toutefois, encore aujourd'hui, notre société reste marquée par cette séparation sexuelle des activités : les identités masculines continuent d'être définies par le travail et les identités féminines par les rôles domestiques. Les revendications actuelles des femmes reposent sur la volonté de rompre avec la dépendance économique aux hommes et l'envie d'être autre chose que « la femme de... ».

Aujourd'hui beaucoup de femmes ne se définissent plus seulement comme épouses ou mères, mais aussi à travers leur activité professionnelle qui influe, au même titre que l'activité domestique, sur la construction de leur identité personnelle. Dès lors elles refusent que leur vie se résume à leurs rôles familiaux. Elles défendent l'idée que la personnalité d'un individu résulte de l'articulation entre ces deux dimensions.

Les hommes, devant cette prise d'indépendance des femmes, doivent également trouver leur place. Il peut arriver qu'ils se sentent rabaissés, inutiles, frustrés ou en colère. Ils ne comprennent pas toujours ces femmes qui ne veulent plus uniquement

---

<sup>6</sup> A la fin de la première guerre mondiale, plusieurs pays ont introduit le suffrage féminin, par exemple l'Allemagne en 1918 ou l'Autriche en 1919. Il s'agissait d'une reconnaissance envers l'engagement patriotique des femmes. En Suisse, au contraire, ni la première, ni la seconde guerre mondiale n'ont permis de créer un tel état d'esprit. La première votation pour l'octroi du droit de vote et d'éligibilité au niveau fédéral, le 1er février 1959, essuie un clair refus par 66,9 % de non. Cet échec n'a été remis en cause que vers la fin des années 60, avec le mouvement de libération des femmes (MLF) qui a permis au peuple de voter à nouveau. Au final, les hommes suisses ont accordé à leurs compatriotes féminines leurs pleins droits sur le plan fédéral avec 65,7% de oui.

Il est intéressant de noter que la commune d'Unterbäch (petit village valaisan) fut la première à permettre aux femmes de voter en 1957, contre avis de la Confédération. L'acte fut symbolique car il n'a pas été pris en compte (la votation fédérale portait sur le fait d'intégrer les femmes à la protection civile) mais il a amené plusieurs cantons à repenser l'implication de la femme dans la vie politique. D'ailleurs en 1958, la commune de Riehen (Bâle-Ville) instaure le droit de vote et d'éligibilité pour les femmes. C'est le canton d'Appenzell Rhodes-Intérieures qui est le dernier à le faire puisque c'est en 1990 que le tribunal fédéral suisse le contraint par jugement d'accorder ce droit aux femmes.

*Clotexte : catalogue de textes utiles à l'enseignement de l'histoire. Introduction du suffrage universel féminin. <http://hypo.ge-dip.etat-ge.ch/www/clotexte/index.html#1900>*

*Swissinfo : Il y a 50 ans, le premier vote des femmes suisses <http://www.swissinfo.ch/fre/swissinfo.html?siteSect=881&sid=7583520>*



se consacrer au foyer. Ils ont l'impression de perdre leur place. Aujourd'hui, de telles réactions se produisent de moins en moins car des hommes tentent également de concilier les deux activités (travail et famille) et de s'investir plus dans l'éducation de leurs enfants. Il faut souligner que la place du père dans l'éducation était souvent celle du parent sévère, que les enfants ne voyaient pas souvent (car il exerçait une activité professionnelle à plein temps), et qui ne participait pas vraiment à la vie familiale. Les hommes tentent donc de se défaire de cette image en s'impliquant plus dans leur vie de famille. Ils comprennent qu'on peut autant s'enrichir professionnellement que familialement.

Pour les femmes, le travail est plus laborieux. Elles ont dû tout d'abord se battre pour avoir accès à l'instruction et au savoir. Ce n'est qu'ensuite qu'elles ont pu revendiquer une place sur le marché du travail. Les femmes étant intégrées dans le monde professionnel, de nouvelles questions jaillissent, comme la garde des enfants ou la répartition des tâches domestiques. En d'autres termes, toute l'organisation familiale mérite un nouveau questionnement. Quelqu'un doit inévitablement prendre en charge la maison et les enfants. Les couples doivent alors se mettre d'accord sur un modèle d'organisation familiale.

Malgré la nette évolution en matière d'égalité des sexes ayant permis à la femme de se retrouver dans le milieu professionnel, il lui est toujours demandé de prendre en charge la majorité des tâches domestiques et familiales (voir tableau ci-après), ce qui ne l'aide pas dans la conciliation entre les sphères de sa vie (professionnelle, familiale, sociale). De plus, même si les hommes ont de plus en plus envie de participer à l'éducation des enfants, il leur est toujours difficile de s'investir dans les tâches ménagères. Par ailleurs, ils sont souvent confrontés à un manque d'ouverture d'esprit de leur entreprise, à des critiques et à un manque de compréhension s'ils choisissent un mode d'organisation qui donne de l'importance au travail domestique et éducatif.

**Nombre d'heures consacrées en moyenne par semaine au travail domestique et familial, en 2004**

Selon la situation familiale et le sexe

	<b>Femmes</b>	<b>Hommes</b>
<b>Total</b>	<b>30</b>	<b>17</b>
Personnes seules	21	16
Personnes dans un ménage de deux personnes	26	16
Partenaires avec enfant(s) (le plus jeunes 0-14 ans)	53	26
Partenaires dans une autre situation	36	15
Personnes élevant seules un (des) enfant(s) (le plus jeune 0-14 ans)	46	30
Fils/filles (15-24 ans) vivant chez leurs parents	13	11

*Source : Enquête suisse sur la population active (ESPA) : travail non rémunéré  
© BFS / OFS / UST*



Il apparaît clairement que la possibilité de d'articuler vie familiale et vie professionnelle est étroitement liée au modèle d'organisation choisi par le couple. Autrement dit, la difficulté de concilier la vie professionnelle et la vie familiale amène certains couples à changer d'organisation familiale, plus particulièrement lorsque des enfants entrent en jeu.

La croissance du taux d'activité féminin résultant essentiellement du travail à temps partiel, on est amené à supposer que les femmes cherchent, par ce moyen, à concilier vie professionnelle et vie familiale. De nombreuses études récentes<sup>7</sup> montrent que l'intégration des femmes sur le marché du travail et leur taux d'occupation dépendent fortement de leur situation familiale, ce qui n'est pratiquement pas le cas chez les hommes. Autrement dit, la participation des femmes à la vie active «répond» clairement aux exigences de la vie familiale qui varient en fonction des phases familiales, un tel fait n'étant pas autant observable en ce qui concerne les hommes

Selon l'importance donnée à différents critères, les couples sont donc amenés à décider d'un certain modèle d'organisation familiale leur permettant d'aménager leur quotidien. Ce modèle permet aux couples de concilier vie de famille et vie professionnelle de manière satisfaisante pour les deux partenaires.

Cette négociation de l'organisation familiale a lieu à différents moments de la vie d'un couple, par exemple lors de la « mise en couple » quand les deux partenaires, mariés ou non, doivent se répartir les tâches à effectuer ou lors de la naissance d'un enfant.

Il existe de nombreux modes d'organisation familiale correspondant aux différents fonctionnements des couples et aux besoins de ceux-ci. Ils sont tantôt basés sur une répartition plus ou moins égalitaire entre les conjoints, tantôt sur un partage traditionnel.

Comme je vais le démontrer dans le cadre de référence, plusieurs éléments interfèrent dans le choix d'une organisation familiale. Pour n'en prendre que quelques uns, je peux citer : l'éducation reçue par les parents, les ambitions professionnelles, la formation, le temps de travail, le lieu de résidence, la venue d'un ou plusieurs enfants, leurs âges, etc...

Tous ces propos répondent à la question de savoir en fonction de quels éléments un couple choisit d'organiser son quotidien.

Toutefois, ces différentes données correspondent uniquement à des causes extérieures. Autrement dit, il n'est pas fait mention de toute la discussion qui suit l'arrivée de cet élément. Le couple doit se mettre d'accord sur lequel des deux accomplira telle ou telle tâche.

---

<sup>7</sup> OFFICE FEDERAL DE LA STATISTIQUE. *Vers l'égalité ? La situation des femmes et des hommes en Suisse : 3<sup>ème</sup> rapport statistique*. Neuchâtel, 2003. p. 131



Bien évidemment, il se peut qu'aucune discussion n'ait lieu et que les choses se déroulent naturellement. Mais dans ce cas, il est intéressant de comprendre pourquoi aucune négociation n'a été nécessaire.

Dans la situation où le couple a besoin de ces négociations, dialogues et parfois de ces conflits, il me paraît important de saisir sur quoi portaient les désaccords et quels étaient les sujets amenant des conflits.

J'aimerais citer en exemple la venue d'un premier enfant pour un jeune couple marié. Dès sa naissance, il devra s'organiser différemment. En effet, auparavant, si les deux travaillaient à temps plein, il est difficile d'en faire autant à présent. De plus, la venue de l'enfant va engendrer de nouvelles tâches familiales inexistantes jusque alors, comme les soins à l'enfant (soins, habillement, nourriture, etc..). Par ailleurs, il y aura plus de tâches domestiques à accomplir (ménages, nettoyage, repas, etc..). Le couple devra donc changer son mode d'organisation.

C'est ici qu'entrent en jeu la discussion et l'éventuelle négociation sur le sujet. Peut-être que le problème se résoudra sans cette étape. La femme cesse son activité ou diminue son temps de travail alors que l'homme n'effectue aucun changement. Dans ce cas, pourquoi n'y a-t-il pas eu de discussion ? Pourquoi les choses se résolvent-elles ainsi ?

Dans le cas où des négociations sont nécessaires, le couple devra peut-être résoudre le problème de savoir qui diminue son temps de travail et pourquoi ou qui accomplit telle ou telle tâche domestique. Il est alors possible que l'un des deux ne soit pas satisfait par la solution trouvée et doive faire des concessions.

L'enquête que je mènerai sur le terrain portera sur cette phase de discussion et de dialogue autour du partage des différentes tâches, lorsqu'un événement extérieur se produit au sein d'un couple, comme la venue d'un enfant.

Les thèmes que j'ai retenus dans mon cadre de références permettront une meilleure compréhension des modèles familiaux choisis par les couples. La partie analytique tentera de s'approcher de la méthode qu'il a été nécessaire de mettre en place pour faire ce choix et des éléments qui ont eut une influence.



## Cadre de référence

### Historique de l'égalité en Suisse<sup>8</sup>

Dans ce point développant l'histoire de l'égalité en Suisse, je souhaite préciser qu'il s'agit de l'égalité en ce qui concerne la vie professionnelle et familiale. Il est évident que je ne peux pas développer toute l'histoire de l'égalité en Suisse. J'ai donc sélectionné la partie la plus intéressante pour mon travail.

J'aimerais ici faire une rétrospective sur un siècle et demi, afin de comprendre la manière dont la conception de la famille et des rôles entre les sexes ont pris place dans la société. Ainsi, il apparaîtra comment le concept de conciliation entre vie professionnelle et vie familiale a évolué à travers le temps pour devenir ce qu'il est aujourd'hui.

#### **De 1860 à 1922 : la conception bourgeoise de la famille et la répartition des rôles entre hommes et femmes.**

L'industrialisation entraîne le déplacement de la production dans des manufactures et des fabriques, ce qui amène une séparation entre le domaine du travail professionnel hors foyer et le travail familial (tâches ménagères, prise en charge et éducation des enfants). De ce mode d'organisation, naît une nouvelle conception de la famille et de la répartition des tâches : le travail à l'extérieur est dévolu aux hommes et le travail dans le foyer aux femmes. Ceci est appelé le modèle de la famille bourgeoise. L'homme est considéré comme étant le principal soutien de la famille et la femme comme mère au foyer. Dans cette logique, la femme devient alors inférieure à l'homme. Pour en témoigner, le droit matrimonial entré en vigueur en 1912 confère à l'homme l'autorité juridique et économique sur la famille.

Cet « idéal » se développe uniquement chez les familles bourgeoises. Dans les autres couches de la population (les familles ouvrières comme les familles paysannes ou d'artisans) la survie économique est assurée par les épouses. Outre le travail ménager et la prise en charge des enfants, elles assument également les tâches agricoles et vont travailler à l'usine. Comme le souligne Sylvia Grossenbacher dans son rapport : en 1920 (selon le recensement de la population) 35% des personnes actives sont des femmes. Certaines entreprises comptent même 53% de femmes parmi leurs employé-e-s.

On s'aperçoit donc qu'à cette époque déjà les femmes doivent trouver des solutions pour concilier vie professionnelle et vie familiale. Quant aux femmes issues des couches plus aisées de la population, elles n'ont pas accès à une activité lucrative, ni à la formation ; ceci est dû à la conception des rôles.

---

<sup>8</sup> GROSSENBACHER, Sylvia [et al]. *Du temps pour les familles ou comment concilier vie familiale et vie professionnelle : le problème vu sous l'angle de la politique familiale*. Berne : Commission fédérale de coordination pour les questions familiales, 2004.



### **De 1930 à 1945 : les années de crise et de guerre**

Au moment de la crise économique mondiale des années 1930, le débat est porté sur les problèmes économiques de la famille. Il est dit que l'insécurité et les restrictions économiques font baisser le nombre des naissances et qu'il serait temps d'avoir des allocations familiales afin de redonner envie aux parents d'avoir des enfants. Cette proposition est rejetée par l'union syndicale suisse.

Concernant la participation des femmes à la vie économique, le problème est décrit ainsi : « *L'activité lucrative des femmes ne doit pas nécessairement se faire au dépens des tâches ménagères. Il est important pour cela que les femmes soient capables, sur les plans physiques et moraux de supporter cette double charge. [...]*<sup>9</sup> »

Certaines personnes commencent à dénoncer l'opinion selon laquelle la place des femmes est derrière leur fourneau. On affirme même qu'une activité lucrative pour la femme représente un gain intellectuel et moral dont profiterait toute la famille. Toutefois, la famille « idéale » reste une famille nombreuse et la conception traditionnelle de la répartition des rôles entre les sexes gagne en influence.

### **De 1950 à 1965 : le baby-boom, le mythe de la famille**

L'essor économique qui suit la Seconde Guerre mondiale constitue une base idéale pour représenter la famille bourgeoise, bien qu'elle ne constitue qu'une toute petite partie des femmes. Dans la réalité, beaucoup de femmes exercent une activité professionnelle à l'extérieur du domicile. Toutefois, celle-ci reste considérée comme superflue, comme un « à côté ».

On apprend que le nombre d'heures de travail par semaine de ces femmes se monte à 76 (47 pour l'activité lucrative et 29 pour les tâches ménagères). Ce qui représente une charge de travail considérable.

En 1956, un modèle sur trois phases élaboré à Londres enthousiasme les Suisses. Selon ce modèle, les femmes travaillent pendant un certain temps après leur formation, quittent ensuite leur emploi pour se consacrer à leur famille, puis, lorsque leurs obligations familiales sont remplies, réintègrent la vie professionnelle. Ce modèle est vivement recommandé et semble résoudre le problème de la conciliation entre vie professionnelle et familiale.

Dans certains milieux progressistes, on tente de défendre une vision totalement égalitaire de l'homme et de la femme tant au niveau professionnel que domestique. On affirme que les enfants grandiraient mieux parmi leurs pairs qu'élevés par une mère au foyer sous-employée et surprotectrice. Cette représentation se heurte à un refus catégorique.

---

<sup>9</sup> Propos de Mme Hausknecht, auteure du livre : *Der wirtschaftliche Schutz der Familie*. Société suisse d'utilité publique : Zürich, 1931. Ces propos sont repris dans l'ouvrage de Mme Grossenbacher : GROSSENBACHER, Sylvia [et al]. *Du temps pour les familles ou comment concilier vie familiale et vie professionnelle : le problème vu sous l'angle de la politique familiale*. Berne : Commission fédérale de coordination pour les questions familiales, 2004. p. 20



A noter qu'en 1959, le droit de vote des femmes est refusé en Suisse à une large majorité.

### **De 1968 à 1974 : expansion de la formation et conséquences de 1968**

En Suisse comme ailleurs, les années 60 marquent l'expansion de la formation (la formation supérieure doit être accessible à des cercles plus larges de la population.) Ce sont les jeunes filles et les jeunes femmes qui profitent le plus de cette ouverture.

Le nouveau mouvement féministe désigne la conception traditionnelle de la famille et de la répartition des rôles comme l'obstacle décisif à l'égalité des sexes.

### **De 1975 à 1985 : les femmes veulent l'égalité**

Les femmes et les mères participent de plus en plus à la vie professionnelle. Les femmes militent pour l'égalité des sexes et les hommes se mettent eux aussi à repenser leur rôle et aspirent à plus d'investissement au niveau familial.

La question de la conciliation entre vie professionnelle et familiale devient un problème fondamental pour toujours plus de mères et de pères. Une étude est publiée, démontrant que de plus en plus de femmes exercent une activité professionnelle, sans forcément arrêter lorsqu'elles ont un enfant. Elles disent aimer ces deux aspects de leur vie, mais admettent qu'il est difficile de conjuguer les deux activités, tant au niveau temporel qu'émotionnel. Beaucoup de femmes sont donc contraintes de diminuer leurs ambitions professionnelles.

Au niveau de la société, on tente de s'éloigner du modèle traditionnel pour se diriger, non sans hésitation, vers la reconnaissance d'un problème en ce qui concerne la conciliation travail-famille. Toutefois cette problématique est considérée comme relevant du domaine privé.

### **De 1985 à nos jours : solutions aux problèmes de la conciliation entre vie professionnelle et familiale**

La difficulté de cette conciliation, née de l'industrialisation, a longtemps relevé du domaine privé. La conception traditionnelle de la famille avec sa définition stricte du rôle de chacun de ses membres (hommes au travail, femmes au foyer) a conservé son statut d'idéal. Cependant, on commence à comprendre les conséquences négatives au fait que les familles doivent résoudre ce problème au niveau privé :

- Risque de pauvreté lorsque les familles doivent renoncer à un 2<sup>ème</sup> salaire (celui de la femme) parce que la garde des enfants ne peut être effectuée hors famille.
- Renoncement aux chances de promotion professionnelle des mères et des pères qui réduisent leur temps de travail pour assurer la garde des enfants.
- Lacunes dans l'éducation des enfants lorsque, pour des raisons économiques, les deux parents doivent travailler (ou dans les familles monoparentales).



- Insuffisance du renouvellement des générations lorsque l'homme et la femme renoncent à avoir des enfants parce que, à leurs yeux, la situation en matière de conciliation travail-famille n'est pas satisfaisante.

Différentes mesures ont été créées afin d'aider les familles. Tout d'abord, il est essentiel de parler des homes et des services d'aides à domicile conçus afin de soulager les femmes qui doivent assumer la garde de personnes âgées chez elles. Ensuite, le temps partiel est également une solution ayant différents impacts, autant positifs que négatifs.

Toutefois, il faut souligner qu'en Suisse il manque cruellement de structures d'accueil pour les enfants.

### **Synthèse**

A la suite de cette rétrospective historique, il apparaît clairement que le problème de la conciliation entre travail et famille existe depuis longtemps. Née de l'industrialisation et de l'introduction d'un modèle familial bourgeois traditionnel, cette question va être, durant de nombreuses années, occultée. Ceci est principalement dû au fait que le modèle traditionnel était intégré dans les mentalités comme étant un idéal.

Une certaine évolution de la société et une volonté de faire accepter la place des femmes dans le monde du travail, ont amené les mouvements féministes à placer le problème de la conciliation entre vie professionnelle et familiale au cœur de la lutte pour l'égalité.

Des réponses ont été apportées, mais il est évident que, même aujourd'hui, la question n'est pas réglée. Elle reste toujours un problème pour de nombreux couples, en attente de solutions satisfaisantes.



## Vie professionnelle et vie familiale

Il est important de comprendre ce que signifient ces deux termes afin de poursuivre ce travail. En effet, je vais souvent revenir sur la conciliation entre ces deux sphères de la vie d'un individu et je pense qu'il est important de rendre ces propos univoques pour tous.

### **Vie professionnelle**

Lorsque je parle de vie professionnelle, je pense à toutes les activités rémunérées exercées hors du domicile. Ce terme implique que la personne ayant une activité professionnelle a des tâches à effectuer et des responsabilités envers un employeur. Une activité indépendante en tant que patron entre également dans ces critères. Les différentes tâches effectuées par l'individu en question méritent un salaire (horaire, journalier ou mensuel) qui doit lui permettre de vivre : se loger, se nourrir, avoir une sécurité sociale, se vêtir, se déplacer, etc... Ce salaire doit également lui donner la possibilité de se divertir par différents loisirs : sports, sorties entre ami-e-s ou autres activités.

Par ailleurs, la vie professionnelle englobe une dimension très importante, qui est souvent revendiquée par les milieux prônant l'égalité entre les hommes et les femmes : la vie professionnelle permet à l'individu de se faire des amis grâce à ses collègues et d'avoir une vie sociale. Il peut fréquemment arriver que les collaborateurs se retrouvent pour parler, pour prendre un verre dans un café, lors de pauses ou après la journée de travail. Cet élément est très important, car, pour la personne, cela signifie qu'il peut s'échapper quelque peu du stress quotidien et qu'il a des amis sur qui compter. Il est essentiel d'avoir une vie sociale qui permette de ne pas se renfermer sur soi-même et de s'ouvrir aux autres.

L'activité professionnelle possède un autre aspect positif : elle nous donne un sentiment de valeur. Cette valorisation est essentielle pour l'estime d'une personne. En exerçant une activité professionnelle, elle produit un certain volume de travail qui est souvent jugé par ses supérieurs. Lorsque cette évaluation est positive, celle-ci est très valorisante. Par ailleurs, le fait de se sentir utile, de consolider et d'acquérir de nouvelles compétences sont des principes importants de la vie professionnelle.

Ces éléments sont également repris par les militantes féministes ; il est rare que le travail domestique, effectué majoritairement par des femmes, soit considéré comme une activité valorisante. C'est une des raisons qui poussent ces militantes à faire reconnaître les tâches domestiques comme un « travail » à part entière.

Pour une femme, exercer une activité professionnelle comporte également un autre aspect : il lui permet d'être plus indépendante vis-à-vis de son mari. Jusqu'à ce qu'elle s'intègre dans la vie professionnelle, la femme était économiquement dépendante de son conjoint. Tout ce qu'elle voulait s'offrir pour elle venait de son mari. Souvent, elle devait rendre des comptes de ses achats. De plus, lors de violences conjugales, elle devait souvent supporter sans rien dire, car elle n'avait pas



les moyens de partir et de s'en sortir financièrement. En exerçant un travail, même à temps partiel, les femmes ont repris cette part d'indépendance.

### **Vie familiale**

Elle comporte plusieurs visages. Il y a tout d'abord le temps consacré aux activités domestiques. Je pense aux repas, aux courses, à la vaisselle, à la lessive, au repassage et au rangement du linge, au nettoyage et au rangement de l'appartement mais également au jardinage et entretien de l'extérieur ainsi qu'aux diverses réparations de la maison.

Ensuite, se trouvent toutes les tâches en relation avec les enfants et les adolescents. Concernant les premiers, il y a l'habillement, leur faire la toilette, leur faire prendre le repas, passer du temps avec eux (jouer, lire, les amener au terrain de jeux...), les conduire à l'école ou les accompagner dans des activités extrascolaires (danse, sport, musique...), et les aider à faire leurs devoirs. Pour les plus grands, le temps passé avec eux est surtout du temps de parole, d'écoute ou de moments partagés à faire ensemble une activité.

La vie familiale ne se résume pas uniquement à ces tâches domestiques et éducatives. Une personne doit également prendre du temps pour elle (repas, toilette personnelle, repos, ...). Elle peut également avoir des loisirs comme écouter de la musique, lire ou recevoir des amis mais également faire du sport, se promener, aller au cinéma, etc...

Les personnes qui vivent principalement au foyer font parfois partie d'associations ou exercent des activités bénévoles. Elles peuvent également avoir la charge de parents âgés ou malades ainsi que des personnes handicapées qui habitent à leur domicile ou qu'elles vont visiter régulièrement.

On se rend compte que la vie familiale regroupe de nombreux domaines, auxquels on ne pense pas toujours.

Je constate qu'aujourd'hui on évalue souvent une personne en fonction de son activité professionnelle. Il n'est pas inhabituel que l'une des premières questions qui lui soit posée est de savoir quel métier elle exerce. Cela démontre bien toute l'importance que notre société donne à cette activité.

J'aimerais également souligner le fait que de nombreuses personnes déclarent ressentir beaucoup de bonheur à s'investir autant dans la vie professionnelle que dans la vie familiale. Elles y trouvent satisfaction et enrichissement.



## Conciliation entre vie professionnelle et familiale

« Concilier activité professionnelle et famille équivaut, tant pour un homme que pour une femme, à assumer son engagement et ses responsabilités sur les deux fronts, sans être pour autant pénalisée sur le plan du salaire, de la carrière, de la formation continue et de l'attribution des tâches ».

Bureau fédéral de l'égalité (2003)

De nos jours, le travail rémunéré est considéré comme une activité sociale importante, permettant d'entretenir des contacts, de se former et de valoriser ses compétences. Dans un autre registre, la famille est un lieu où il est possible de s'épanouir, en offrant le soin et l'attention nécessaires aux enfants et au conjoint. Avec la venue des enfants, les engagements professionnels et le temps consacré à la famille entrent en concurrence. Les individus doivent alors revoir leur manière de dépenser leur énergie et s'efforcer de maintenir un certain équilibre personnel. Par ailleurs, ils doivent sauvegarder leur capital de compétences acquis dans leur poste de travail et celles obtenues en tant que parents.

Le soutien des entreprises est souvent minime et le père et/ou la mère actif-ve se retrouve parfois dans des situations très complexes qui amènent les couples à changer de modèle d'organisation familiale<sup>10</sup>.

Le concept de conciliation entre vie professionnelle et vie familiale est au cœur des débats actuels portant sur l'égalité entre hommes et femmes. Il relève de différents faits, comme la compatibilité des carrières entre conjoints, le nombre d'enfants désirés (ou faits), du partage ou non des responsabilités domestiques et parentales. Je peux également citer le lieu de domicile<sup>11</sup>, la région linguistique<sup>12</sup>, les revenus du ménage<sup>13</sup>, la formation, la nationalité<sup>14</sup> ou encore la taille et le secteur d'activité de l'entreprise<sup>15</sup>. A travers ces éléments, il est facilement compréhensible que la conciliation entre vie professionnelle et familiale soit une question complexe.

Le choix que va faire un couple va s'effectuer sous une certaine contrainte sociale. Il est également indéniable que le temps passé au travail ne peut se concevoir sans rendre en compte d'autres temps de la vie sociale, dont la vie familiale, car la sphère du travail et celle de la famille sont liées.

---

<sup>10</sup> A voir dans le point suivant : les modèles d'organisation familiale.

<sup>11</sup> Habiter dans une région rurale est souvent synonyme de moins d'infrastructures pour la prise en charge des enfants et d'un réseau de transports en commun moins dense obligeant les parents à consacrer davantage de temps aux déplacements de leurs enfants.

<sup>12</sup> Il existe des différences de niveau culturel entre les régions linguistiques comme par exemple l'engagement professionnel de la femme, la répartition des modèles familiaux ou l'offre de structures d'accueil pour enfants.

<sup>13</sup> Un bas revenu signifie moins de possibilités d'aides domestiques externes.

<sup>14</sup> Suisses et étrangers ne sont pas égaux face au travail et se distinguent également au niveau familial.

<sup>15</sup> La probabilité de la création d'une crèche d'entreprise est plus élevée dans les grands établissements. La flexibilité s'organise a priori plus facilement dans les services que dans les chaînes de production de l'industrie.

Notes 11 à 15 : Office fédéral de la statistique : *Vers l'égalité ? La situation des femmes et des hommes en Suisse*. : 3<sup>ème</sup> rapport statistique, 2003.



Différents acteurs sont présents dans cette thématique : les couples, les entreprises et les politiciens. Concernant ces derniers, je peux tout particulièrement mentionner Mme Doris Leuthard<sup>16</sup>, conseillère fédérale, cheffe du Département fédéral de l'économie, qui pense que l'amélioration de la conciliation entre vie professionnelle et vie familiale est une priorité politique pour la Suisse. Elle estime que la croissance économique de notre pays, le bon fonctionnement du marché du travail, ainsi qu'une meilleure utilisation du capital humain dépendent de cette articulation. Elle souligne également qu'une bonne conciliation est un gage de succès pour les entreprises.

Pour ce qui est de ces dernières, il est évident que l'articulation entre travail et famille est un défi important, comme le soulignent M. Pierre Triponez, Directeur de l'Union suisse des arts et métiers et M. Thomas Daum, Directeur de l'Union patronale suisse<sup>17</sup>. Ils estiment qu'il existe de nombreuses solutions pour améliorer la situation actuelle concernant cette conciliation<sup>18</sup>. Afin de démontrer qu'il s'agit réellement d'une question d'actualité, je peux donner en exemple une conférence ayant eu lieu le 21 novembre 2007 à Sierre, intitulée : « concilier vie familiale et vie professionnelle : une stratégie gagnante pour les entreprises valaisannes ».

Le troisième acteur dans cette thématique est le couple. Ce sont en effet les relations qu'entretiennent les deux partenaires qui ont fait jaillir cette question. Comme il a été décrit dans le retour historique, la conciliation entre vie professionnelle et familiale a fait très tôt son apparition à l'intérieur des couples. A chaque moment de l'histoire, ils ont tenté de répondre à cette question avec les moyens qu'ils avaient à disposition.

A l'heure actuelle, on évoque souvent les problèmes auxquels sont confrontés les femmes et les couples dans la recherche d'une bonne conciliation. Or, on peut démontrer que cette conciliation est problématique surtout pour les femmes et qu'elle est loin d'être le résultat d'un simple choix préférentiel. En effet, la maternité pose un certain nombre de questions aux femmes désireuses de poursuivre une activité professionnelle. Par contre, la paternité ne semble pas réduire l'activité économique des hommes.

Les résultats de l'enquête suisse sur la population active (ESPA) de 2004 sont là pour appuyer mes dires : dans un ménage avec enfants (dont le plus jeune a moins de 14 ans), les femmes consacrent en moyenne 53 heures par semaines aux tâches domestiques et familiales et seulement 13 à une activité professionnelle. Pour ce qui est des hommes, ils passent en moyenne 26 heures/semaine à s'occuper des tâches domestiques et familiales et 42 à une activité professionnelle. Je peux donc constater que les femmes consacrent plus du double d'heures que les hommes aux tâches domestiques et familiales et que les hommes passent trois fois plus de temps à une activité professionnelle que les femmes.

<sup>16</sup> DEPARTEMENT FEDERAL DE L'ECONOMIE. *Manuel PME, Travail et famille : mesures visant à concilier vie professionnelle et vie familiale dans les petites et moyennes entreprises*. Secrétariat d'état à l'économie : Berne, 2007. p. 3

<sup>17</sup> DEPARTEMENT FEDERAL DE L'ECONOMIE. Berne, 2007. p. 5

<sup>18</sup> Par exemple : Le télétravail, l'aide à l'accueil des enfants, l'aménagement de l'organisation du travail, la flexibilité du temps de travail, congés pour les parents, etc...



Cette étude démontre également que dans ces mêmes ménages (avec des enfants dont le plus jeune a moins de 14 ans) 82,9% des femmes portent la responsabilité principale pour le travail domestique, contre 1,7% des hommes. Cet écart se retrouve également chez les couples sans enfants : 66,5% des femmes ont le poids de cette responsabilité contre 4,2% des hommes.

Ceci démontre bien que la question de la conciliation est d'avantage le problème des femmes car elles doivent assumer non seulement leur activité professionnelle mais également les tâches domestiques et familiales. Cette situation les amène souvent à arrêter carrément leurs activités professionnelles, ou alors à travailler à temps partiel.

Le travail à temps partiel apparaît donc comme une solution pour aider à cette conciliation. Toutefois, dans le sous-chapitre traitant du temps partiel, je développerai certains indicateurs qui démontreront que ce concept ne répond pas à tous les problèmes.

J'aimerais ici me permettre d'approfondir quelque peu la question de conciliation par rapport à l'activité professionnelle. Il est dit dans le troisième rapport statistique « vers l'égalité ? » de l'Office Fédéral de la statistique<sup>19</sup>, que les hommes et les femmes ont chacun des avantages et des inconvénients à concilier vie de famille et professionnelle. Les femmes, par exemple, sont beaucoup moins appelées que les hommes à effectuer des horaires atypiques (travail du soir, de nuit, du week-end ou sur appel). Elles sont nettement moins à travailler plus de 36 heures par semaine (44% des femmes contre 90% des hommes).

Par contre, les femmes sont désavantagées pour la flexibilité de leurs horaires de travail et l'organisation de leur travail. Elles ont moins souvent la possibilité de décider librement du moment où elles partent et arrivent au travail. Un autre désavantage de la femme, est, comme je l'ai décrit plus haut, la répartition inégalitaire des tâches domestiques et éducatives.

J'aimerais toutefois parler de ces pères pour qui l'éducation de leurs enfants et le partage des tâches ménagères sont importants. Ils sont souvent freinés dans leur désir en raison du manque de propositions en ce qui concerne la conciliation entre vie professionnelle et familiale dans l'entreprise.

Comme le dit Marie-Agnès Barrère-Maurisson<sup>20</sup> : « *Aujourd'hui, la conciliation entre travail et famille est la clé du bon fonctionnement économique et social ; en d'autres termes : du progrès. [...] Afin de parvenir à préserver un taux de fécondité suffisant pour son développement, un niveau d'emploi croissant et un chômage restreint, la compétitivité de l'économie, le bien-être social et individuel et une certaine égalité entre hommes et femmes, la solution semble de trouver un bon équilibre entre les deux sphères.* »

<sup>19</sup> OFFICE FEDERAL DE LA STATISTIQUE. Vers l'égalité ? La situation des femmes et des hommes en Suisse : 3ème rapport statistique. Neuchâtel, 2003. 156.

<sup>20</sup> BARRERE-MAURISSON, Marie-Agnès. *Travail, famille : le nouveau contrat*. Editions Gallimard : Paris, 2003.



## Les modèles familiaux<sup>21</sup>

Comme il a été dit plus haut, la conciliation entre la vie professionnelle et la vie familiale dépend bien souvent du mode d'organisation familiale choisi par le couple. Je peux également dire que différentes données vont entrer en ligne de compte dans le choix d'un modèle familial. Par exemple : le niveau de formation des conjoints, l'envie d'enfants, l'envie de faire carrière, la présence ou non de structures d'accueil pour les enfants, les envies du conjoint, le sentiment d'abandon de ses enfants à des inconnus, la politique de l'entreprise en ce qui concerne la conciliation, etc...

Je vais maintenant tracer un bref historique de l'évolution de la famille et des modèles familiaux. Ensuite, je détaillerai plus précisément les différents types de modèles d'organisation familiale et de ce qu'ils impliquent dans le quotidien des couples.

Lors de ces deux derniers siècles, la définition de la famille a beaucoup évolué. Les ethnologues disent que durant cette période, nous sommes passés de la famille élargie, regroupant généralement sous un même toit trois générations et un nombre important d'enfants, à la famille nucléaire composée du père, de la mère et de quelques enfants. Ceci s'explique principalement par l'industrialisation. La révolution industrielle a sensiblement contribué à réduire la taille des familles. Par ailleurs, certains faits entrent également en ligne de compte : la baisse de fécondité, le mariage tardif et un taux de célibat élevé. A cette période, le mariage est tout de même la base de la société.

Vers la fin des années 60, le modèle de la famille nucléaire se dirige vers une fissure. On peut expliquer ce phénomène par l'augmentation des divorces, l'apparition de la contraception chimique, la fin du baby-boom, le concubinage. A cette époque, la famille matrimoniale faisait figure de référence. Aujourd'hui, la famille contemporaine apparaît en rupture avec celle de hier.

Il existe actuellement de nombreux modes de vie différents (exemple : famille nucléaire, famille monoparentale ou recomposée) qui induisent forcément des modèles d'organisation familiale différents. Je vais dans ce travail me concentrer sur les familles composées d'un père, d'une mère et d'un ou plusieurs enfants. Voici ci-dessous les différents types de modèles d'organisation familiale.

### ***Le modèle familial bourgeois traditionnel***

Ce modèle repose sur la séparation des responsabilités professionnelles et familiales. Le problème de la conciliation entre vie professionnelle et familiale ne se pose pas ici. Le travail en dehors du foyer appartient à l'homme qui est le seul pourvoyeur des besoins économiques de la famille. L'unique bonne condition pour que ce modèle fonctionne est que le salaire de l'époux parvienne à lui seul à nourrir une famille

---

<sup>21</sup> BUHLER, Elisabeth. *Atlas suisse des femmes et de l'égalité*. Zürich : Editions Seismo, sciences sociales et problèmes de société, 2002. (Analyses sociales)



entière. La femme est sensée assumer en priorité les tâches domestiques, y compris l'éducation et la garde des enfants.

Dans ce modèle, le foyer familial occupe une place importante sur l'échelle des valeurs de notre société. Par ailleurs, ce système implique que l'homme et la femme soient fortement dépendants l'un de l'autre. Cette dépendance n'est cependant pas symétrique et réciproque mais plutôt hiérarchique. En dépendant financièrement de l'homme, la femme dispose de moins de ressources matérielles et décisionnelles que son partenaire.

### **Le modèle familial bourgeois contemporain**

Aujourd'hui, les femmes considèrent le travail professionnel comme une valeur centrale de leur existence, au même titre que leur vie familiale. Les femmes sont de plus en plus nombreuses à vouloir s'épanouir tant dans le domaine professionnel que familial. Le travail à temps partiel joue donc un rôle primordial dans une telle conception de la vie car il permet aux mères d'être actives professionnellement sans forcément renoncer à leurs responsabilités familiales.

Contrairement au modèle traditionnel, ce modèle-ci ne suppose donc plus l'exclusion complète du monde professionnel des mères qui ont des enfants. Après une « pause biberon » plus ou moins longue, les mères retournent à leur vie professionnelle et tentent de concilier famille et travail par le temps partiel.

Tant qu'il n'y a pas d'enfants, la femme et l'homme travaillent généralement à plein temps. Tous deux ont les moyens de se focaliser uniquement sur leur vie professionnelle.

Comme les métiers typiquement féminins<sup>22</sup> offrent souvent des rémunérations plus basses, c'est souvent la femme qui arrête son activité professionnelle et laisse le soin à son mari de subvenir à ses besoins et à celui de l'enfant. Pouvoir concilier simultanément famille et travail est souvent difficile pour les femmes qui doivent de ce fait devenir dépendantes (partiellement) financièrement de leur mari.

Ce modèle est étroitement apparenté au modèle bourgeois traditionnel. Ici aussi, la mère est la principale responsable du foyer et des enfants et le père répond en majeure partie aux besoins économiques de la famille. L'éducation des enfants doit se faire dans le domaine privé et les offres d'aide<sup>23</sup> ne sont pas sollicitées.

### **Le modèle familial égalitaire centré sur l'emploi**

Dans ce modèle, le père et la mère sont tous les deux intégrés à plein temps dans le domaine professionnel, même s'ils ont des enfants en bas âge. Ils comptent tout deux comme des individus capables de gagner leur vie indépendamment l'un de l'autre. La garde des enfants ne relève pas ici du domaine de la famille mais est

<sup>22</sup> Exemples : secteur de la vente, coiffure, secrétariat.

<sup>23</sup> Ateliers de jeu, crèches, maman de jour, etc...



considérée pour une bonne part comme faisant partie du domaine public, et ceci dès la petite enfance. C'est pourquoi ce modèle ne peut être réalisé sans une offre importante de places d'accueil pour les enfants. En Europe, ce modèle est très répandu dans les pays nordiques (Finlande, Suède, Norvège et Danemark).

### **Le modèle familial égalitaire centré sur la famille**

Ce modèle repose sur l'idée d'un partage des tâches familiales et domestiques et d'une intégration équivalente et symétrique des mères et des pères à la vie professionnelle. Au contraire du modèle familial égalitaire centré sur l'emploi, celui-ci replace l'éducation et la garde des enfants dans la famille. Ce modèle présuppose un travail à temps partiel, si possible de même valeur pour les deux parents.

Ce modèle a fait un grand bon dans les années 80, surtout dans les grandes villes de Suisse. Toutefois, on remarque que ce modèle égalitaire reste marginal et appliqué par une petite minorité des couples.

Deux obstacles principaux viennent entraver sa route. Tout d'abord, on ne peut ignorer que les personnes travaillant à temps partiel occupent souvent des emplois à bas salaire et présentant peu de chance de promotion. Ensuite, il y a une certaine barrière culturelle : même si les femmes ont rejeté la conception traditionnelle du rôle de la femme, la conception du rôle de l'homme a peu évolué. Les hommes travaillant à temps partiel sont souvent étiquetés par l'entourage professionnel et social. Il existe donc une barrière idéologique.

### **En Suisse<sup>24</sup>**

En Suisse, dans les ménages familiaux avec enfants (dont le plus jeune a moins de 7 ans), le modèle familial bourgeois traditionnel est choisi par un peu plus 40% des couples en 2000. Toutefois, ce modèle est en nette perte de vitesse depuis ces dernières décennies puisque en 1990 ils étaient environ 60% à le choisir et environ 70% en 1980.

Il est souvent remplacé par le modèle familial bourgeois contemporain que choisissent un peu plus de 35% des couples en 2000 contre un peu plus de 20% en 1990 et environ 15% en 1980.

Le modèle familial égalitaire centré sur l'emploi est plus rare, surtout chez les couples avec enfants. Il a été choisi en 2000 par un peu plus de 10% des couples, alors qu'en 1990 et 1980 ils étaient moins de 10%.

Le modèle égalitaire centré sur la famille reste très peu fréquent, environ 3% des couples l'ont choisi en 2000 contre moins de 2% en 1990 et 1980.

Concernant les couples sans enfants (en 2000), ils choisissent en majorité le modèle familial égalitaire centré sur l'emploi (plus de 35%). Alors que seulement moins de 20% choisissent le modèle familial bourgeois traditionnel.

---

<sup>24</sup> Enquête suisse sur la population active (ESPA) 2000. Seuls sont pris en compte les couples où l'homme a entre 25 et 64 ans et la femme entre 25 et 61 ans.



## Dynamique familiale

Il me paraît important d'aborder un aspect de la vie familiale dont je n'ai pas encore parlé jusqu'à maintenant : la dynamique familiale : quelles sont les étapes qu'elle traverse ? Comment s'organise-t-elle ? Quelles influences sur le mode de vie ? Toutes ces questions méritent d'être abordées dans ce thème.

### **Le cycle de la vie familiale**

Je vais commencer par les différents stades que traverse une famille. Elles passent toutes par une série d'étapes leur permettant un développement harmonieux. Ainsi, au début se trouve la « mise en couple ». En effet, selon Marlène Sapin, Dario Spini et Eric Widmer<sup>25</sup>, les jeunes couples sans enfants doivent se créer des habitudes, une norme ainsi que des rites en commun leur permettant de structurer leur vie quotidienne. Ils énoncent d'ailleurs dans leur ouvrage : « *Cette première étape se centre sur le rapprochement des idées et des croyances des conjoints, et sur la mise en place d'un ensemble de rôles conjugaux. Ceux-ci leur permettent de savoir qui fait quoi dans leur relation.* »

On s'aperçoit donc que c'est à ce moment que va se créer la répartition des tâches. C'est donc un passage important dans la vie d'un couple car il conditionnera le reste de leur existence à ce niveau.

La deuxième étape est la venue d'un premier enfant. Cette arrivée oblige les parents à revoir leur système d'organisation. Sur les bases de la première étape, ils doivent intégrer la fonction de socialisation de l'enfant. C'est un stade important car, tout en assurant un bon développement physique et psychologique à l'enfant, ils doivent maintenir une vie de couple satisfaisante.

Il est important de dire que *la mesure du cycle familial se construit en suivant l'âge chronologique de l'enfant le plus âgé* (Sapin, Spini, Widmer, 2007). Le fonctionnement de la famille évoluera à chaque fois que le premier-né verra son rapport à l'environnement changer. Par exemple, quand l'enfant entre à l'école pour la première fois, les parents ne doivent pas simplement s'adapter à des exigences d'horaires, mais également accepter que leur enfant va subir des influences extérieures (enseignant, amis/es, etc...). Les parents doivent donc accepter une plus grande autonomie de leur enfant.

L'étape qui suit est le passage à l'adolescence. Le jeune va accorder beaucoup plus d'importance au groupe de pairs et ceci va modifier le fonctionnement familial. A la suite de ce passage se trouve évidemment la transition vers l'âge adulte des enfants, qui acquièrent ainsi une plus grande indépendance. Puis, ces jeunes adultes vont quitter le domicile parental et faire leur vie ailleurs, ce qui plonge les parents dans une maison soudainement vide. Ils devront se recentrer sur leur vie conjugale, qu'ils ont peut-être fait passer après leur rôle de parents durant plusieurs années.

---

<sup>25</sup> SAPIN Marlène, SPINI, Dario, WIDMER Eric. *Les parcours de vie : de l'adolescence au grand âge*. Presses polytechniques et universitaires romaine : Lausanne, 2007. (Le savoir Suisse)



La dernière étape correspond à la période « post-emploi » quand les conjoints ont pris leur retraite. Il faut quitter son activité professionnelle et ajuster la famille à ce changement : davantage de temps à la maison, plus d'activités et de loisirs, éventuelle baisse du revenu et, parfois, petite redistribution des tâches domestiques.

A travers ces étapes, différents facteurs influençant la dynamique familiale sont à mentionner : le degré de fusion du couple, le degré d'ouverture du couple, le degré d'égalité dans la répartition des rôles conjugaux, le fait de savoir qui a le pouvoir décisionnel, l'investissement des hommes et des femmes dans la sphère domestique et enfin le degré de « routine » de la vie familiale.

### **Les styles de fonctionnement conjugal**

Je vais maintenant brièvement énoncer et expliquer différents styles de fonctionnement conjugal. Ces styles induisent à chaque fois un mode d'organisation distinct. Tout d'abord, il y a le style bastion. Dans ce modèle, le couple se construit de manière très fusionnelle. *L'accent sur la similitude des goûts et des opinions entre conjoints est très prononcé. On valorise beaucoup les activités communes.*<sup>26</sup> On évite le conflit en cédant lorsqu'on risque de s'accrocher. Le couple passe avant l'individu. On se replie sur la vie de famille en laissant de côté le cercle amical. L'organisation familiale est plutôt traditionnelle bourgeoise.

Ensuite, se trouve le style cocon. Ici également l'accent est mis sur la fusion entre partenaires. Les deux conjoints se ferment à l'environnement par une attitude casanière, l'intégration dans la société est secondaire. La routine est très prononcée : importance des habitudes et des rites quotidiens. L'organisation familiale se fait plutôt selon le modèle égalitaire : pouvoir décisionnel peu hiérarchisé, égale répartition des tâches domestiques.

Le style association met en évidence l'autonomie des deux partenaires. Il est donné beaucoup d'importance aux spécificités et aux opinions propres de chacun. Les conjoints préfèrent s'affirmer dans la différence. La valeur la plus importante est la communication et non le consensus. La richesse de la vie conjugale vient de son envie d'ouverture sur la société. Il n'y a pas de spécialisation des rôles. *L'interchangeabilité des rôles et la discussion sur les tâches à accomplir par chacun apparaissent comme un moyen de garantir l'autonomie et l'ouverture sur lesquels est fondée la cohésion du groupe* (Kellerhals, Widmer, 2005).

Ensuite, se trouve le style compagnonnage. Là aussi une grande importance est donnée à la fusion. On a le souci d'avoir des idéaux communs et des goûts semblables. Ici, le couple n'est pas clos sur lui-même. Il sort souvent, rencontre des amis mais toujours ensemble. Il se sert de l'environnement extérieur pour s'enrichir. Le modèle d'organisation est basé sur une participation élevée des hommes aux tâches ménagères et/ou éducatives.

---

<sup>26</sup> KELLERHALS, Jean, WIDMER, Eric. *Famille en Suisse : les nouveaux liens*. Presses polytechniques et universitaires romandes : Lausanne, 2005. (Le savoir Suisse) p.38



Pour finir, le style parallèle insiste très peu sur la fusion. Chacun des partenaires a ses activités propres ainsi que des idées différentes. Que ce soit l'homme ou la femme, ils sont plutôt casaniers et peu enclins à s'ouvrir vers l'extérieur. Ici, un modèle traditionnel bourgeois est dominant : les femmes prennent en charge l'essentiel des tâches domestiques et éducatives.

J'ai expliqué ci-dessus les types les plus fréquents de relation conjugale. Il faut souligner que différentes raisons vont amener un couples vers un style plutôt qu'un autre ; par exemple l'éducation, le niveau de formation des conjoints, etc...

Entre toutes les étapes par lesquelles passe une famille et les différents styles de fonctionnement conjugal, il est aisément compréhensible que l'organisation familiale soit un concept en perpétuel mouvement. Il n'est pas simple de construire une organisation stable et satisfaisante pour les deux partenaires, étant donné que chacun des conjoints a des attentes et des besoins différents. Toutefois, afin de pouvoir fonctionner, le couple est contraint d'en choisir un. Pour cela, il est nécessaire de respecter l'autre et de communiquer. La dynamique familiale va donc dépendre de ce choix et des stades par lesquels évolue la famille.

### **Les influences sur la dynamique familiale**

Aujourd'hui, de nombreux éléments peuvent influencer sur la dynamique d'une famille, en dehors des deux points que j'ai précédemment traités.

Tout d'abord, se trouve le divorce. Longtemps marginalisé ou interdit, il est devenu un acte courant et banalisé. Il provoque des conséquences sur la dynamique familiale, plus particulièrement si des enfants sont présents. Premièrement, la famille doit se recréer un quotidien stable où les enfants sont tantôt chez l'un des parents tantôt chez l'autre. Deuxièmement, le divorce entraîne la création des familles recomposées. La dynamique de ces familles est parfois tumultueuse. Plusieurs enfants, de parents différents, doivent cohabiter et se construire de nouvelles habitudes.

Un deuxième élément est le fait que les jeunes quittent le domicile des parents beaucoup plus tard. Pour des raisons scolaires, professionnelles ou encore matrimoniales, les jeunes restent chez leurs parents plus longtemps. Ils prolongent leurs études, subissent le chômage juvénile et restent plus longtemps célibataires. Ces éléments influencent la dynamique d'une famille.

Une autre évolution est à mentionner : l'éducation qui est donnée aux enfants. Elle a énormément évolué durant les dernières décennies et chaque modèle d'éducation induit une dynamique familiale différente. Que ce soit une éducation où le parent ne sait pas dire non, satisfait tous les désirs de l'enfant dans un souci de bonheur de celui-ci ou une éducation rigide et sévère, la dynamique familiale s'en trouve modifiée.

Ce n'est pas une liste exhaustive des facteurs influençant la dynamique d'une famille, toutefois il s'agit de l'énonciation des principaux éléments ayant une incidence dans sa structure et sa définition.



## Partage des tâches

Il faut tout d'abord préciser quelques termes, dans le but que toutes les personnes qui liront ce travail aient la même vision des choses. Ces termes ont déjà été mentionnés tout au long de ce travail.

1. Le travail domestique ou ménager : le terme d'activité et de travail domestique se rapporte à l'ensemble des activités qu'implique la gestion du quotidien (lessive, ménage, repassage, courses, repas, etc...). C'est un travail qui est souvent invisible, exécuté dans l'ombre du privé, gratuit, classé au rang des activités non-reproductrices
2. Le travail éducatif : C'est l'ensemble des soins donnés aux enfants ainsi que le temps passé avec ou pour eux.
3. Le travail familial : Il regroupe tant le travail ménager, que l'encadrement des enfants et/ou d'autres personnes requérant cet encadrement.

Comme il a été dit plus haut, le fait que la femme ait revendiqué sa place dans le domaine professionnel fut l'une des raisons engendrant quelques difficultés dans la conciliation entre le travail et la famille. En effet, même si elle travaille, elle doit assumer beaucoup plus de tâches ménagères que son conjoint et de ce fait, peut consacrer moins de temps à son activité professionnelle. L'homme, pour sa part, passe plus de temps à son activité professionnelle qu'au foyer. Il est donc difficile d'effectuer un partage des tâches équitable.

Historiquement, les tâches ménagères, la gestion de l'ensemble du quotidien et l'éducation des enfants sont principalement assumées par les femmes, tandis que l'homme consacre l'essentiel de son temps à des activités tournées vers l'extérieur, principalement l'activité professionnelle. Cette dernière, comme le souligne Patricia Roux dans son ouvrage<sup>27</sup>, a tout de suite acquis un statut de travail, mais il n'en est pas de même pour l'activité domestique, qualifiée comme telle depuis les années 70 seulement.

Pourtant, aucune femme n'est née avec un balai dans les mains pas plus qu'un homme ne vient au monde maçon, ingénieur ou directeur de banque. Cette division des rôles s'intègre progressivement depuis la toute petite enfance, ne serait-ce que dans les livres ou les chansons pour enfants. Le type de jouets qu'ils reçoivent contribue également à faire une distinction des rôles. De plus, comme le soulève Huguette Junod dans son étude<sup>28</sup> sur l'idéologie sexiste des manuels scolaires, il est évident que même sur les bancs d'école on inculque aux enfants un certain modèle de répartition ainsi qu'un idéal familial (famille nucléaire).

---

<sup>27</sup> ROUX, Patricia. *Couple et égalité : un ménage impossible*. Editions réalités sociales : Lausanne, 1999. (Perspectives en politiques sociales) p. 27

<sup>28</sup> JUNOD, Huguette. *De l'idéologie sexiste des manuels scolaires à une éducation égalitaire*. Genève : Faculté des Sciences Economiques et Sociales, 1998. (Diplôme d'étude supérieure – étude genre)



Ce partage est ensuite tributaire de l'organisation d'un couple. Selon l'enquête suisse sur la population active (ESPA, 2000), dans tous les types de ménages (sans enfants, avec dernier enfant entre 0 et 6 ans, avec dernier enfant entre 7 et 14 ans) les femmes exercent la majorité des tâches éducatives et ménagères<sup>29</sup>. Le rapport est cependant le plus déséquilibré chez les couples mariés.

Lorsqu'elles travaillent professionnellement à plein temps, les femmes accomplissent en moyenne 18 heures de travail domestique, contre plus de 50 heures lorsqu'elles ne sont pas engagées dans une activité rémunérée. En revanche, tant que les hommes sont engagés à plein temps dans leur activité professionnelle, leur charge de travail familial varie peu, quelque soit la charge de l'activité professionnelle de leur partenaire (entre 9 et 11 heures). Seuls les hommes qui travaillent à temps partiel contribuent nettement plus que tous les autres hommes au travail familial (environ 16 heures).

En d'autres termes, je peux dire que la répartition de la charge professionnelle et du travail domestique au sein des couples varie considérablement selon le mode de vie. Selon l'Office fédéral de la statistique, l'activité rémunérée de l'homme domine celle de sa partenaire. Les femmes sont donc amenées à compenser ce déséquilibre en accomplissant nettement plus de travail familial.

Par ailleurs, les tâches ménagères et éducatives font parties de ces réalités qui ne sont pas forcément évaluées avec les mêmes critères par les deux membres d'un couple : alors que l'un trouve que l'appartement mériterait d'être nettoyé, l'autre estime qu'il est suffisamment propre. Dans ce cadre, il est difficile d'évaluer objectivement le partage des tâches au sein d'un couple.

Selon Patricia Roux, *la répartition inégale du travail ménager et éducatif s'accroît lorsque les femmes occupent une position secondaire sur le marché du travail. Lorsqu'elles sont à égalité avec les hommes du point de vue de leur formation, de leur statut professionnel et de leur temps de travail, l'organisation du quotidien fait l'objet d'une régulation plus équilibrée, davantage partagée entre les partenaires.[...] L'inégalité dans l'organisation n'est donc pas une chose naturelle, mais au contraire déterminée par des facteurs structurels, tels que le marché du travail et la famille.*

Le bulletin d'informations démographiques de l'Office fédéral de la statistique<sup>30</sup> démontre qu'il existe effectivement une relation entre la position socioprofessionnelle de l'homme et de la femme et leur participation au travail familial : plus la position des hommes est élevée, plus ils tendent à fournir du travail familial. Les travailleurs non qualifiés en accomplissent nettement plus rarement<sup>31</sup>.

<sup>29</sup> Dans environ 75% des couples sans enfants et environ 90% des couples avec enfants.

<sup>30</sup> BAUMGARTNER, Doris. Bulletin d'informations démographiques : Travail familial, modèles d'activités rémunérées et répartition du travail domestique. Neuchâtel : Bureau fédéral de la statistique, 2006. p. 11

<sup>31</sup> On pourrait toutefois supposer que la faible participation des personnes professionnellement non qualifiées aux tâches domestiques apparaît exagérée, parce que les personnes de ce groupe considèrent le travail ménager comme allant de soi et qu'elles le mentionnent donc moins souvent.



Deux autres faits influencent la participation de l'homme aux tâches ménagères : le nombre d'heures qu'il effectue par semaine à son activité professionnelle et son engagement dans des activités, comme le fait d'être membre d'une association, d'un club sportif ou culturel.

Pour les femmes, mis à part la venue des enfants<sup>32</sup>, la formation professionnelle joue un rôle central. Le troisième rapport statistique « vers l'égalité ? » édité par l'Office fédéral de la statistique, démontre que les femmes disposant d'un niveau de formation faible ou moyen consacrent plus de temps aux tâches ménagères que les femmes titulaires d'un diplôme de niveau tertiaire.

En ce qui concerne le choix, dans un couple, de la répartition des tâches, une enquête a été menée auprès d'une population helvétique, résidant dans un centre urbain de Suisse romande. 200 femmes et 200 hommes mariés, de 25 à 60 ans, représentant tous les milieux socioculturels ont été sélectionnés pour répondre à un questionnaire sur leur organisation familiale<sup>33</sup>.

Ils devaient notamment répondre à la question de savoir comment cela se passait dans leur couple pour partager les tâches domestiques et de savoir si le fait d'aller travailler à l'extérieur était discuté ou non en couple. Concernant les tâches domestiques, 60% des couples n'en parlent pas, car ils estiment que les choses s'organisent d'elles-mêmes. 18% n'en parlent plus car ils ont réglé le problème, 7% en parlent et ne se mettent pas d'accord, 7% en parlent mais les choses ne se passent pas comme prévu, 6% en discutent régulièrement car la question revient régulièrement et 2% n'en parlent pas car ils se disputeraient.

Dans le domaine professionnel, près de 80% en ont parlé et on réglé la question ou n'en parlent plus car les choses se sont réglées d'elles-mêmes.

Il en ressort que la répartition des rôles ne se discute pas et occupe une place secondaire dans leurs préoccupations. La différenciation des rôles va donc de soi. Tout se passe donc comme si une norme existait avant le mariage et s'accordait de manière naturelle.

En conclusion, je remarque que le volume du travail domestique est très inégalement réparti entre les sexes<sup>34</sup>. En effet, l'arrivée de la femme sur le marché du travail n'a

---

<sup>32</sup> La présence des enfants, leur âge (surtout l'âge du benjamin), leur nombre sont des facteurs ayant plus d'influence sur les diverses activités de la femme (aussi bien professionnelles que familiales) (Office fédéral de la statistique : *Vers l'égalité ? La situation des femmes et des hommes en Suisse : 3<sup>ème</sup> rapport statistique, 2003*)

<sup>33</sup> ROUX, Patricia. *Couple et égalité : un ménage impossible*. Editions réalités sociales : Lausanne, 1999. (Perspectives en politiques sociales)

<sup>34</sup> Exemple selon le rapport sur l'égalité édité par l'Office fédéral de la statistique pour les couples avec enfants dont le plus jeune a 14 ans : sur 100 femmes 94.2% s'occupent du repas, 95.2% de la lessive, 95.7 % des soins aux enfants et 68.2% des tâches administratives. Sur 100 hommes 22% s'occupent du repas, 11.3% de la lessive, 20.9% des soins aux enfants et 55.6% des tâches administratives.

Exemple selon le rapport sur l'égalité édité par l'Office fédéral de la statistique pour les couples sans enfants : sur 100 femmes 90.9% s'occupent du repas, 94.0% de la lessive et 64.0% des tâches



pas conduit à une redistribution des tâches domestiques. Les ménages sans enfants s'en sortent plutôt facilement en évitant de générer du travail ménager ou en le sous-traitant (aide ménagère). Pour les couples avec enfants, la charge supplémentaire pèse principalement sur les femmes. La seule solution de remplacement (le temps partiel) accroît certes la participation de l'homme au travail familial, mais il n'empêche pas l'inégalité. La double charge des femmes qui ont des enfants ou la « double journée » est encore bien d'actualité.

---

administratives. Sur 100 hommes 32.2% s'occupent du repas, 17.6% de la lessive, et 71.2% des tâches administratives.

*L'échantillon des couples interrogés est représentatif des différents groupes sociaux et des régions de Suisse. Les chiffres utilisés proviennent du PSM (panel suisse des ménages)*



## Travail à temps partiel

### **Définition**

En premier lieu, il me semble important d'apporter une définition du temps partiel. Cet éclaircissement est primordial car de nombreuses définitions existent à ce sujet.

l'ESPA (enquête suisse sur la population active) considère *le temps partiel comme un mode de travail, découlant de l'activité principale présentant un taux d'occupation inférieur à 90% ou qui, à défaut d'annoncer un taux d'occupation, indique une durée normale de travail hebdomadaire inférieure aux 90% de la durée normale de travail dans les entreprises.*

Dans le langage courant, un taux d'occupation inférieur à 100% est considéré, en général comme un temps partiel, un plein temps équivalant à un horaire de 100%.

Pour ma part, je vais retenir la définition de l'ESPA car c'est également la méthode choisie par l'Office fédéral de la statistique dont je reprends souvent les données.

### **Bref retour historique**

Entre 1970 et 1990, le travail à temps partiel s'est fortement développé. Lors du recensement fédéral de la population en 1970, la Suisse comptait 365'000 personnes occupées à temps partiel. Elle en comptait 448'000 en 1980 (+22%) et 673'000 en 1990 (+50.1% par rapport à 1980 et +84.5% par rapport à 1970). Le travail à plein temps n'a, quant à lui, que très peu progressé : seulement +10.8% entre 1970 et 1990.

Les hommes n'étaient pas beaucoup concernés par ce mode de travail, que ce soit en 1970 (seulement 4.0% des actifs occupés) ou 20 ans plus tard (4.8%). Ce sont donc les femmes qui ont le plus contribué à la montée du temps partiel : 28.1% des actives occupées travaillaient à temps partiel en 1970 et la part est montée à 40.5% en 1990<sup>35</sup>.

Le développement du temps partiel a accompagné la nette tertiairisation de l'économie. Le secteur des services offre plus d'emplois à temps partiel que l'industrie.

Entre 1970 et 1990, la part des femmes dans la population active occupée est passée de 34.1% à 38.7%. Le développement du temps partiel n'est pas étranger à cette présence accrue des femmes sur le marché du travail : l'offre du travail à temps partiel a pu décider certaines mères de famille à reprendre ou maintenir une activité professionnelle. L'inverse est également vérifiable : les entreprises ont été poussées à proposer de plus en plus d'emplois à temps partiel pour garder leur personnel féminin.

---

<sup>35</sup> Chiffres recueillis dans le rapport de l'Office fédéral de la statistique : *Le temps partiel en Suisse*. Neuchâtel, juillet 2006. p. 8

## Aujourd'hui

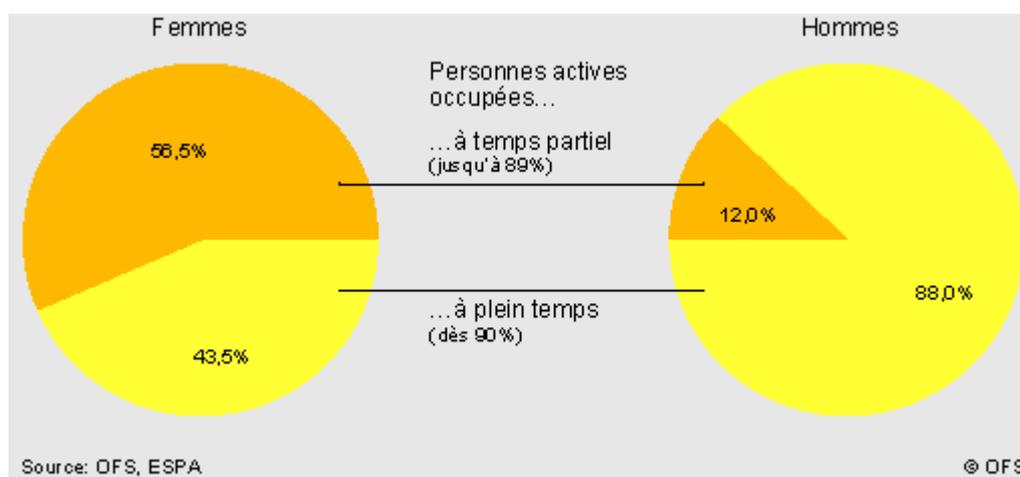
Après un développement important entre 1970 et 1990, la progression du temps partiel s'est poursuivie jusqu'à aujourd'hui. Le rapport sur le temps partiel de l'Office fédéral de la statistique (dont les données s'arrêtent en 2005) démontre que la part des personnes actives occupées à temps partiel est passée de 25.4% en 1991 à 31.7% en 2005.

Cette évolution est notamment due à la participation toujours plus importante des femmes au marché du travail. Il est dit que la part des femmes dans la population active occupée ainsi est passée de 42.6% en 1991 à 45.3% en 2005.

Pour 2007, Les chiffres émanant de l'enquête suisse sur la population active menée par l'Office fédéral de la statistique démontrent que 32,3% des personnes actives travaillent à temps partiel au cours du 2ème trimestre. Il est à noter une grande différence selon le genre : ce mode de travail occupe 57,1% des femmes actives contre seulement 11,9% des hommes.

Je peux également mentionner que ce sont majoritairement les femmes ayant de jeunes enfants qui travaillent à temps partiel : seules 18,6% des femmes actives qui ont un enfant de moins de 15 ans travaillent à temps plein. A contrario plus de 9 pères sur 10 actifs (92,7%) travaillent à temps plein.

Un tableau démontre ci-dessous le taux d'occupation des hommes et des femmes en 2006. (Pas de graphique pour 2007)



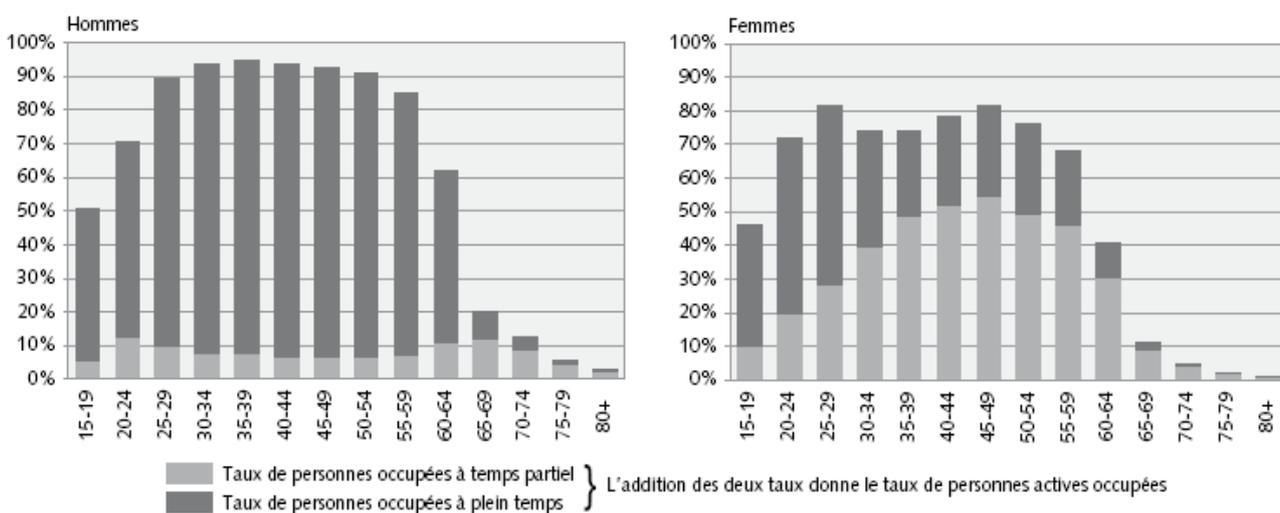
## Principes du temps partiel

Dans ce point, j'aimerais traiter de divers principes concernant le temps partiel. Tout d'abord, il est flagrant de constater une distinction entre le temps partiel des femmes et celui des hommes. Selon l'Office fédéral de la statistique, les femmes constituent plus de quatre personnes occupées à temps partiel sur cinq (81.1%) et plus de la moitié des femmes travaillent à temps partiel (56.7%) alors que seulement un homme sur neuf est dans ce cas.



Les hommes choisissent plus particulièrement le temps partiel entre 20 et 29 ans ainsi qu'à plus de 60 ans. Ce mode de travail semble donc avoir pour eux la fonction de permettre un passage progressif entre l'activité professionnelle et la non-activité, en début comme en fin de carrière. Chez les femmes, cette fonction n'est pas aussi visible puisque le temps partiel est majoritairement présent chez les 30-59 ans. Ce qui indique que cette forme d'activité a comme utilité de permettre la conciliation entre vie de famille et vie professionnelle.

Ce graphique montre le taux de personnes actives occupées à plein temps et taux de personnes actives occupées à temps partiel, selon le sexe et les groupes d'âges, en pour cent, 2005



Source: ESPA

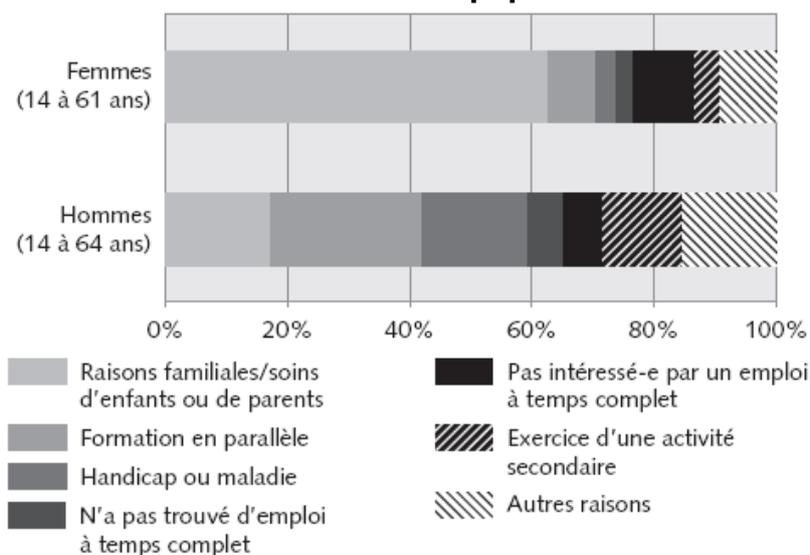
© Office fédéral de la statistique (OFS)

Ensuite, je souhaiterais aborder brièvement le sujet du temps partiel en fonction du secteur économique. Les distinctions sont très marquées entre les différentes branches. Le tertiaire est, comme mentionné plus haut, le secteur offrant le plus de temps partiel. Trois branches du secteur des services offrent majoritairement des postes à temps partiel : les services domestiques (employé-e-s de ménages privés), l'enseignement et la branche de la santé et du social. Ces trois professions dénombrent clairement plus de femmes qui y travaillent. Au contraire, les divisions économiques à forte dominance masculine sont celles qui offrent le moins de temps réduit.

Les raisons poussant les hommes et les femmes à choisir une activité à temps partiel sont bien différentes. Alors que pour les femmes se décident pour cette solution prioritairement pour des raisons familiales, la famille n'a que très peu d'influence sur le taux d'activité des hommes.



### Les raisons du temps partiel



Source: PSM 2000

© Office fédéral de la statistique (OFS)

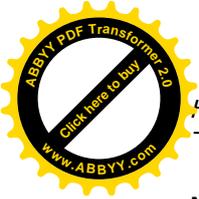
Autrement dit, la situation familiale d'un couple va déterminer largement l'activité professionnelle de la femme. Par ailleurs, l'Office fédéral de la statistique relève qu'une activité professionnelle à temps partiel des hommes n'a que très peu d'influence sur le volume de travail familial accompli par ces derniers.

En dernier lieu, les avantages et les inconvénients du travail à temps partiel me paraissent être importants à souligner. Dans les points positifs, je peux tout d'abord dire que pour les personnes en formation, il permet de financer une partie de leurs études et d'accumuler de l'expérience. Pour les parents, il permet de mieux concilier vie de famille et vie professionnelle sans stopper complètement une activité au risque de perdre leurs chances sur le marché du travail. Il aide ainsi la famille au niveau financier. Pour les personnes en fin d'activité professionnelle, il peut permettre de s'adapter en douceur à un nouvel emploi du temps. Enfin, à tous, il laisse le temps de se consacrer à des activités non professionnelles comme des loisirs, des activités bénévoles, une formation continue...

Au niveau de la société, le temps partiel contribuerait à une meilleure répartition des emplois et permettrait la diminution du chômage.

Les entreprises peuvent également profiter du temps partiel, par exemple il est dit qu'une personne travaillant selon ce modèle accomplirait plus facilement des heures supplémentaires en cas de nécessité. Il est également prouvé que la productivité du temps partiel est supérieure à celle du plein temps.

Le temps partiel a cependant son revers : les personnes travaillant à temps partiel ne touchent pas toutes un salaire suffisant pour être affiliées à une caisse de pension.



Malgré l'abaissement du seuil d'accès au 2<sup>ème</sup> pilier en 2005<sup>36</sup>, il reste encore 27% de personnes employées à temps partiel non assurées (chiffre du rapport sur le temps partiel datant de 2006).

Le temps partiel peut amener des difficultés d'ordre financier ou psychologique (en raison du manque de responsabilités, de valorisation, de tâches intéressantes à effectuer). Par ailleurs, il semble limiter les chances d'évolution professionnelle<sup>37</sup>. Il est ensuite légitime de s'interroger sur le risque de discrimination salariale des personnes employées à temps partiel, notamment si le temps réduit conduit à l'exclusion du système des primes.

Du côté de l'employeur, le travail à temps partiel comporte également des désavantages. Il existe par exemple des frais fixes par emploi qui ne sont pas liés au volume de travail (frais d'embauche, d'infrastructure, de formation, frais administratifs, etc...). Le travail réduit peut également amener des difficultés d'organisation.

Certains milieux féministes dénoncent le temps partiel en avançant que ce n'est pas un avantage pour les femmes, mais une réponse pour concilier malgré tout une activité professionnelle avec leur charge domestique.

Le travail à temps partiel contribuerait à renforcer la division traditionnelle des rôles au sein des couples en accentuant l'investissement professionnel des hommes et l'investissement domestique des femmes (puisqu'elles ont le temps.)

---

<sup>36</sup> De Fr. 25'800.- à Fr. 19'350.-

<sup>37</sup> La situation s'améliore au fil des ans avec un nombre croissant de cadres occupant un temps partiel (Office fédéral de la statistique : *Le temps partiel en Suisse. Neuchâtel, juillet 2006*)



## La situation en Suisse et en Valais<sup>38</sup>

Il est important de dire que tous les chiffres que j'ai mentionnés dans ce travail correspondent à la Suisse. Je les ai essentiellement extraits de l'Office fédéral de la statistique (OFS) et des différents rapports qu'ils ont rédigés, de l'enquête suisse sur la population active (ESPA) et du panel suisse des ménages (PSM).

Concernant le Valais, je peux dire qu'il suit en de nombreux points l'évolution qu'a connue la Suisse. Par exemple, le nombre d'hommes actifs en Valais était de 94.2% en 1970 (91.4% en Suisse) alors qu'il était, en 2005, 87.1% (86.6% en Suisse). Chez les femmes, le nombre d'actives en Valais en 1970 était de 42.6% (47.7% en Suisse) et de 64.4% en 2005 (69.4% en Suisse). On remarque toutefois que les Valaisannes exercent légèrement moins que les autres Suissesses une activité professionnelle.

Pour ce qui est du taux d'occupation, en Valais également le temps partiel est plus fréquent chez les femmes. Ce taux dépend clairement du fait d'avoir un ou plusieurs enfants de moins de 15 ans chez les Valaisannes, comme chez leurs compatriotes. Concernant les hommes valaisans, le fait d'avoir des enfants ou non n'influe pas sur leur taux d'occupation.

Cependant, il faut souligner que les femmes travaillant à plein temps sont plus nombreuses en Valais que dans le reste de la Suisse. Contrairement aux idées reçues, les femmes valaisannes ont toujours dû travailler, que ce soit dans les exploitations agricoles, dans les industries ou dans le tourisme.

Les pères valaisans semblent être les premiers à subvenir aux besoins de la famille. L'activité professionnelle des femmes apparaît donc comme secondaire. Par ailleurs, l'éducation des enfants semble rester principalement dévolue aux femmes.

Je trouve également important de parler de la prise en charge des enfants. En Valais, les familles utilisent très souvent le réseau familial ou amical pour s'occuper des enfants pendant que les parents travaillent. Ce qui est moins souvent le cas des centres urbains. Le Valais comportant beaucoup de villages, les liens familiaux se retrouvent plus forts car il arrive plus fréquemment que de nombreux membres de la famille résident dans le même lieu.

---

<sup>38</sup> Pour le Valais mes sources proviennent d'un rapport sur l'égalité en Valais, datant de 2005



## Question et hypothèses de recherche

Le cadre de référence permet de remarquer que l'évolution de la famille et de la société a amené à repenser la place de l'homme et de la femme dans leurs différents rôles. De plus, l'émancipation de la femme lui a permis d'exercer des activités professionnelles rémunérées à l'extérieur du foyer, notamment grâce à l'émergence du temps partiel. Toutefois, il lui reste la grande part des responsabilités familiales et domestiques à assumer, ce qui rend la conciliation entre vie professionnelle et familiale très difficile.

Par ailleurs, certains hommes essaient petit à petit de prendre des responsabilités éducatives et domestiques. Cependant, il leur est difficile de le faire car il est encore peu entré dans les mentalités et dans le mode de fonctionnement des entreprises d'offrir une politique correcte en la matière.

Ces diverses évolutions au niveau de la famille et de la société amènent les couples à repenser leur manière d'agencer leur vie quotidienne, notamment lors de la venue d'un enfant. Il est intéressant alors de se pencher sur la négociation qui a lieu à l'intérieur du couple quant au choix de l'organisation familiale.

C'est ainsi que je formule ma question de départ :

### *Comment se négocie le choix d'une organisation familiale à l'intérieur d'un couple ?*

Il y a de nombreux moments dans la vie d'un couple où il est nécessaire de discuter et de négocier le choix d'une organisation familiale (la mise en couple, la venue d'un enfant, la garde d'un parent âgé et malade à la maison, etc...) Pour ma part, je me suis centrée sur la venue d'un enfant car c'est un événement qui amène obligatoirement le couple à adapter leur quotidien.

Je tiens également à préciser le terme de négociation dans ma question de départ. Il n'inclut pas uniquement la discussion, mais englobe également le choix imposé. Il endosse ainsi une définition générale.

Afin de répondre à cette question de recherche, je formule plusieurs hypothèses que je pourrai vérifier à la suite des entretiens avec les couples.

Tout d'abord, je formule l'hypothèse que **le choix n'est pas systématiquement discuté à l'intérieur du couple. Lorsque c'est le cas, les négociations se portent uniquement sur certaines activités. Si aucune négociation n'a lieu, c'est en raison de valeurs, de croyances ou d'une certaine éducation.**

Ma deuxième hypothèse part du principe que **l'adaptation d'un certain modèle d'organisation familiale implique des conflits et des renoncements d'un ou des deux partenaires.**



J'aimerais également former une hypothèse sur le fait que **le choix est imposé par l'un des deux partenaires plus que négocié entre eux.**

Ma dernière hypothèse énonce le fait que **la discussion autour de l'organisation familiale revient continuellement, elle est toujours sous-jacente.**



# Méthodologie

Je vais traiter, dans ce chapitre, des différents points permettant de mieux situer le contexte de ma recherche. En effet, je détaillerai l'échantillon que j'ai sélectionné, le mode de recueillement des données, l'outil utilisé ainsi que les limites que j'ai rencontrées.

## Echantillons

Afin de sélectionner l'échantillon qui corresponde le mieux à ma question de recherche, plusieurs réflexions ont été nécessaires. Je devais en effet tenir compte de différents facteurs répondant au mieux à mes critères.

Selon l'Office fédéral de la statistique, en 2000, aucune distinction concernant le lieu de résidence<sup>39</sup> ne peut être faite entre des mères et des pères sur le marché du travail. (Exemple : les couples mariés avec un enfant : en milieu urbain<sup>40</sup>, tout juste 20% des femmes travaillent à plein temps et environ 18% des femmes de milieu rural<sup>41</sup> le font.)

Aucune grande différence n'est apparente entre les couples de milieu urbain et les couples de milieu rural. Toutefois, pour mon travail, je me suis centrée sur les couples de milieu rural en Valais. J'ai fait ce choix, car, en raison du petit nombre de couples que je peux interroger (temps à disposition), il est plus intéressant d'établir certains faits concernant ces couples que de vouloir tenter une comparaison. Par ailleurs, j'habite un milieu rural valaisan et il m'était ainsi plus facile de trouver des couples correspondant à mes critères.

J'ai donc interrogé quatre couples mariés qui ont entre un et quatre enfants âgés de 0 à 10 ans. L'âge des enfants correspond surtout au fait que je cherchais des parents plutôt jeunes afin que mes résultats correspondent à une réalité actuelle que rencontrent ces nouveaux parents.

---

<sup>39</sup> Abstraction faite des personnes en formation, des bénéficiaires de rentes, des sans-emploi et des personnes sans indications précises. (*Office fédéral de la statistique, 2000*)

<sup>40</sup> Milieu urbain : Le milieu urbain se caractérise par une densité importante d'habitats et par un nombre élevé de fonctions qui s'organisent en son sein. C'est le centre des activités secondaires et tertiaires et le cadre d'activités sociales et culturelles importantes. (Définition de l'OCDE : organisation de coopération et de développement économique.)

<sup>41</sup> Milieu rural : Le milieu rural englobe l'ensemble de la population, du territoire et des autres ressources des campagnes, c'est-à-dire des zones situées en dehors des grands centres urbanisés. Le milieu rural constitue le lieu de production d'une grande partie des denrées et des matières premières. Essentiellement agricole et sylvicole antérieurement, il est en voie de transformation et assure de plus en plus des fonctions de détente, de loisirs, de dépaysement et de vie alternative, notamment pour les habitants des grands centres urbains. Le milieu rural comprend la partie du territoire qui englobe la zone agricole, la zone forestière, la zone d'espace vert, ou de parcs. Pour rencontrer l'acception générale du concept de milieu rural, il faudrait y inclure également une part non négligeable de zones bâties imbriquées dans ces zones.



Je pense que ce critère est important car ces personnes ont grandi dans des idées égalitaires et ont connu ce principe très tôt. Les couples plus âgés n'ont peut-être pas autant intégré ces notions d'égalité dans la vie familiale et professionnelle. De plus, comme je centre ma recherche sur l'organisation familiale après la naissance d'un enfant, il paraît évident les jeunes auront plus de facilité à se souvenir de ces faits.

Concernant la formation des personnes interrogées, il était important d'en établir un critère. Comme je l'ai démontré plus haut, la formation joue un rôle important dans l'organisation familiale d'un couple.<sup>42</sup> Donc, je me suis basée sur des couples où les deux partenaires ont une formation de niveau tertiaire.

Ces différents critères sont liés au fait qu'il est nécessaire de garantir l'homogénéité des réponses.

## **Mode de recueil de données – déroulement**

J'ai interrogé quatre couples, ce qui fait huit entretiens : j'ai rencontré les hommes et les femmes séparément. Ceci me semblait nécessaire pour différentes raisons.

Je pense tout d'abord que ni l'homme ni la femme n'auraient répondu de la même manière si son conjoint était présent. Par exemple sur les raisons du choix de l'organisation familiale, il me semble que les deux partenaires auraient été indirectement conditionnés à répondre selon ce que voulait entendre l'autre. Cela n'aurait pas forcément été le cas de toutes les rencontres, mais il était préférable d'anticiper le problème.

Une autre raison, plus pratique est celle de la garde des enfants. Si je parlais aux deux conjoints simultanément, les enfants se seraient retrouvés seuls. Il fallait donc qu'un des deux puisse rester avec eux.

J'ai souhaité rencontrer ces personnes chez elles, à leur domicile, afin qu'elles se sentent à l'aise. Les entretiens se sont déroulés l'un après l'autre afin d'éviter que l'un des deux partenaires ne dise les questions à l'autre et que celui-ci puisse s'y préparer.

Les huit entretiens se sont passés dans un laps de temps de deux semaines et leur retranscription a duré un mois et demi. Les personnes interrogées se sont montrées très disponibles. Aucune question n'a suscité une gêne apparente ou un mécontentement. Les couples ont, me semble-t-il, joué la carte de la sincérité. Ils ont été ouverts à la discussion sans que je n'aie besoin d'insister. Les entretiens s'apparentaient d'ailleurs plus à des conversations. Toutefois, je gardais en mémoire mes hypothèses ce qui me permettait d'avoir un fil conducteur.

---

<sup>42</sup> Plus les hommes ont une formation élevée, plus ils participent aux tâches domestiques et familiales. Au contraire des femmes qui accomplissent moins de tâches domestiques et familiales lorsqu'elles ont un niveau de formation élevé. (*Office fédéral de la statistique : Vers l'égalité ? La situation des femmes et des hommes en Suisse, 3<sup>ème</sup> rapport statistique, 2003.*)

## Outils

L'outil dont je me suis servie est l'entretien. Jean-Claude Kaufmann le dit dans son ouvrage<sup>43</sup>, il existe des multitudes de méthodes d'entretien.

D'une manière générale, l'entretien peut viser deux objectifs différents : « *comprendre ou décrire. Dans le premier cas, l'entretien est un support d'exploration, dans le second une technique de récolte de données.* » Selon Kaufmann (1996), l'entretien servant de recueil d'informations est « *un modèle de vertu méthodologique.* »

Dans le but de récolter les données nécessaires à mon travail, je situe ma méthode d'entretien entre l'entretien semi-directif et l'entretien compréhensif. J'ai tenté de faciliter l'expression des personnes interrogées par une attitude ouverte, tout en gardant le cap sur les objectifs de ma recherche. J'ai tendu vers un maximum d'authenticité et de profondeur dans les propos recueillis.

J'ai beaucoup apprécié l'ouvrage de Kaufmann et il m'a servi de modèle dans mes entretiens. En effet, il stipule que dans un entretien compréhensif, « *l'enquêteur doit s'engager activement dans les questions pour provoquer l'engagement de l'enquêté.* » Je pense que si le chercheur reste trop impersonnel dans sa façon de poser les questions, la personne interrogée évitera de trop s'engager : « *la non-personnalisation des questions fait écho à la non-personnalisation des réponses* » (Kaufmann, Jean-Claude, 1996, p.17).

Dans un entretien directif ou semi-directif, l'enquêteur soumet des questions aux personnes qui attendent sagement la suite. Cette méthode instaure une sorte de hiérarchie. Ce qui m'intéresse dans l'entretien compréhensif, c'est qu'il tente de briser cette hiérarchie en tentant de trouver un ton plus proche de la conversation que du questionnement. La personne peut ainsi parler plus en profondeur.

Ma question de recherche demandait, à mon avis, plus qu'un simple interrogatoire. C'est un sujet personnel et intime. C'est pourquoi je me suis inspirée de quelques concepts de l'entretien compréhensif, comme par exemple : l'engagement personnel dans la discussion ou l'empathie. J'ai dû toutefois être attentive à garder en mémoire mes objectifs et mes hypothèses de recherche.

D'un point de vue plus concret, je me suis servie d'une grille d'entretien<sup>44</sup>. Elle était composée de mes hypothèses, des questions principales ainsi que des questions de relance et enfin des indicateurs. Elle a servi à me guider dans l'entretien et à garder une ligne directrice.

---

<sup>43</sup> KAUFMANN, Jean-Claude. *L'entretien compréhensif*. Editions Nathan : Paris, 1996. p.8

<sup>44</sup> Grille d'entretien : annexe n°3



## Ethique

Afin de faire un travail respectant certains principes éthiques, j'ai informé chaque couple de la forme et de l'objectif de ma recherche grâce à un document explicatif<sup>45</sup>. Ils étaient ainsi au courant que je ne cherchais pas à poser un jugement sur leur mode de vie mais plutôt que je tentais une approche compréhensive. Ils ont signé un formulaire de consentement éclairé.<sup>46</sup>

De plus, chaque couple contacté a eu le droit de refuser ou d'accepter ma demande. Je leur ai assuré l'anonymat. Par ailleurs, je leur ai affirmé que toutes données récoltées serviront uniquement dans cette recherche.

J'ai enregistré les entretiens dans le but de ne pas trahir les paroles des personnes interrogées et je leur ai certifié que les enregistrements seraient effacés après leur retranscription.

## Limites

La première limite dont j'aimerais faire mention est le temps : j'ai eu une année pour effectuer ce travail de recherche : cadre de référence, recherche théorique, recherche de l'échantillon, entretiens, analyse, conclusion, mise en page, etc... Durant cette année, j'ai également dû effectuer mon dernier stage de formation, d'une durée de six mois. Je ne voulais pas mettre complètement mon mémoire de côté pendant ces quelques mois, j'ai donc essayé d'accomplir les deux au mieux de mes possibilités. Toutefois, en travaillant à 100% il est difficile de se consacrer au mémoire comme il le faudrait. Le temps à disposition est donc une première limite.

Un autre obstacle, lié à ma technique de récolte de données est le fait que les propos des personnes interrogées sont impossibles à vérifier. Même si leur anonymat était garanti, il existe différentes raisons qui font que les personnes ont choisi de me dire la vérité ou non.

Etant donné mon petit échantillon de recherche, la limite de mon travail se trouve dans la généralisation et l'adaptabilité des résultats. Je ne peux pas généraliser les résultats ni les adapter à n'importe quel contexte.

---

<sup>45</sup> Informations destinées aux personnes participant à la recherche : annexe n°1

<sup>46</sup> Formulaire de consentement éclairé pour les personnes participant à la recherche : annexe n°2



# Analyse

## Introduction

Pour mes entretiens, j'ai trouvé quatre couples répondant aux critères que j'avais posés<sup>47</sup> : un couple ayant des enfants entre 0 et 10 ans, où les deux partenaires ont une formation de niveau tertiaire et vivant en milieu rural.

A la suite de ces rencontres, j'ai construit une grille d'analyse<sup>48</sup>. Dans cette grille, j'ai classé les propos tenus par les personnes en fonction de mes hypothèses et des couples interrogés. J'ai également fait une distinction entre les réponses des hommes et des femmes. J'ai remarqué que les personnes faisaient une différence entre leur façon de répartir les tâches familiales et professionnelles. Je ne pouvais donc pas regrouper les réponses et donner un seul mode de négociation de répartition des tâches. J'ai à nouveau établi une division entre les réponses.

J'aimerais amener une autre précision sur le fait que je m'intéressais à la négociation du choix de l'organisation familiale après la naissance d'un enfant. Je pensais que l'arrivée d'un enfant provoquait inévitablement des changements d'organisation. Cependant, l'organisation familiale se négocie dans la plupart des cas lorsque le couple prend un appartement en commun. Il n'y a alors pas encore d'enfants, mais la négociation de la répartition des tâches a lieu à ce moment. Souvent, des habitudes s'installent et cette répartition perdure, à quelques détails près, même après la naissance des enfants.

Concernant la négociation autour de l'activité professionnelle, j'ai constaté que la naissance d'un enfant amène souvent de nouvelles discussions et la nécessité d'une nouvelle organisation.

## Analyse des hypothèses de recherche<sup>49</sup>

Afin de permettre une meilleure compréhension de ma manière de procéder pour l'analyse des hypothèses de recherche, j'aimerais ici détailler la structure que je vais utiliser : je reprends toutes les hypothèses, afin de vérifier si les rencontres des différents couples ainsi que les apports théoriques peuvent ou non les confirmer. Je tente d'expliquer pourquoi elles le sont ou pas et quels sont les éléments me permettant de l'affirmer.

---

<sup>47</sup> Tableau représentant les quatre couples : annexe n°4

<sup>48</sup> Grille d'analyse : annexe n°5

<sup>49</sup> Les prénoms des personnes que j'ai interrogées ont tous été modifiés pour mon analyse. Ils ne correspondent pas à la réalité.



## Hypothèse 1

L'hypothèse n°1 était la suivante :

*Le choix n'est pas systématiquement négocié. Lorsque c'est le cas, les négociations portent uniquement sur certaines activités. Si aucune négociation n'a lieu, c'est en raison de valeurs, de croyances ou d'une certaine éducation.*

Dans ce thème de l'organisation familiale, je vais tout d'abord commencer par la négociation autour de la répartition des tâches domestiques. Il m'a paru évident que les choses en la matière ont beaucoup évolué et qu'une discussion a souvent lieu sur ce sujet. Les femmes que j'ai interrogées durant mon enquête étaient toutes nées dans les années 70. Comme nous l'avons vu dans la rétrospective historique, c'est à cette période que l'expansion de la formation pour les femmes et les conséquences de 68 se sont fait ressentir. Elles ont grandi entre les années 70 et 80 et c'est alors que le problème de la conciliation entre vie professionnelle et familiale s'est à nouveau posé pour les femmes. Ceci a une influence certaine sur les désirs et l'ambition de ces femmes devenues mères aujourd'hui. Elles aspirent à une organisation différente de leur propre mère. Ceci n'est pas une généralité, mais une hypothèse de compréhension.

La discussion sur cette répartition des tâches domestiques a lieu au début de la mise en couple, lorsque l'homme et la femme se « mettent en ménage ». Lorsqu'un enfant arrive, les choses sont déjà bien installées et rien ne change vraiment. Cet élément confirme bien les propos de Marlène Sapin, Dario Spini et Eric Widmer<sup>50</sup> dans leur ouvrage concernant les parcours de vie. Ils disent en effet que les jeunes couples doivent se créer des habitudes, des normes et des rites communs permettant de structurer leur vie quotidienne.

Dans la plupart des cas, ce sont plus facilement les femmes qui introduisent la discussion. Comme le dit Maggi (couple n°2) : « *C'est moi qui ai voulu en parler. Pour lui, c'était naturel que les choses se fassent sans qu'il ait besoin de participer, comme cela se passait chez lui.* » Elle dit également « *quand il vivait seul et moi chez mes parents, je lui ai dit que je venais habiter avec lui mais que je ne venais pas pour lui faire la lessive.* »

On s'aperçoit donc que sans l'intervention des épouses, qui estiment que ce n'est pas à elles de tout gérer, les maris ne participeraient que très peu aux tâches ménagères. Ceci n'est bien sûr pas une généralité, mais cet aspect est confirmé par le couple n°3 (Olivier et Géraldine). Dans ce couple, les tâches ménagères étaient principalement accomplies par Madame, jusqu'à l'arrivée du troisième enfant. Cette naissance a amené une dose de labeur supplémentaire et Géraldine a estimé que le travail devenait trop lourd pour elle. Il a été nécessaire de faire un réajustement de la participation d'Olivier dans les tâches ménagères, suite à la demande de Géraldine.

---

<sup>50</sup> SAPIN Marlène, SPINI, Dario, WIDMER Eric. *Les parcours de vie : de l'adolescence au grand âge*. Presses polytechniques et universitaires romaines : Lausanne, 2007. (Le savoir Suisse).



On se rend compte que les hommes ont effectué une évolution certaine dans leur vision d'envisager la répartition des tâches. Raphy (couple n°1) le dit : « *j'avais envie d'aider, je suis très sociable et c'est naturellement que j'aide Emeline dans les tâches ménagères* » Ici, il est intéressant de voir comment Raphy fait le lien entre le fait d'être « sociable » et le fait d'accomplir les tâches ménagères. Il estime peut-être que c'est une qualité que d'être un homme participant aux tâches ménagères ou alors il prend le mot « sociable » comme un synonyme d'égalitaire.

Dans le même ordre d'idée, Olivier (couple n°3) affirme: « *Donner un coup de main dans les tâches ménagères, c'est une manière de respecter les femmes.* »

J'aimerais ici rajouter un élément fort intéressant : le besoin de reconnaissance de la part des hommes qui participent aux tâches ménagères. Lorsqu'ils exécutent une tâche, j'ai remarqué dans mes entretiens qu'ils éprouaient un grand besoin qu'on leur dise « merci ». Raphy (couple n°1) énonce à ce propos : « *quand elle rentre du travail, le jour où j'ai congé, je lui dis « j'ai passé l'aspirateur » ou « j'ai récuré ». Elle me remercie à chaque fois.* »

Ce besoin de reconnaissance s'est beaucoup retrouvé chez les hommes interrogés. Au contraire, je n'ai pas ressenti ce besoin du côté des épouses. Ce fait démontre encore une fois que pour ces épouses, les tâches ménagères s'accomplissent de manière naturelle et ne nécessitent aucun remerciement particulier. Tandis que du côté des hommes, participer aux tâches est apparemment quelque chose de particulier, d'hors du commun qui demande un accueil spécial.

J'ai également été marquée par le fait que les hommes qui participent aux tâches ménagères, même à un très petit pourcentage, ont l'impression qu'ils en font autant que leur épouse. Je ne peux pas citer l'un ou l'autre des maris car il faudrait que je reprenne l'ensemble de l'entretien. C'est en effet une impression générale, un élément qui m'a touchée durant les entretiens.

Concernant le fait de savoir si les négociations portent uniquement sur certaines activités, il est intéressant de constater qu'effectivement toutes les tâches ne sont pas négociables. Dans tous les couples interrogés, les personnes parlent de partage des tâches. Toutefois, après analyse des entretiens, il apparaît évident que ce partage n'est pas très équitable et que les hommes n'acceptent pas la discussion sur tout. Ce sont principalement les femmes qui prennent en charge les tâches ménagères et les hommes tentent de les soulager, comme ils le peuvent.

Par exemple, un sujet qui n'est pas souvent négociable est l'entretien du linge. Dans les couples interrogés, les femmes ont toutes la responsabilité de la lessive et du repassage. Le rapport sur l'égalité édité par l'Office fédéral de la statistique en 2003 démontrait bien cette répartition qui peut être considérée comme inégalitaire<sup>51</sup>. Ce

---

<sup>51</sup> OFFICE FEDERAL DE LA STATISTIQUE. *Vers l'égalité ? La situation des femmes et des hommes en Suisse : 3ème rapport statistique*. Neuchâtel, 2003. p. 76.



rapport annonce effectivement que les femmes assument 4 tâches ménagères sur 6, contre 2 seulement pour les hommes.

Un seul mari (couple n°2) affirme faire du repassage, mais les rideaux fermés. Propos que sa femme confirme : *« Il repasse, mais fait attention d'avoir les rideaux fermés pour ne pas qu'on le voie »*. Une nouvelle question se pose : les hommes ont-ils honte de participer aux tâches ménagères ? Trouvent-ils ces activités rabaisantes pour leur statut d'homme ? Ceci n'est toutefois pas confirmé par les réflexions de deux maris. Ils affirment parler de leur participation aux tâches ménagères dans le cadre de leur travail, en comparant ce que l'un ou l'autre fait.

Dans certains cas, le fait de cuisiner n'est pas non plus négociable de même que le rangement de la maison et l'entretien des sanitaires. Ces éléments varient selon les couples. Toutefois, certains maris font volontiers la cuisine. Pour d'autres, qui s'affirment plus maniaques que leurs épouses, le rangement et l'ordre sont très importants et ils passent donc passablement de temps à ces tâches.

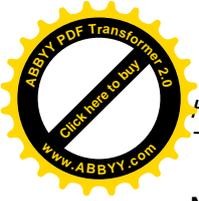
L'organisation générale du quotidien et de la prise en charge des enfants sont des tâches qui incombent aux femmes. Souvent, elles les trouvent lourdes et ingrates.

Il y eut des discussions intéressantes concernant l'entretien extérieur de la maison et le nettoyage de la voiture par exemple. La plupart des maris estiment que ce sont des tâches qui leur sont destinées, de même que l'entretien des sous-sols, garage et cave. Un mari a même dit : *« Aujourd'hui, elle est allée changer les pneus de la voiture, alors que ce serait visiblement une tâche qui incombe au mari. »* Un autre a souligné : *« Le garage, la cave et les sous-sols c'est mon domaine. En haut, c'est le sien. »*

A travers ces propos, on s'aperçoit que malgré une certaine évolution en ce qui concerne la répartition des tâches, il reste encore certains préjugés et croyances qui confirment la séparation entre le travail des hommes et des femmes. Je trouve intéressant de citer les propos d'Emeline (couple n°1), qui peuvent confirmer cette affirmation : *« Raphy me dit toujours : « je t'ai fait l'aspirateur, je t'ai fait la poussière. » Il m'agace quand il dit cela car il ne fait pas ces tâches uniquement pour moi, mais aussi pour lui. »*

Un autre élément est ressorti de ces rencontres : le fait d'avoir ou non du plaisir à effectuer les tâches. Il apparaît que si les hommes ont du plaisir à effectuer la tâche, ils la feront volontiers. Si cette tâche leur est pénible à faire, elle sera plus facilement exécutée par l'épouse, même si elle leur est également pénible. En d'autres termes, l'homme est prêt à aider si la tâche lui plaît. La femme n'a pas l'opportunité de se poser cette question.

L'hypothèse de savoir si toutes les tâches se sont pas négociables est donc confirmée, notamment pour l'entretien du linge où là, les maris interrogés n'entrent pas en matière.



Même si je disais plus haut que la répartition des tâches ménagères se faisait en principe lors de la « mise en couple » dans un appartement, je souhaiterais aborder ce que va amener comme changement l'arrivée d'un enfant à ce niveau. Chez tous les couples interrogés, les pères soulignent leur désir d'être présents dans la vie de leur enfant. C'est un point très important pour eux. Toutefois, dans les soins à apporter aux nouveau-nés, les mères étaient clairement plus actives que leurs conjoints. Emeline (couple n°1) dit à ce propos : « *Les soins aux bébés tels que les baigns, le changement des couches, il ne faisait pas trop* ». Par contre, pour ce qui est de passer du temps avec les enfants et de jouer avec eux, ils sont très présents.

Un élément commun à tous les couples est le fait que l'arrivée d'un enfant conduit les hommes à s'investir davantage dans les tâches familiales et domestiques<sup>52</sup>. Chez certains, on voyait un désir volontaire de s'investir plus tandis que pour d'autres, l'épouse a dû solliciter l'aide de son conjoint.

J'aimerais maintenant aborder le dernier point de cette hypothèse qui parle des raisons qui amèneraient une « non-négociation » des tâches ménagères. Je parlais de valeurs, croyance et d'éducation. Il est clairement apparu que ces éléments sont très importants dans la négociation. Le plus déterminant est l'éducation. J'ai remarqué que l'éducation reçue de ses parents ainsi que les valeurs inculquées ont une importance considérable quant à l'organisation d'un ménage.

Les filles, par exemple, ont souvent vu leur mère accomplir les tâches ménagères. Elles veulent faire comme elle. Ceci a été relevé par Laurence (couple n°4). De plus, reproduisant les croyances de leurs parents, elles vont plus facilement pousser leurs filles à accomplir des tâches ménagères et laisser les garçons à d'autres occupations. Ces filles grandissent donc dans l'idée que ces tâches leur sont dévolues.

Quant aux filles qui ont vu leur père participer aux tâches ménagères, elles demandent souvent à leurs maris d'en faire de même. Il leur paraît normal d'avoir un mari qui aide dans les tâches ménagères. Pour les hommes, s'ils ont vu leur père accomplir certaines activités domestiques à la maison, il leur sera plus facile de participer ensuite aux tâches avec leur épouse. S'ils ont eu l'exemple d'un père qui ne faisait pratiquement rien dans les tâches domestiques, ils auront tendance à vouloir faire de même dans leur vie de couple<sup>53</sup>. Les garçons qui ont appris dès leur plus jeune âge à participer aux tâches, même si ce sont des petites choses (faire son lit, débarrasser la table, etc...) se montrent par la suite plus ouverts au partage des tâches dans leur couple (exemple : couple n°1 : Emeline et Raphy).

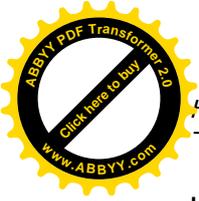
---

<sup>52</sup> L'âge du plus jeune enfant apparaît être la plus importante variable explicative déterminant la charge de travail domestique. Plus l'enfant est jeune, plus la charge de travail familial est lourde. Chaque année d'âge supplémentaire diminue la charge de travail domestique d'environ un quart d'heure. D'après BAUMGARTNER, Doris. *Bulletin d'informations démographiques : Travail familial, modèles d'activités rémunérées et répartition du travail domestique*. Neuchâtel : Bureau fédéral de la statistique, 2006. p.21.

<sup>53</sup> Ces éléments se sont retrouvés dans plusieurs entretiens. Par exemple :

Couple n°1 (Emeline et Raphy) : Emeline a vu son père aider sa mère dans les tâches domestiques. Elle trouvait alors normal que Raphy l'aide dans ces mêmes tâches.

Couple n°3 (Géraldine et Olivier) : Olivier avait un père qui ne participait pas ou très peu aux tâches domestiques. Il lui fut difficile, au départ d'aider Géraldine.



L'éducation reçue et les valeurs inculquées par les parents ont un rôle prédominant dans l'organisation que l'on va désirer pour sa vie de couple. Toutefois, il n'est pas dit que cela se passe de la manière dont nous avons été éduqués. Dans le couple n°2 (Yves et Maggi), il était mentionné qu'Yves, de culture italienne n'avait jamais rien fait étant petit dans les tâches ménagères. Après que Maggi ait dit qu'elle ne voulait pas tout faire elle-même et qu'il était nécessaire de partager les tâches, il a été d'accord pour participer davantage.

La répartition des tâches ménagères se fait également en fonction des disponibilités et de la présence à la maison. Dans les cas interrogés, les femmes sont les plus présentes et c'est donc elles qui exécutent le plus de tâches. Elles estiment cela normal. Elles mentionnent toutefois que, même si elles travaillent moins que leur mari, il est naturel qu'ils s'investissent également dans les tâches domestiques, en argumentant que la maison leur appartient également et qu'il est normal qu'ils participent.

Dans le cas où les deux époux travaillent à temps partiel (couple n°4), il est intéressant pour moi de constater qu'ils n'ont pas les mêmes priorités. La femme trouve nécessaire de ranger l'appartement, de faire le ménage avant de passer du temps avec ses enfants. L'homme, pour sa part, il prend ce temps « libre » pour se promener avec les enfants plutôt que pour faire le ménage. Nous verrons plus bas que ceci peut-être une source de conflits dans le couple.

Dans tous les couples, la garde des enfants est considérée par les hommes comme une tâche ménagère. C'est une des raisons pour laquelle les hommes se disent ouverts au partage des tâches. Je l'ai ressenti clairement dans toutes mes rencontres, les hommes veulent être plus présents dans la vie des enfants et tentent de s'investir plus. Les femmes font clairement une distinction entre les tâches ménagères et la garde des enfants. Elles ne considèrent pas que ces tâches font partie du même domaine.

Dans les couples où les hommes travaillent à plein temps, la question du temps partiel a été abordée. Il en est ressorti qu'ils apprécieraient beaucoup avoir un jour de congé supplémentaire pour s'occuper des enfants ou alors pour avoir des activités de loisirs. Rien n'a été mentionné par rapport aux tâches ménagères. Cela démontre que ces tâches domestiques restent quand même principalement, dans leur esprit, une question féminine. J'en conclus que les évolutions qui ont lieu se situent principalement au niveau de l'investissement auprès des enfants, mais pas en ce qui concerne les tâches ménagères.

Un élément peut jouer un rôle important dans la prise en charge des tâches ménagères : le fait que l'homme ait pris un appartement, ou un studio, avant de « se mettre en ménage » avec une femme. S'il a appris à s'occuper de l'entretien de son appartement et de son linge, à faire la cuisine ainsi que toutes les tâches relatives au fonctionnement d'un ménage, il sera plus facilement ouvert au partage des tâches dans le cadre de son couple. Ceci s'est confirmé durant les entretiens. Deux hommes avaient vécu seuls avant de se mettre en couple, ils ont participé plus volontiers aux tâches ménagères.



Toutefois, une fois avec leur épouse, celle-ci a pris d'avantage de responsabilités dans ce domaine. Ceci est notamment dû à un temps de travail moins élevé et à une certaine mentalité chez l'un et/ou chez l'autre des conjoints. C'est là que l'intervention de l'épouse pour demander une plus grande participation du mari a lieu, notamment si la charge de travail augmente, ou si elle désire simplement plus d'égalité dans le partage des tâches.

Pour en revenir au fait de savoir si l'homme a vécu seul avant la « mise en couple » ou non, il est intéressant de constater que lorsque l'épouse remplace directement la mère de l'homme, il est difficile de mettre en place un réel partage des tâches. Plus particulièrement si le mariage intervient tard et que l'homme a vécu chez ses parents jusqu'à un âge avancé.

Je peux parler ici également du fait d'introduire les cours de cuisine, d'entretien du linge et de couture pour les jeunes garçons également. Ces cours étaient auparavant plutôt réservés aux femmes. Le fait d'y inclure les jeunes hommes a sûrement une influence dans le fait de savoir si ces derniers participeront plus aux tâches ménagères ou non. Avec cette méthode, on tente de leur expliquer que ce sont des tâches qu'ils devront un jour accomplir, tant en couple qu'en tant que célibataire.

J'ai remarqué que les hommes participent aux tâches ménagères en complément de ce que font leurs épouses. La principale personne à gérer le quotidien est la femme. Même s'ils savent faire certaines choses car ils ont vécu seuls avant, ils auront tendance à laisser à leur femme la gestion du quotidien. Est-ce car les femmes prennent elles-mêmes cette responsabilité ? Je pense que dans certains cas, oui. Elles s'assignent volontairement la gestion principale des tâches ménagères, car elles ont grandi avec l'idée que c'était un travail de femme ou alors car elles n'ont plus d'activités professionnelles (ou elles travaillent à temps partiel) et qu'elles estiment cela normal.

Concernant la négociation autour de l'activité professionnelle, les choses se sont passées plus simplement. Au début du mariage ou de la vie en commun, les deux partenaires travaillent en principe à 100%. Dans ce cas, l'arrivée d'un enfant amène un changement d'organisation. Il est toutefois systématiquement discuté à l'intérieur du couple.

Dans tous les couples interrogés, la première naissance amène une diminution du temps de travail de l'épouse<sup>54</sup>. Elles ont des professions qui le permettent. En effet, trois épouses sont enseignantes d'école primaire et une est professeure au cycle d'orientation : des professions qui permettent le travail à temps partiel. Apparemment, les activités professionnelles des maris ne leur permettaient pas ou difficilement de diminuer leur temps de travail. Dans tous les cas, les couples disent que c'est très naturellement que la femme diminue son temps de travail à la

---

<sup>54</sup> Chez les femmes, le temps partiel est majoritairement présent chez les 30–59 ans; pour elles, cette forme d'activité garde comme fonction principale de permettre la conciliation entre travail et famille. D'après l'OFFICE FEDERAL DE LA STATISTIQUE. *Le temps partiel en Suisse*. Neuchâtel, juillet 2006. p.10.



naissance du premier enfant. J'aimerais souligner ici qu'il en est de même pour les femmes et les hommes qui ont d'autres professions.

De plus, les quatre épouses travaillent dans le village où est établie leur famille. Ceci facilite également l'organisation pour la prise en charge des enfants. Elles sont en effet plus près pour les récupérer lorsqu'ils ont terminé l'école, pour leur faire les repas ou même pour s'arranger en cas de maladie ou de problèmes à leur sujet. Les quatre maris exercent leur métier dans des villes éloignées, la plus proche était à 20 kilomètres.

Ce sont des éléments qui peuvent paraître anodins mais à mon avis, ils ont un rôle important. En effet, je pense que les femmes choisissent davantage, pas dans tous les cas mais plus régulièrement, des professions et des conditions de travail leur permettant de pouvoir un jour s'organiser et mieux concilier vie de famille et vie professionnelle. C'est une question, il me semble, que les hommes se posent encore peu.

Souvent pour des critères financiers (les hommes ont un meilleur revenu que les femmes<sup>55</sup> et un temps partiel ferait survenir une perte importante de revenus) mais également pour des raisons de valeurs, les femmes ont donc diminué leur temps de travail. Pour démontrer ce critère de valeur, j'aimerais citer Olivier (couple n°3). Lui travaille à 100% et sa femme à 10%. Elle est la principale responsable des tâches ménagères. Il dit : « *notre mentalité à tous les deux était ainsi par rapport au partage des tâches ménagères et au niveau de l'activité professionnelle, indépendamment du salaire et des moyens que nous avons.* »

Je trouve assez frappant, dans un couple notamment, cette vision de la répartition entre les deux partenaires de l'activité professionnelle. Il apparaît nettement dans leur discours que dans l'ordre naturel des choses, la femme doit rester à la maison et l'homme au travail. D'autres couples sont plus ouverts sur la question, en trouvant normal au contraire que la femme veuille travailler hors du domicile, tout en restant fermés quant à la possibilité d'un temps partiel chez le mari.

Lorsque de nouvelles naissances arrivent, les femmes diminuent encore leur temps de travail. La question se pose alors d'arrêter complètement ou non. Certaines arrêtent, par obligations familiales ou par envie de s'épanouir en tant que mère de famille et d'autres tentent de trouver des solutions pour ne pas avoir besoin de d'arrêter entièrement. Le couple n°4 (René et Laurence) a trouvé une solution : le travail à temps partiel pour René. Il dit à ce sujet : « *Elle avait fait des études, il aurait été dommage qu'elle arrête complètement. Surtout que nous avons la possibilité de travailler les deux à temps partiel.* » René exerce une activité professionnelle dans le domaine du social, où le travail partiel est plus facilement

---

<sup>55</sup> En moyenne, les salaires des femmes sont bien inférieurs à ceux des hommes. L'écart s'élève à 21% dans le privé, à 10% dans le public. A formation égale, à statut professionnel égal, à qualifications égales et à ancienneté équivalente, les femmes restent nettement défavorisées. D'après l'OFFICE FEDERAL DE LA STATISTIQUE. *Vers l'égalité ? La situation des femmes et des hommes en Suisse : 3<sup>ème</sup> rapport statistique.* Neuchâtel, 2003. p. 56.



envisageable que dans d'autres professions. Je me pose la question suivante : est-ce uniquement si la femme fait des études qu'il est dommage qu'elle arrête de travailler ?

Une discussion a lieu dans tous les cas à l'intérieur des couples interrogés afin de trouver une solution satisfaisante pour les deux. J'ai tout de même remarqué qu'il y a beaucoup de croyances qui influencent ce choix. Yves (couple n°2) dit à ce sujet : « *Il me semble que c'est normal que ce soit la maman qui reste avec les enfants, surtout s'ils sont en bas âge* ».

Les finances ont également un rôle très important. Il semble que si on diminue le salaire des deux époux, la famille ne s'en sort pas, alors qu'une diminution du revenu de l'activité de l'épouse gêne à une moindre mesure. Ceci dans le cas où l'épouse gagnerait moins que son mari, ce qui est quand même plus fréquent<sup>56</sup>.

La plupart des couples estiment important que l'épouse conserve un lien avec le monde du travail, pour son bien-être. Les femmes ont souligné ce besoin de trouver un équilibre entre ces deux sphères de leur vie : professionnelle et familiale. Une des mères interrogées dit qu'elle trouve important d'avoir une vie sociale où l'on ne parle pas seulement d'enfants. Certains hommes pensent au contraire que si leur salaire est suffisant pour faire vivre la famille, l'épouse n'a pas besoin de travailler, chose qui n'est pas confirmée dans le discours des femmes.

J'ai remarqué un autre élément très intéressant. Effectivement, il apparaît, dans mes entretiens, que l'activité professionnelle de la femme dépend du fait qu'elle puisse gérer à la fois le ménage, les enfants et son travail. La même chose n'est pas transposable chez les hommes. Leur taux d'activité et le simple fait de travailler ou non ne dépendent d'aucun élément extérieur, mais simplement de leur envie (en tenant compte du fait qu'un revenu est nécessaire pour l'entretien de la famille).

J'ai également été marquée, chez les couples que j'ai interrogés, par le fait que la carrière professionnelle aurait plus d'importance pour les hommes que pour les femmes. Ces dernières accorderaient moins de valeurs au fait d'avoir un travail, des responsabilités, etc... Les hommes seraient plus sensibles à cela. Cet élément ressort de certains propos tenus par l'un ou l'autre couple. Par exemple Géraldine (couple n°3) dit : « *Il a un travail dans lequel il s'épanouit complètement, il l'adore. Moi j'étais contente mais ce n'était pas ma passion. Mon désir était de rester à la maison.* Cependant, certaines femmes parlent de l'importance qu'a une activité professionnelle pour elles. Ce qui démontre que mes propos ne peuvent pas être généralisés.

---

<sup>56</sup> Un élément pour expliquer ceci : Les femmes sont plus nombreuses que les hommes à ne pas suivre une formation postobligatoire et les hommes sont majoritaires dans les formations supérieures. Avec le temps, les disparités dans le domaine de la formation se sont amenuisées, mais un écart important sépare toujours les jeunes adultes des deux sexes, en particulier au niveau tertiaire. D'après l'OFFICE FEDERAL DE LA STATISTIQUE. *Vers l'égalité ? La situation des femmes et des hommes en Suisse : 3<sup>ème</sup> rapport statistique*. Neuchâtel, 2003. p. 24.



D'après certains propos tenus par les hommes que j'ai interrogés, on pourrait déduire que même les hommes accordent moins d'importance au travail des femmes. Ils disent en effet que si leur salaire permettrait à la femme de ne pas travailler, ce serait une bonne solution pour la famille, ou encore que le travail féminin est inutile si le revenu sert à payer une crèche.

Ces éléments ne doivent pas être généralisés, car ils ne sont pas transposables à tous les couples interrogés. Mais c'est un facteur qui permet une certaine compréhension de la situation.

En essayant de me centrer sur la discussion du couple à propos de l'activité professionnelle, il me semble que la femme demande à son mari ce qu'il pense de son envie ou non de continuer à travailler. La discussion a lieu sur cet élément. La plupart du temps, ce sont les femmes qui veulent en parler avec leur mari. Rares sont les maris qui abordent ce sujet, encore moins si c'est pour parler de leur temps de travail.

Je remarque qu'il existe un fait très important, qui est spécifique aux villages et particulièrement présent en Valais : la disponibilité de l'entourage pour la garde des enfants. Dans tous les couples interrogés, les parents, frères, sœurs, oncles, tantes, neveux ou nièces leur permettent de s'organiser pour mieux concilier travail et famille. Le fait de pouvoir compter sur sa famille pour faire à manger aux enfants par exemple ou les recueillir après l'école est d'une grande aide pour les couples et laisse de plus grandes possibilités aux femmes d'exercer une activité professionnelle.

Pour tenter une comparaison avec la répartition des tâches ménagères et la répartition du temps de travail professionnel, je dirais que la discussion est systématique à l'intérieur des couples pour savoir comment va s'organiser le temps de travail des deux conjoints. Même si certains hommes restent réfractaires à l'idée de voir leur épouse travailler, ils y sont plus ouverts que dans la négociation du partage des tâches ménagères. L'activité professionnelle des femmes me semble un sujet plus accessible aux hommes que le partage des tâches domestiques.

Je peux confirmer que le choix concernant une certaine organisation familiale n'est pas systématiquement négocié à l'intérieur du couple. Ce sont plus particulièrement les femmes qui demandent qu'une négociation ait lieu sur la répartition des activités du quotidien familial. Cependant, il arrive que les hommes ne veuillent pas entrer en matière pour une ou l'autre des tâches. Par ailleurs, certaines activités ne font l'objet ni d'une revendication ni d'une discussion : leur réalisation s'organise d'elle-même, sans négociation. Dans ces cas-là, c'est effectivement en raison de l'éducation reçue ainsi que de certaines croyances. Personne ne revendique un éventuel partage et les deux membres du couple s'accommodent de cette manière de faire. Ceci est d'ailleurs le cas en ce qui concerne l'organisation professionnelle. La répartition à ce niveau semble amener moins de discussions : l'homme et la femme ont souvent les mêmes attentes, liées à leurs envies, à leurs valeurs ou à leur éducation.



## Hypothèse 2

L'hypothèse n°2 était la suivante :

*L'adaptation d'un certain modèle d'organisation familiale implique des conflits et des renoncements d'un ou des deux partenaires.*

Pour l'analyse de cette hypothèse, il est nécessaire de faire la distinction entre les conflits et les renoncements au niveau de l'organisation familiale et de l'organisation professionnelle. Des dissemblances dans les réponses des couples interrogés me poussent à le faire.

### Conflits et renoncements au niveau de l'organisation familiale

En ce qui concerne les conflits dans le choix d'une organisation familiale, je peux dire qu'ils ne sont pas systématiques. Toutefois, certains couples doivent passer par cette étape pour arriver à trouver une solution satisfaisante pour les deux.

Je tiens à rappeler que le choix de l'organisation familiale et de la répartition des tâches ménagères se fait lorsque le couple se « met en ménage ». Il y a alors moins de tâches ménagères à accomplir et la répartition en est facilitée. Toutefois, comme nous l'avons vu précédemment, cette distribution est bien souvent inégalitaire, même sans enfants. Comme le dit René (couple n°4) : « *Au début je ne faisais pratiquement rien. Sans les enfants, il n'y a pas beaucoup de travail alors c'est vrai que Laurence faisait tout.* »

Lorsque le couple emménage, certaines choses vont se répartir naturellement, d'autres vont nécessiter une discussion, comme je l'ai développé dans le point précédent. Tous les couples relèvent le même élément : il n'y a pas de conflit, au début, dans l'organisation du quotidien. Ils disent qu'un apprentissage de l'autre doit être fait, mais qu'en général l'organisation du ménage ne génère aucun conflit. Le fait de ne pas avoir d'enfants est souvent relevé : cela amène moins de tâches ménagères.

Les couples ont beaucoup de peine à se souvenir de la négociation qui a lieu, ou non, dans l'organisation du ménage lorsqu'ils emménagent ensemble. Pour la plupart, elle remonte à longtemps et ils se souviennent plus facilement des réajustements qu'il a fallu accomplir par la suite. Je pense que c'est pour cette raison que tous les couples disent qu'aucun conflit n'a eu lieu. Raphy (couple n°1) dit à ce sujet : « *il y a eu deux ou trois crises. Nous ne nous sommes jamais beaucoup disputés à ce sujet, c'était plutôt des discussions, comme dans tous les couples.* »

Là où les couples sont plus explicites à propos d'éventuels conflits, c'est au niveau des réajustements qui se sont avérés nécessaires plus tard. En effet, dans la plupart des cas, des conflits apparaissent notamment lorsque les enfants arrivent et que la quantité de travail ménager augmente. Si les femmes sont les principales responsables de ces tâches et qu'elles doivent continuer de l'être avec la venue des enfants, cela fait beaucoup de travail et demande une participation plus grande des hommes. Une discussion est alors nécessaire.



Certains le comprennent très bien et ont envie de s'investir d'avantage dans les tâches quotidiennes. Comme c'est le cas de René (couple n°4) : « *Plus il y avait de travail, plus il y avait de discussions entre nous pour savoir comment je pouvais aider.* »

Pour d'autres, par contre, ceci est plus difficile car ils ne comprennent pas que la charge de travail devient trop élevée pour leur femme. Des conflits apparaissent donc à ce niveau. Les deux conjoints vont alors vivre un moment d'incompréhension mutuelle. Cette situation est expliquée par Géraldine (couple n°3) : « *Nous avons dû faire un grand réajustement, avec la venue rapprochée des enfants. C'était tendu entre nous au niveau de l'organisation du ménage et de la vie quotidienne. Il devenait trop lourd pour moi, j'étais beaucoup trop fatiguée. Ce réajustement s'est fait dans la douleur, mais après tout allait mieux. Depuis ce moment, il m'a beaucoup plus aidée.* »

Les conflits peuvent également apparaître pour d'autres raisons. Il ressort par exemple chez les couples interrogés que les époux n'exécutent pas des tâches semblables de la même manière. Ceci peut agacer l'un ou l'autre et engendrer un conflit. Laurence (couple n°4) explique ceci : « *quand j'arrive du travail et que les choses ne sont pas faites comme je voudrais qu'elles le soient, il se peut qu'il y ait des conflits.* » Son mari, René relève également cet aspect. Il dit que lorsque les deux travaillent à temps partiel et sont à la maison quelques jours, il est inévitable que les choses ne soient pas faites de la même manière.

Laurence (couple n°4) soulève également un élément important : le fait que son mari et elle ne voient pas les mêmes choses à accomplir. Lui va peut-être se concentrer sur certaines tâches et en négliger d'autres, celles-là mêmes que Laurence privilégie. Quelques tensions peuvent alors naître. De plus, elle va attendre qu'il voie ce qu'il faut faire mais lui ne verra pas les mêmes choses.

Ces éléments confirment que les femmes sont en quelque sorte éduquées au fait de devoir accomplir des tâches ménagères, au contraire des hommes. Dès leur plus jeune âge, on leur apprend et on leur montre les tâches qu'elles devront accomplir plus tard, en tant qu'épouse et mère.

Le troisième rapport statistique sur l'égalité<sup>57</sup> rapporte également un élément intéressant à ce sujet : il est dit que : « *les femmes semblent nettement plus nombreuses que les hommes à évoquer des conflits portant sur la répartition des tâches ménagères.* » Il est également souligné que « *c'est sans doute dû au fait que les hommes sont beaucoup moins impliqués dans ces activités et attachent moins d'importance que les femmes aux déclarations et aux actes relatifs à ces tâches.* »

Laurence (couple n°4) souligne qu'une différence générale entre homme et femme doit avoir une incidence sur la façon dont on désire organiser sa vie familiale. Le

---

<sup>57</sup> OFFICE FEDERAL DE LA STATISTIQUE. *Vers l'égalité ? La situation des femmes et des hommes en Suisse : 3<sup>ème</sup> rapport statistique.* Neuchâtel, 2003. p. 74.



simple fait d'avoir peut-être des sensibilités différentes, des manières différentes de voir la vie influence les choix et crée des tensions entre les hommes et les femmes.

Dans le même ordre d'idées, une raison qui peut créer un conflit est le fait de ne pas avoir les mêmes priorités. Alors que, pour un des deux conjoints, la priorité est de s'occuper des enfants, faire des jeux ensemble, pour l'autre la priorité est de prendre en charge les tâches ménagères. Ceci est inévitablement problématique. Toutefois, je ne peux pas faire de généralisation pour les hommes et les femmes. En effet, dans un couple, la femme trouve important de faire le ménage et que tout soit propre avant de prendre du temps avec les enfants. Elle dit à ce propos (Laurence, couple n°4) : *« Je me sens responsable du ménage et de faire en sorte que ce soit propre. J'y accorde beaucoup d'importance. Peut-être même trop... Parfois je fais le ménage au lieu de m'occuper des enfants. »*

Dans ce couple, le mari préfère aller promener avec les enfants et passer du temps avec eux plutôt que de faire le ménage.

Une autre maman dit le contraire (Maggi, couple n° 2) : *« Pour moi c'est plus important que je joue avec les enfants à pleins de jeux et le rangement se fera après. Pour lui, c'est plus important de ranger et de jouer après. »*

Cet élément de priorités dans les tâches à accomplir est une raison menant à un éventuel conflit. Les deux partenaires ne donnent pas la même importance aux tâches pour des raisons ayant trait à la personnalité, à l'éducation reçue ou encore aux valeurs reçues.

Toujours dans ce même ordre d'idées, les hommes et les femmes, n'ont parfois pas la même vision du « sale » et du « propre ». Alors que, pour les premiers une pièce semble propre, pour les secondes, elle nécessite d'être davantage nettoyée ; encore un élément amenant des conflits. Durant mes entretiens, j'ai remarqué que les femmes ont une notion plus accentuée du « sale ». Pourquoi les hommes sont-ils plus tolérants avec la saleté et le désordre ? Il y a plusieurs éléments de réponses : l'éducation, les traits de personnalité, les valeurs... Peut-être est-ce parce que les hommes se disent que leur femme nettoiera de toute façon et qu'ils peuvent ainsi y accorder moins d'importance ? J'ai en effet remarqué durant mes rencontres que les femmes se sentent plus responsables des tâches ménagères que les hommes. Elles s'assignent volontairement ou non le bon fonctionnement du ménage, ce qui permet aux hommes de se décharger.

Une autre raison de conflits, que je trouve d'ailleurs très intéressante, est le fait que le mari ou la femme va rechercher en son conjoint son père ou sa mère. En exemple le couple n°3 (Géraldine et Olivier) : le père de Géraldine est un homme qui ne sort jamais, qui ne s'arrête jamais après le travail et ne s'absente jamais le week-end. Olivier, au contraire apprécie de boire l'apéro le soir après le travail et de sortir avec ses amis le week-end. Ceci a engendré des conflits dans le couple car Géraldine n'acceptait pas le comportement d'Olivier. Celui-ci lui reprochait qu'elle souhaite qu'il ressemble à son père. Géraldine n'en avait pas conscience mais elle dit que cela avait certainement une influence.



Il est souvent ressorti que les femmes doivent gérer l'organisation quotidienne de la famille et surtout la garde des enfants, si les deux parents travaillent. Ce sont par exemple elles qui doivent trouver des personnes pour garder les enfants s'ils arrivent de l'école et que personne n'est présent ; ce sont elles également qui doivent s'arranger pour que les enfants soient pris en charge si les deux parents ont une réunion. Elles trouvent cette responsabilité lourde et parfois difficile. C'est une raison qui peut amener un conflit. Maggi (couple n°2) explique très bien ceci : *« C'est moi qui m'occupe de l'organisation du quotidien. C'est ingrat. Même les jours où je travaille, c'est moi qui dois m'occuper de faire garder les enfants. C'est très énervant. Même si lui a une activité « loisir » et moi une réunion de travail, c'est moi qui doit m'organiser. [...] C'est énervant de tout gérer. Il arrive qu'il y ait des disputes. D'un autre côté, il faut que quelqu'un prenne en charge cette responsabilité et lui est loin toute la journée. Je lui dis que j'en ai marre parfois. Il comprend. Mais nous n'avons pas tellement le choix de faire différemment. »*

Cela démontre que la femme est la principale responsable du bon déroulement du quotidien de la famille. Cet élément est ressorti dans tous les couples. Maggi (couple n°2) le résume en ces termes : *« Je pense que ça coule de source que ce sont aux femmes à faire en sorte que tout se passe au mieux. »*

Les hommes tentent toutefois de soutenir leurs épouses, avec quelques limites, comme expliqué plus haut. Comme elles travaillent en général moins que leurs maris, elles trouvent normal d'être plus actives dans cette organisation. Toutefois, elles souhaiteraient plus d'investissement de la part de leurs époux. Cette situation peut provoquer des conflits.

Un élément intéressant faisant naître d'éventuels conflits est la manière de dire les choses à son conjoint. René (couple n°4) dit à ce propos : *« Il y a forcément des fois où l'on va s'énerver, cela dépend de la manière de dire les choses. On peut faire une remarque que l'autre va mal prendre. Par exemple, Laurence me dit parfois : « C'est toujours moi qui fait ceci » ou encore « tu ne fais jamais cela » alors que ce n'est pas vrai ! En tout cas pas toujours... »*

Afin d'éviter les conflits, les couples ont relevé un point très important : la communication. Le fait de dire à son conjoint ce que l'on ressent et ne pas les garder pour soi. Il faut ensuite être attentif à la manière de dire ces choses qui nous agacent et que l'on a besoin d'exprimer.

J'ai remarqué que les couples n'apprécient pas d'évoquer devant moi des conflits qu'ils ont eus dans leur couple au sujet de l'organisation du quotidien, plus particulièrement les hommes. Ce qui est tout à fait compréhensible. Un des maris répète souvent qu'entre lui et sa femme, il n'y a jamais eu de conflits pour l'organisation du quotidien. Est-ce un désir d'apparaître comme le couple idéal ? Une honte d'avoir eu des conflits pour s'organiser ? Toutefois, au fil de la discussion, des petites disputes et autres tensions apparaissent.

Les éventuelles renonciations sont intimement liées aux conflits. Au niveau de l'organisation familiale, je tiens à préciser que lorsque le couple est sans enfants, il



n'y a pas beaucoup de renoncements pour les deux membres du couple. La question est alors uniquement basée sur la répartition des tâches ménagères.

Un premier enfant amène une remise en question. Les enfants suivants vont encore accentuer cet élément de renoncement, un changement de priorité qu'il est nécessaire de faire avec l'arrivée d'un enfant. René (couple n°4) l'explique bien : *« On vit différemment avec des enfants. Les copains, le sport, rester au boulot pour parler avec des collègues sont des choses qui passent après la vie de famille ».*

Tous les couples mentionnent le fait que les enfants amènent forcément un déplacement des priorités. Ils ne parlent pas de sacrifices, le terme est trop fort selon eux, mais plutôt d'un changement de priorités.

Avant d'avoir des enfants, il est évident que l'on peut gérer son quotidien plutôt librement, sans contraintes. Les enfants amènent un réaménagement de ce quotidien. Les couples ne s'en plaignent pas. Ils disent que c'est un choix.

Quelques hommes tout d'abord ont parlé du fait que leur vie sociale était mise un peu de côté. Certains pour des raisons familiales mais également professionnelles. Raphy (couple n°1) dit : *« J'ai un jour de congé par semaine. Je me dis souvent que j'ai un jour de congé juste pour rester à la maison... Je ne dis pas que je ne suis pas content, mais j'aimerais aussi profiter de mon jour de congé pour moi. »*

De plus, la vie associative est également mentionnée en lien avec la renoncement de quelque chose d'important. Certains hommes disent qu'ils ne peuvent pas faire tout ce qu'ils aimeraient à côté de leur vie de famille. Quelques conflits peuvent alors apparaître.

Raphy (couple n°1) dit à ce sujet : *« Nous nous « engueulons » parfois à ce sujet (vie sociale, associative). C'est moi qui essaie de lui dire qu'à part boulot-maison je ne fais rien. J'ai presque l'impression parfois de me priver, d'avoir une vie en semi-liberté.*

Les deux conjoints veulent, en principe, une vie sociale et des activités loisirs. Il arrive parfois que l'un ou l'autre en ait plus et cela peut amener quelques tensions.

Certains hommes ont constaté que l'arrivée d'un enfant amène également un changement de priorités. Ils le vivent plutôt bien, certaines fois avec un sentiment de renoncement mais lié à un choix personnel. D'autres hommes ont plus de peine à le comprendre et n'apportent aucun changement à leur quotidien. C'est le cas d'un couple où l'homme avait toujours la même vie après la naissance de leur enfant : apéro après le travail, sortie le week-end etc... La femme n'appréciait pas ce comportement et a demandé à son mari de changer. Celui-ci, après plusieurs disputes, a admis que sa femme l'attendait le soir pour l'aider dans les tâches ménagères et surtout avec les enfants. Il a ensuite changé son comportement et mis ses priorités ailleurs. Ceci démontre que ce déplacement de priorités n'est pas une évidence pour tout le monde.



Cet homme dit également que c'est le lot de tous les couples mariés. Je trouve ces propos un peu pessimiste. Il dit plus tard que sa vie sociale est mise de côté et qu'il n'a plus les mêmes contacts avec ses amis qu'auparavant.

Certains hommes ont également fait mention de leur envie de faire des formations continues, qui était mise de côté avec la venue des enfants. Les femmes interrogées n'en ont pas fait mention. On s'aperçoit que la vie sociale, associative, ainsi que la formation continue sont les principaux points que les hommes mentionnent en termes de renonciation. Ils ont également cité le temps à disposition pour eux-mêmes (pour sortir prendre l'air, en montagne par exemple). Certains hommes disent qu'ils ont besoin de ce moment pour eux, en pleine nature. Ces propos étaient si fort que j'ai parfois eu l'impression qu'ils avaient plus besoin de ce moment en solitaire en pleine nature ou ailleurs, que leur femme.

Concernant ces dernières, le temps pour elles et la vie sociale sont les deux éléments principaux ressortant de la discussion sur la renonciation. Emeline (couple n°1) dit à ce propos : « *Avec les enfants, je n'ai plus le temps de prendre un livre et de lire ou d'aller me promener seule* » Une autre épouse interrogée parle du fait qu'elle a allaité ses trois enfants. Durant ces périodes, elle devait se montrer disponible pour l'enfant. Ceci démontre une certaine dépendance de la femme par rapport à ses obligations familiales. Dépendance qui n'existe pas, ou très peu, chez les hommes.

Les femmes parlent plus facilement de la vie de couple, qui bien souvent est placée au second rang, après les enfants. Le temps passé à deux leur manque parfois.

Plusieurs éléments forts intéressants sont ressortis de cette discussion autour des renoncements. A propos de la vie sociale, un homme remarque : « *Une femme, c'est toujours moins sociable.* ». Ces propos m'ont quelque peu choquée. Ils signifieraient que, pour une femme, avoir moins de vie sociale est quelque chose de normal et que pour un homme ce serait plus grave ? Les hommes auraient-ils plus besoin d'une vie sociale que les femmes ?

Par contre, Laurence (couple n°4) parle du fait qu'elle n'aimait pas sortir avant de se marier et de vivre avec celui qui est devenu son époux. Le fait de ne pas le faire d'avantage maintenant qu'elle a des enfants ne lui pose pas de problème et elle ne le vit pas comme une renonciation.

Toujours au sujet de la vie sociale, il apparaît dans quelques couples que, si les deux sont à la maison pour les enfants, c'est plus facilement le mari qui sort. A chaque fois, ces hommes disent que leurs femmes comprennent ce besoin.

Dans tous les couples, j'ai ressenti de la part des femmes une inquiétude par rapport à la vie sociale de leur mari. Elles ont toutes le souci que leur époux se sente frustré d'avoir moins de vie sociale avec la venue des enfants. Elles font le maximum pour qu'il puisse en avoir le plus possible. Comme le dit Géraldine (couple n°3) : « *J'apprécie énormément qu'il soit plus présent à la maison mais j'ai toujours peur qu'il soit frustré.* »



Emeline (couple n°1) dit également : « *Je trouve que du temps pour lui, ça lui manque. Il a besoin du temps pour être seul et je pense que ça lui ferait du bien.* »

Ce souci ne se retrouve pas du côté des maris, qui ne mentionnent pas du tout cet élément à propos de leurs femmes respectives. Par contre, ils ont conscience des sacrifices de leurs épouses, qui sont plus ou moins conséquents selon la situation. Dans le cas du couple n°3, trois enfants sont nés successivement. Géraldine a donc passablement mis de côté sa vie personnelle et sociale durant plusieurs années. Olivier s'exprime ainsi à ce sujet : « *Ces dernières années, elle n'est pas beaucoup sortie ! Elle a fait des sacrifices, c'est évident !* »

Dans le même ordre d'idées, je trouve très intéressant le fait que les activités de la femme passent après celles du mari. Ce n'est pas une généralité, mais un élément que j'ai retrouvé dans plusieurs couples. Si les deux partenaires ont une activité le même soir, c'est la femme qui s'arrange pour que son époux puisse participer à son occupation. Elle s'organise d'abord pour la prise en charge des enfants pour qu'ensuite elle puisse faire son activité. C'est également un sujet de conflits entre ces couples.

Comme mentionné plus haut, le fait que les femmes doivent mettre leur vie sociale de côté est un facteur important : comme elles allaitent souvent leurs enfants, il est évident qu'elles ne peuvent pas faire les mêmes choses que leurs maris. Elles doivent notamment être plus présentes à la maison pour remplir cette tâche.

Dans tous les cas, ce sont donc les enfants qui amènent un réajustement des priorités à l'intérieur d'un couple. La plupart des conjoints ont toutefois des renoncements à faire. Tous les couples parlent alors d'efforts à accomplir en attendant que les enfants soient plus grands.

### Conflits et renoncements au niveau de l'organisation professionnelle

Maintenant que j'ai abordé les conflits sous l'aspect de l'organisation familiale et de la répartition des tâches ménagères, je vais parler ici de l'organisation professionnelle. Les choses se déroulent de manière bien différente. En effet, il est rare que des conflits apparaissent à ce niveau. Les couples ont plus tendance à discuter de la manière dont ils voient leur vie professionnelle. Comme je l'ai déjà mentionné plus haut, il ressort clairement que les hommes sont plus ouverts à la discussion sur l'activité professionnelle de leur femme que sur la répartition des tâches ménagères.

Au préalable, j'aimerais préciser que lorsqu'il n'y a pas d'enfants, les partenaires travaillent en principe les deux à plein temps. Il y a moins de tâches ménagères, et même elles ne sont pas très bien réparties à l'intérieur du couple, la charge du travail se fait moins sentir sur la personne la plus responsable. Lorsque le premier enfant arrive, une discussion a lieu pour savoir comment le couple va s'organiser. La venue d'autres enfants va également amener de nouvelles discussions. La décision se prend selon des critères financiers, de bien-être, de valeurs et d'attentes communes.



Il ressort, dans la plupart des cas, que la venue du premier enfant engendre une diminution du temps de travail de la femme. Soit elle arrête complètement, soit elle baisse son pourcentage. La discussion se porte à ce niveau, en principe sans conflits.

Avec la venue d'autres enfants, soit la mère diminue davantage son temps de travail et le mari continue à plein temps, soit il tente également de baisser son temps de travail. C'est le cas du couple n°4. Après la venue du troisième enfant, Laurence voulait continuer à travailler. Le couple a donc cherché une solution auprès du temps de travail de René. Celui-ci exerçant une activité dans le domaine du travail social, il fut donc plus facile d'envisager un temps partiel. Je cite René : « *Laurence avait envie de travailler. Il aurait été dommage qu'elle arrête complètement à cause de ses études. C'est là qu'on a cherché une solution de mon côté pour que je puisse diminuer mon temps de travail.* » René est très content d'avoir pu diminuer son temps de travail. Il trouve agréable qu'elle puisse travailler et lui rester à la maison et avoir du temps avec les enfants.

Une chose m'interroge ici : est-ce uniquement lorsque la femme a fait des études qu'il est dommage qu'elle arrête de travailler ? J'estime qu'une femme doit pouvoir exercer un travail, si elle le désire, quel que soit sa profession.

Je trouve dommage que tous les secteurs d'activités ne laissent pas la possibilité de temps partiel chez les hommes. Certains milieux ne le considèrent pas comme important et ne voient pas les avantages qu'ils pourraient en tirer. Le temps partiel chez les hommes est encore très stigmatisé, plus particulièrement encore dans les régions rurales. Les grandes villes suisses (ex. Genève) ont plus facilement intégré ce mode de travail.

Un aspect très important ici est le fait d'avoir les mêmes attentes. Géraldine (couple n°3) dit à ce sujet : « *Au niveau professionnel, tout s'est passé sans problème car nous avons les mêmes attentes. Nous trouvons les deux assez naturel qu'Olivier garde son activité à 100% et que moi je diminue. C'était mon attente et la sienne aussi.* » Olivier confirmait ses propos en disant que c'était un désir commun et une évidence pour tous les deux.

Pour prouver que les attentes des deux partenaires ont une incidence très grande sur l'organisation du quotidien et l'apparition de conflits, je reprends les propos d'Olivier (couple n°3) : « *Je n'ai jamais voulu que Géraldine travaille. Je n'aurais jamais pu admettre qu'elle veuille travailler trois jours par semaine par exemple. J'aurais été très « embêté » et cela aurait été une source de conflits entre nous. J'estime que lorsqu'elle a des enfants, la femme doit rester à la maison. Nous avons la même vision des choses.* »

Les attentes peuvent se diriger dans une autre direction. Emeline (couple n°1) dit à ce propos : « *Je me voyais travailler et avoir un mari qui m'aide.* » Ensuite, les hommes sont plus ou moins ouverts à cette possibilité. Certains vont être d'accord de participer plus aux tâches ménagères si leur épouse travaille d'autres vont estimer que l'épouse peut travailler seulement si elle assume les tâches ménagères et familiales. C'est ensuite au niveau de l'organisation de la répartition des tâches



ménagères que peut intervenir un conflit, mais pas dans l'organisation de l'activité professionnelle.

Il est intéressant de constater que souvent, les hommes sont ouverts à l'activité professionnelle de la femme, à condition qu'il existe un moyen de l'exercer à temps partiel. Elle peut ainsi continuer à accomplir la majorité des tâches ménagères. Ce point est ressorti dans plusieurs entretiens. En outre, si les hommes avaient la possibilité d'obtenir un emploi à temps partiel, leur temps libre serait alors principalement orienté vers des activités loisirs ou la garde des enfants, et non vers le soutien à son épouse pour les tâches ménagères proprement dites. De plus, les hommes ne se voient pas arrêter totalement l'activité professionnelle. Certains pas du tout, d'autre un jour ou deux par semaine mais pas plus. Olivier (couple n°3) souligne cet élément dans ces propos : *« je n'aurais jamais pu arrêter de travailler pour garder les enfants. Souvent, je lui demande comment elle fait. C'est presque plus de travail que moi ! Moi je vois du monde, c'est diversifié. Ici, c'est tous les jours la même chose. C'est très pénible et je la félicite. Mais elle, cela ne la dérange pas du tout ! »*

Dans la plupart des couples, le fait de savoir qui va diminuer son temps de travail et dans quelle mesure se discute ensemble. Il n'y a pas de conflits à ce niveau-là.

J'ai souvent remarqué que c'est la femme qui introduit le sujet, en disant qu'elle souhaite continuer de travailler. Elle soulève notamment qu'après un arrêt plus ou moins long, il est ensuite difficile de retrouver un travail. De plus, pour leur bien-être psychique elle trouve important d'avoir une activité hors du domicile. Les hommes le comprennent souvent et sont ouverts sur la discussion.

Ce qui m'interroge est le fait que les femmes doivent pouvoir justifier leur envie de continuer leur activité professionnelle et demander, en quelque sorte, l'avis de leur conjoint. Dans le cas des hommes, le fait qu'ils travaillent ne soulève aucun questionnement et n'amène aucune remise en cause.

Ces deux derniers éléments ne sont pas généralisables. Dans mes entretiens, j'ai eu affaire à de tels cas, mais également à leur contraire. Il s'agit principalement de réflexions personnelles, suite aux propos des différents couples.

Comme je l'ai démontré, les conflits n'apparaissent en principe pas au début de la vie en commun. Le choix de l'organisation se discute, se négocie sur certains points et moins sur d'autres et n'engendre, en général, pas de conflits mais que quelques tensions. Les conflits se produisent plus tard, lorsque la charge de travail augmente par l'arrivée d'un enfant, par exemple, et qu'il est nécessaire de se réorganiser. Les conflits possibles concernent toutefois davantage l'organisation familiale et domestique que professionnelle.

Les renoncations, au niveau professionnel sont quasi inexistantes. Comme je l'ai dit plus haut, une discussion a lieu lors de l'arrivée des enfants. Avant, les deux travaillent en général à 100%. La personne qui diminue son taux d'activité professionnelle, souvent la femme dans un premier temps, ne parle pas de



renoncations. Il leur apparaît normal d'agir ainsi. Elle y est souvent préparée par leur éducation notamment.

Je peux également parler des attentes de chacun. Olivier (couple n°3) disait à ce sujet : « *Nous étions tous les deux d'accord que si nous avons des enfants, elle ne travaillerait plus ou diminuerait fortement. C'était un désir commun.* Son épouse, Géraldine confirmera ces propos en disant que la discussion a eu lieu assez rapidement et qu'il n'y a pas eu de problème car cette solution correspondait à leurs attentes.

Il est fort intéressant de relever l'image de la renonciation qu'ont les hommes interrogés par rapport aux femmes. Ils pensent parfois qu'elles auraient aimé arrêter complètement pour être là à 100% avec les enfants, particulièrement lorsqu'ils sont petits. Ils ont donc l'impression qu'elles ont dû renoncer à cette idée et continuer à travailler malgré elles, notamment pour des raisons financières. Raphy (couple n°1) dira à ce propos : « *Comme toutes les mamans, Emeline aurait peut-être aimé arrêter de travailler pendant que les enfants sont petits. Mais comme nous avons trois buts communs : nous marier, avoir des enfants et construire une maison, il était donc clair que pour ce dernier point, elle devait continuer à travailler.* »

Certains hommes ont à l'idée que la mère doit être plus présente pour les enfants et que, de ce fait, il est normal qu'elle diminue son temps de travail. Cependant, ils ont parfois à l'esprit que c'est une renonciation pour leur épouse. Yves (couple n°2) disait ceci : « *Je pense qu'elle a dû renoncer dans le sens qu'elle a dû faire un effort pour diminuer son temps de travail. Elle a fait une formation d'enseignante et ce n'est pas pour arrêter après. Mais elle comprend bien aussi qu'il faut être là pour les enfants et je pense qu'à ce niveau c'est plus la maman qui doit être là.* »

Pour les femmes, il ressort à plusieurs reprises qu'elles s'imaginent tout à fait dans ce rôle de personne qui arrête ou diminue son temps de travail pour s'occuper des enfants. Elles n'ont ensuite aucun regret. Un des maris souligne à ce propos : « *elle a eu moins de renoncations à faire que moi. Il me semble qu'elle était dans cet état d'esprit d'avoir des enfants et de s'en occuper.* » Interviennent également ici l'importance de l'éducation et des valeurs reçues.

Les femmes ayant diminué leur temps de travail, relèvent également un fait important, qui est également souligné par les maris : leur métier demande beaucoup d'investissement. En étant institutrice ou professeure, l'engagement en énergie et en temps en dehors du travail est énorme, plus que ce n'est le cas chez leurs maris. Elles étaient donc contentes de pouvoir diminuer leur activité. Une d'elle disait qu'un 100% dans l'enseignement représente un 150% en énergie. Le fait de pouvoir travailler à 50% est une chance.

Pour clore ce sujet concernant les renoncations, je peux dire que l'homme et la femme doivent tous les deux en faire. Il s'agit plutôt d'un changement de priorités. Il se fait plus ressentir au niveau de la vie familiale que professionnelle.



Les conflits au sein du couple au sujet l'organisation familiale ne sont pas systématiques, ce n'est pas un passage obligé. Toutefois, certains ont besoin de passer par cette étape pour trouver une solution satisfaisante. Ils ont tantôt lieu lors de la « mise en ménage » du couple, tantôt selon l'évolution de la situation (un enfant supplémentaire qui amène plus de tâches par exemple). Plusieurs autres raisons amènent des conflits, notamment le fait que les couples n'aient pas la même vision de la répartition des tâches ou qu'ils ne les exécutent pas de la même manière ou encore qu'ils n'aient pas la même gestion des priorités. La répartition de l'activité professionnelle ne génère en principe aucun conflit, mais plutôt une discussion sur la manière de s'organiser. Les hommes se montrent en général plus ouverts au niveau de la répartition de l'activité professionnelle que des tâches domestiques.

En ce qui concerne les renoncements, les deux partenaires en font, en principe lors de la venue des enfants. Toutefois, ils préfèrent en parler en termes de « changement de priorités ». Les renoncements se font davantage au niveau de la vie sociale. Au niveau professionnel, il a été rare d'entendre parler de renoncements.



### Hypothèse 3

L'hypothèse n°3 était la suivante :

*Le choix de l'organisation est imposé par l'un des partenaires plus que négocié entre eux.*

Cette hypothèse est liée, dans un sens, à la précédente. En effet, lorsque l'on parle de conflits dans un couple à propos du choix de l'organisation, tant professionnelle que personnelle, il me paraît évident qu'ils interviennent principalement lorsque l'un des deux conjoints tente d'imposer à l'autre sa manière de voir les choses.

Afin d'analyser cette hypothèse, tout d'abord sous l'angle familial et ensuite professionnel, il me semble pertinent d'aborder la question de deux manières différentes. La première traitera du choix imposé pour l'organisation en générale et l'autre tentera une approche plus subtile de l'imposition d'un modèle, c'est-à-dire une imposition qui n'est pas forcément apparente et explicite mais plutôt implicite.

Tous les couples interrogés mettent énormément l'accent sur la communication entre eux. Selon eux, rien n'a été imposé au partenaire et tout est discuté afin de trouver un consensus entre eux. Tous les couples, sans exception, réfutent clairement la moindre idée d'imposition.

Par conséquent, soit l'imposition n'a réellement pas lieu, soit elle a lieu mais personne ne veut l'admettre. Il est également possible qu'elle ait lieu mais subtilement. Dans ce cas, plus qu'une imposition subtile, il est plus juste de dire que l'homme et la femme s'accommodent d'un certain modèle et d'une certaine organisation.

De manière générale, les couples interrogés parlent de discussions entre eux et non d'un choix imposé par un des deux conjoints. Comme le confirme Raphy (couple n°1) : « *Nos deux avis ont été pris en compte dans le choix de l'organisation. Personne n'a rien imposé à l'autre. Le respect de l'autre est important.* » Propos que son épouse confirme.

Il y a, me semble-t-il plusieurs éléments expliquant cette absence d'imposition. Tout d'abord, comme je l'ai relevé précédemment, une envie plus grande de la part des hommes de participer aux tâches domestiques et familiales. Ceci apparaît régulièrement à l'intérieur des couples, notamment, pour la prise en charge des enfants. Pour les tâches ménagères, bien que de plus en plus ouverts sur la discussion, ils sont davantage réfractaires à un partage<sup>58</sup>. Je tenterai d'expliquer plus bas en quoi ce dernier point peut être une sorte d'imposition.

Toutefois, les hommes parlent de leur désir de vivre dans un lieu propre et de faire en sorte qu'il en soit ainsi. Raphy (couple n°1) : « *C'est devenu un automatisme de*

---

<sup>58</sup> J'ai développé différentes raisons expliquant cela dans une précédente hypothèse : éducation, valeurs, envie, etc...



*faire un peu le ménage mon jour de congé. Elle ne m'a jamais imposé de faire telle ou telle tâche. Je m'inquiète automatiquement de l'état de la maison. »*

Un deuxième élément démontrant une certaine absence d'imposition dans les couples interrogés, est le fait que les deux conjoints ont les mêmes attentes, tant au niveau familial que professionnel. Si l'un et l'autre ont les mêmes désirs et les mêmes envies, aucun ne tente d'imposer son modèle à l'autre. Ceci a cependant ses limites.

L'exemple du couple n°3 le démontre bien. Bien qu'ils avaient les mêmes attentes par rapport au mariage et à la vie quotidienne du couple, certains éléments extérieurs comme la venue des enfants et la plus grande charge de travail, ont fait naître de nouveaux besoins<sup>59</sup>, sur lesquels il a été nécessaire de se mettre d'accord. Il faut alors faire un réajustement. C'est à ce niveau qu'interviennent de nouvelles discussions.

Ces discussions concernant le choix de l'organisation familiale peuvent provoquer des conflits, comme nous l'avons vu dans la précédente hypothèse. Lorsqu'une tâche ou une activité ne trouve pas l'accord des deux partenaires, chacun aimerait, en quelque sorte, imposer son propre choix.

Géraldine (couple n°3) dit à propos de ces discussions : *« Au début, chacun donnait son avis et l'autre n'écoutait pas et ne prenait pas en considération l'opinion de l'autre. Nous restions chacun dans notre coin en pensant que l'autre était égoïste. Nous avons appris à nous écouter et maintenant nous essayons de nous comprendre et de nous mettre à la place de l'autre. »*

Chacun des deux partenaires aimerait que les choses se déroulent à sa manière, selon son mode de pensée et sa vision de l'organisation familiale. Ensuite, il est nécessaire au couple de trouver un consensus, une solution satisfaisante pour les deux. Dans ce cas, il arrive alors que l'on parle d'imposition. Il faut choisir un mode de fonctionnement et il est probable que l'un sera privilégié par rapport à l'autre.

René (couple n°4) explique ce point de vue : *« les discussions se passent bien, mais au début, je peux quand même dire que ce modèle a été un peu imposé. Il y a des choses pour lesquelles nous n'avons pas la même sensibilité. Il a donc fallu choisir une sensibilité plutôt qu'une autre pour pouvoir se mettre d'accord. Comme par exemple ranger la table : chez mes parents, nous avons l'habitude de manger, d'aller nous reposer un moment et de ranger la table ensuite. Alors que chez Laurence, c'était l'inverse. Le rangement se fait tout de suite de telle manière à pouvoir aller se reposer après. Nous avons dû trouver une idée commune et choisir l'une des deux possibilités.*

En l'occurrence, c'est la manière de Laurence qui a été choisie. Apparemment, c'est celle qui causait le moins de problèmes.

---

<sup>59</sup> Plus de tâches domestiques (entretien du linge, rangement, nettoyage), soins aux enfants, présence à la maison, ...



J'avais développé, dans la première hypothèse, le fait que toutes les tâches ne sont pas négociées entre les hommes et les femmes. Effectivement, il y a un certain nombre d'activités où les hommes n'entrent pas en matière : il peut s'agir de la cuisine, du repassage ou de l'entretien des sanitaires par exemple. Il s'avère que si les hommes ont du plaisir à effectuer les tâches, ils les accomplissent volontiers, ce qui n'est pas le cas pour les tâches mentionnées ici.

Ceci s'explique en partie par le plaisir pris à accomplir les tâches mais également par l'éducation reçue. Lorsque l'un des partenaires n'accepte pas la discussion sur une activité et refuse ainsi d'entrer en matière sur un éventuel partage, il me semble qu'il existe une sorte d'imposition. Comme il s'agit plus souvent des hommes qui ne veulent pas entrer en matière<sup>60</sup>, ce sont régulièrement les femmes qui se voient imposer d'accomplir telle ou telle activité.

Concernant le mode de fonctionnement et l'organisation générale de la famille, ils sont gérés, d'après tous les couples interrogés, par la femme. Il est donc normal que ce soit sa manière de faire qui va primer. C'est elle qui accomplit les principales tâches y relatives (heures des repas, organisation des nettoyages, organisation des lessives, etc...). Dans ce cas-là, la femme va imposer sa manière de faire<sup>61</sup>.

J'aimerais encore parler du cas d'un couple où l'homme ne veut pas participer aux tâches ménagères dès le départ, soit car il n'aime pas cela ou encore qu'il n'a jamais été habitué à le faire. Dans cette situation, si la femme désire tout de même que son mari ou compagnon effectue avec elle les tâches, elle va tenter d'imposer son mode de fonctionnement. C'est le cas du couple n°2 (Yves et Maggi). Maggi dit à ce propos : « *Je pense que lui, idéalement, aurait mieux aimé que je m'occupe de tout et qu'il ait plus qu'à mettre les pieds sous la table. Si vraiment il avait pu choisir, il aurait fait plutôt de cette manière.* » Ici, la femme a dû tenter d'imposer un certain modèle de répartition des tâches correspondant plus à ses attentes et à ses valeurs.

Pour conclure ce premier aspect lié à l'organisation du quotidien familial et de la répartition des tâches ménagères, on s'aperçoit que, dans un premier temps, la femme tente d'imposer son propre modèle d'organisation, dans le but de parvenir à une répartition qu'elle considère plus équilibrée. En effet, les femmes exécutent encore la majorité des tâches ménagères<sup>62</sup>. Elles imposent également leur manière de faire en ce qui concerne l'organisation générale du quotidien. Selon les entretiens effectués, toutes les femmes sont responsables du bon déroulement de la journée familiale<sup>63</sup>. Il est donc normal, qu'étant donné que cela relève de leur responsabilité, elles vont le faire à leur manière.

---

<sup>60</sup> Si je me permets d'affirmer cela c'est en raison des entretiens que j'ai effectués, il apparaissait clairement que c'étaient les hommes qui étaient le plus réfractaires à l'idée de partager certaines tâches.

<sup>61</sup> J'ai pu remarquer cela à travers les différents entretiens que j'ai effectués.

<sup>62</sup> Indépendamment de leur situation familiale et du nombre d'enfants. D'après l'Office fédéral de la statistique.

<sup>63</sup> Garde des enfants, respect des horaires, gestion des activités de la famille, ...



Ensuite, on s'aperçoit que l'homme, par son refus de négocier le partage de certaines tâches, impose à la femme de les prendre en charge.

Au niveau professionnel, aucun couple n'a parlé d'avoir imposé et de s'être vu imposer un certain modèle d'organisation. Tous les couples parlent de discussions, plus particulièrement sur l'activité de l'épouse lors de l'arrivée d'un enfant: Est-ce qu'elle arrête complètement pour quelques temps ? Est-ce qu'elle peut continuer à 100%<sup>64</sup> ?

Les hommes, en principe, ne se posent pas la question d'une diminution ou d'un arrêt. Seul un homme interrogé a pensé diminuer son propre temps de travail avec l'arrivée du deuxième enfant. La venue du premier enfant ne remet en question que l'activité de l'épouse.

Si ces hommes ne pensent pas à réduire leur temps de travail, c'est pour des raisons financières, des raisons de mentalités et d'éducation. J'ai déjà expliqué plus haut pourquoi les hommes ne veulent ou ne peuvent pas diminuer leur temps de travail. Toutefois, ils estiment le plus souvent que leur femme est plus apte qu'eux aux différentes tâches relatives à l'entretien d'un ménage et d'une famille. Olivier (couple n°3) dit à ce propos : « *Je n'aurais jamais pu arrêter de travailler pour garder les enfants. Je ne pourrais pas et je me demande comment elle fait !* » Dans ce cas, heureusement que Géraldine partage les mêmes attentes qu'Olivier. Si tel n'avait pas été le cas, des conflits auraient sûrement eu lieu.

Raphy (couple n°1) dit également : « *par rapport à la position que j'occupe, il est hors de question que je puisse diminuer mon temps de travail. Je n'y pense même pas.* »

Un des deux conjoints, ou les deux, est quasiment obligé de diminuer son temps de travail avec la venue d'un enfant faute de quoi la situation devient très difficile à gérer pour les deux parents. Comme les hommes ont apparemment moins la possibilité de le faire<sup>65</sup>, il appartient aux femmes de diminuer leur temps de travail.

Ce changement leur apparaît comme une chose normale. Elles s'y sont souvent déjà préparées depuis longtemps, notamment par leur éducation. Il ne leur semble donc pas que cette décision leur a été imposée. Cependant, si on réfléchit à cette question, étant donné que les hommes ne peuvent et/ou ne veulent pas diminuer leur temps de travail, il est en quelque sorte imposé aux femmes de le faire.

Des attentes similaires chez les deux conjoints peuvent faire en sorte que la femme ne voit pas cela comme une imposition. Si l'attente de la femme est également de diminuer son temps de travail avec la venue d'un enfant, elle ne le vivra pas du tout comme un choix imposé. Dans ce cas, je peux dire que le choix est imposé par la société et l'éducation reçue, une société qui fait que notre éducation soit basée sur

---

<sup>64</sup> Etonnamment, la discussion ne parle pas d'activité en temps partiel ; tout du moins, dans un premier temps.

<sup>65</sup> Raisons financières, mentalité et milieu professionnel en sont les principales raisons.



certaines principes comme le fait qu'une maman doit rester auprès de ses enfants, dans son foyer.

Dans tous les couples interrogés, il n'est pas apparu un éventuel choix imposé par la force par l'un des deux conjoints tous mettent l'accent sur la communication, le respect et l'importance d'avoir les mêmes attentes.

Toutefois, on peut s'apercevoir que soit l'homme, soit la femme tentent d'imposer sa façon de fonctionner, d'une manière qui n'est pas forcément apparente.

L'homme en refusant de négocier certaines tâches impose à son épouse de le faire. La femme, qui dans tous les couples interrogés était la personne gérant le bon déroulement du quotidien familial, impose sa vision de l'organisation. De plus, lorsqu'elle doit demander à son mari une meilleure répartition des tâches (ou simplement qu'une répartition soit effectuée), elle impose également sa conception de l'organisation familiale.

Cependant, aucun des deux protagonistes ne parle d'avoir souffert de l'imposition de son conjoint et chacun semble s'accommoder de cette manière de faire.



## Hypothèse 4

L'hypothèse n°4 était la suivante :

*La discussion autour de l'organisation familiale revient continuellement.  
Elle est toujours sous-jacente.*

Cette hypothèse est la plus explicite de la part de tous les couples interrogés. Il apparaît que l'organisation familiale avec la répartition des tâches domestiques et/ou professionnelles est une question qui est souvent rediscutée à l'intérieur des couples, parfois sur un plan plutôt qu'un autre. Sans pour autant être une source de conflits, c'est un sujet qui amène des réajustements à faire tout au long de l'évolution du couple et de la famille.

Je pense qu'on ne peut pas parler d'une discussion unique, qui a lieu au début et qui règle une fois pour toute la question de la répartition des tâches<sup>66</sup>. Souvent, les deux partenaires ne font pas une liste des choses à faire, les choses s'installent naturellement. Ensuite, se négocient certaines tâches, comme vu dans l'hypothèse n°1. René (couple n°4) dit à ce sujet : « *Nous parlons encore de notre organisation. Ce n'est pas réglé. On revendique tous les deux des choses par rapport au ménage. On doit encore rediscuter de certaines choses* »

L'organisation de la prise en charge des enfants est un sujet qui revient régulièrement dans les discussions entre époux. Comme le dit Raphy (couple n°1) : « *aujourd'hui, nous parlons beaucoup de la prise en charge des enfants. Nous tentons de nous organiser entre nous pour la garde des enfants avant de faire appel à l'entourage.* »

Maggi (couple n°2) dit également : « *c'est de la prise en charge des enfants dont nous discutons le plus. Les jours où je travaille, je dois m'occuper de cette prise en charge le matin et à midi. Le soir j'aimerais pouvoir compter sur lui, surtout si j'ai une activité. C'est le point dont nous discutons le plus.* »

Concernant ces discussions, René (couple n°4) dit que c'est normal qu'il y en ait. Ils travaillent tous les deux à temps partiel et tous les deux sont à la maison durant la semaine. Certaines tâches doivent être effectuées. Cela peut faire naître la discussion et des tensions si l'un attendait que l'autre allait faire telle ou telle tâche et qu'elle n'est pas accomplie.

Toujours au sujet des discussions, Yves (couple n°2) dit : « *encore aujourd'hui, nous reparlons de notre organisation, mais surtout pour améliorer la situation. Ce n'est pas une source de conflits entre nous. Il nous arrive d'en parler mais rarement de nous disputer. Depuis le temps, nous avons pris nos marques.* »

Cependant, Maggi (couple n°2) relève que l'organisation peut être une source de conflits, encore aujourd'hui, à l'intérieur du couple, notamment concernant leur

---

<sup>66</sup> Toutefois, la discussion initiale sert de base pour les discussions à venir.



vision des choses. L'un d'eux voit une pièce propre et ordonnée et ne fait aucun rangement. L'autre estime au contraire nécessaire de faire de l'ordre. Cette différence de sensibilité par rapport aux tâches ménagères peut, encore aujourd'hui, provoquer des conflits.

Ces différents éléments ne vérifient pas entièrement l'enquête menée par Patricia Roux<sup>67</sup>. Elle affirmait que sur 200 couples interrogés entre 25 et 60 ans venant de centres urbains de Suisse romande, 60% des couples ne parlaient pas de la répartition des tâches ménagères, estimant que les choses s'organisaient d'elles-mêmes. Toutefois, cette enquête ne demandait aucune exigence au niveau de la formation et de la profession. Il se peut donc qu'à l'intérieur de beaucoup de couples, seul un des deux conjoints travaille et qu'il y ait alors moins de discussions. Au contraire, dans tous les couples que j'ai interrogés, les deux partenaires avaient une activité professionnelle.

Néanmoins, je dois quand même souligner le fait que même chez les couples que j'ai interrogés, certaines tâches ne sont pas discutées, s'organise d'elles-mêmes et sont effectuées par les femmes. (Exemple : entretien des sanitaires, cuisine ou nettoyage des sols).

Dans le même ordre d'idées, un couple interrogé (couple n°2) parle des différences de priorités. Je l'ai explicité dans l'hypothèse n°2. Le fait de donner de l'importance à des aspects différents peut provoquer des conflits, même après des années de mariage.

La discussion, à l'intérieur du couple, est un élément très important au sujet de la répartition des tâches et de la vie familiale. D'ailleurs, un des couples interrogés prend un jour par mois pour parler de toutes les choses du quotidien : les enfants, le ménage, l'organisation, etc... dans le cadre d'un groupe de parents<sup>68</sup>. La répartition des tâches, l'organisation du quotidien ou la prise en charge des enfants sont des sujets qui reviennent automatiquement.

Certains couples interrogés évoquent toutefois la rareté des discussions à ce sujet. Afin d'expliquer ceci, ils parlaient notamment de l'aspect routinier de leur vie. En effet, les choses se sont bien mises en place dès le début et ne nécessitent selon eux que très peu de réajustements. Voici les propos d'Emeline à ce sujet : « *C'est très rare que nous parlions de notre organisation familiale. Etant donné que notre organisation s'est installée naturellement, au fil du temps, en fonction des enfants et du travail, c'est rare qu'on en discute aujourd'hui.* » Cependant son mari (Raphy) évoque les tâches administratives. Il dit que c'est lui qui en a la charge mais qu'il aimerait déléguer quelque peu cette tâche à son épouse. C'est un sujet qu'il va prochainement tenter d'aborder avec son elle.

---

<sup>67</sup> ROUX, Patricia. *Couple et égalité : un ménage impossible*. Réalités sociales : Lausanne, 1999.

<sup>68</sup> Lié à l'Eglise, ce groupe de parents est ouvert à tous les couples désirant envisager leur relation d'un point de vue spirituel et tenter de vivre sa vie de famille en s'enrichissant de concepts religieux.



Géraldine (couple n°3) dit également : « *Avec les enfants, nous avons une vie très routinière. C'est tous les jours la même chose, tous les jours les mêmes horaires ; donc, on sait quand l'autre a besoin d'aide. Actuellement, nous n'avons aucun réajustement à faire parce que c'est très routinier.* » Propos qui seront confirmés par son mari.

On se rend bien compte que cette organisation familiale demande souvent un certain nombre de réajustements au fil de l'évolution familiale. Parfois, elle semble réglée alors que pour certains couples, le sujet n'est jamais totalement clos.

Pratiquement toutes les sources de conflits détaillées dans l'hypothèse n°3 sont également des sujets qui sont rediscutés à l'intérieur d'un couple sur le long terme.

Au niveau de l'organisation professionnelle, le taux d'occupation est également un sujet qui est discuté à l'intérieur des couples interrogés.

Beaucoup parlent d'une augmentation du temps de travail rémunéré de l'épouse. Ceci est principalement dû à l'entrée à l'école du dernier enfant. Cela laisse alors plus de liberté à la femme qui avait diminué son temps de travail et lui accorde la possibilité d'augmenter son pourcentage de travail. Cet aspect est clairement confirmé dans le troisième rapport statistique sur l'égalité<sup>69</sup> qui affirme qu'une femme choisit clairement son mode de travail en fonction de ses charges familiales, fait qui n'est pas vérifié chez les hommes.

Un des couples interrogés, dont les enfants sont encore petits, parle de cette possibilité (augmenter le temps de travail de l'épouse) lorsque les enfants seront à l'école. On s'aperçoit ainsi que l'avenir professionnel de la femme est fortement lié à ses obligations familiales.

Seulement un des couples interrogés (couple n°4) où les deux conjoints sont à temps partiel, parlait d'une diminution du temps de travail encore plus importante du mari et de l'augmentation de celui de la femme. Ils arriveraient ainsi à un 50%-50%. C'est une solution qui semble ravir les deux protagonistes.

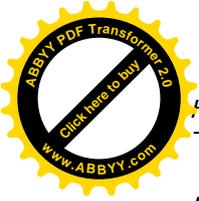
Cependant, le temps partiel chez les hommes reste une solution peu choisie et les motifs familiaux sont très peu invoqués. Comme le démontre le rapport de l'Office fédéral de la statistique sur le temps partiel<sup>70</sup>, les motifs d'aide à la conciliation entre travail et famille sont principalement revendiqués par les femmes.

Lorsque j'évoque une augmentation du temps de travail des épouses une fois les enfants grands, apparaît également la question d'un plus grand investissement des pères dans les tâches ménagères. Cette question est également en discussion à l'intérieur des couples.

---

<sup>69</sup> OFFICE FEDERAL DE LA STATISTIQUE. *Le temps partiel en Suisse*. Neuchâtel : juillet. 2006 p.10.

<sup>70</sup> OFFICE FEDERAL DE LA STATISTIQUE. *Le temps partiel en Suisse*. Neuchâtel : juillet 2006. p.15.



Au niveau professionnel, je peux remarquer que des discussions ont également lieu à l'intérieur du couple. Comme pour l'organisation familiale et domestique, la question n'est jamais réglée définitivement, suite à une seule discussion qui aurait lieu au début. Cependant, l'avancée en âge des enfants définit clairement les moments où auront lieu ces discussions. En effet, des changements au niveau professionnel interviennent principalement lorsque les enfants grandissent et laissent plus de liberté aux parents, principalement à la mère.

Par ailleurs, lorsque je parlais, un peu plus haut, de discussions qui ont encore lieu aujourd'hui par rapport à l'organisation familiale, j'évoquais la possibilité de conflits à l'intérieur du couple. Toutefois, lorsqu'il s'agit d'organisation professionnelle, les conflits n'apparaissent à aucune reprise chez les couples interrogés.

La discussion autour de l'organisation familiale est effectivement une question qui demande des réajustements tout au long de l'évolution de la famille. Au fur et à mesure que la famille est en mouvements, il est nécessaire de remettre à jour cette organisation. Cela ne signifie pas non plus qu'elle amène forcément des conflits, même s'il arrive qu'il y en ait.

Les personnes interrogées estiment toutefois normal que ces réajustements aient lieu, même si bien souvent la routine est installée et que chacun a pris ses marques.

Au niveau familial, ces réajustements peuvent signifier une plus grande participation des hommes aux tâches ménagères en raison de la venue d'un nouvel enfant.

Au niveau professionnel, il peut s'agir de la diminution du temps de travail d'un des conjoints en raison de la naissance d'un enfant. Cela peut également être une participation plus importante à la vie professionnelle, en raison de l'entrée à l'école de l'enfant, de la personne ayant diminué son temps de travail.



# Bilan - auto-évaluation

Les objectifs de ma recherche étaient de comprendre comment s'organise la vie familiale et professionnelle d'un type de couples et comment cette organisation est négociée par les couples en question. Je pense avoir répondu à ces objectifs grâce à mes rencontres et à l'analyse effectuée.

Concernant la méthode de travail, étant novice en la matière, il est évident que la démarche s'annonçait difficile. Le travail à fournir allait être énorme et j'avais peur de ne pas être à la hauteur. Finalement, franchissant les étapes les unes après les autres, mon travail prenait petit à petit une forme correcte et cela me rassurait. Je me fixais des objectifs clairs pour un certain laps de temps et je devais m'y tenir. C'est ainsi que les chapitres se sont mis en place et que je suis arrivée à fournir ce travail. Il m'a fallu une grande discipline pour gérer le temps à disposition.

Pour rédiger mon cadre théorique, je dois admettre que je me suis beaucoup dispersée au début. J'ai eu de la difficulté à bien définir ma question de recherche, et je me suis facilement égarée. C'est dans ces moments que l'aide de mon directeur de mémoire fut nécessaire : il m'a aidée à me centrer sur l'essentiel. Grâce à ses interventions, j'ai pu choisir des points de recherche clairs. Mon travail s'est alors précisé petit à petit, pour en arriver à la question de départ qui fut la base de mes recherches.

Je n'ai pas rencontré de difficultés dans le rassemblement des données : de nombreuses choses ont été écrites sur le sujet. Par contre, j'ai eu plus de problèmes à sélectionner les informations pertinentes et à éliminer le superflu. Tout me paraissait important.

Concernant la recherche sur le terrain, je dois dire que je l'appréhendais quelque peu. En effet, je craignais beaucoup d'interroger des personnes sur leur mode de vie. L'analyse de ces entretiens m'effrayait également en raison de tous les éléments à ne pas oublier et de la masse de travail.

Au contraire de mes craintes, ces deux étapes furent les deux plus passionnantes de ma recherche. La construction de la grille d'entretien me posa toutefois quelques problèmes. Je ne parvenais pas à établir une grille qui soit fonctionnelle et qui reprenne tous les éléments dont j'avais besoin. J'ai dû m'y prendre à plusieurs reprises.

Pour ce qui est des rencontres, le fait de pouvoir me rendre chez des personnes et de tenter une compréhension de leur fonctionnement de couple s'est révélé fort intéressant. Les entretiens se sont présentés plus sous la forme de discussions que d'interrogatoires. J'ai remarqué que c'est un sujet qui amène les gens à s'ouvrir.

Mon attitude durant les entretiens était, je pense, appropriée. Au début, je me sentais très stressée et paralysée par ma grille d'entretien. J'ai fait un entretien



« test » avec une personne de ma famille et au lieu de mener une discussion, je ne pensais qu'à mes hypothèses. La qualité de l'entretien s'en est ressentie.

Lors des rencontres avec les couples de ma recherche, j'ai réussi à avoir une attitude permettant le dialogue. Il m'a parfois été difficile de garder pour moi certaines réflexions que m'inspiraient les propos tenus par l'un ou l'autre. Parfois, ce qui était dit allait à l'encontre de mes valeurs et j'aurais aimé pouvoir mettre en avant mes propres opinions. J'ai dû toutefois me contenir car cela aurait gâché l'entretien et pu influencer les personnes interrogées. Je devais rester attentive à être dans une posture de chercheur et respecter ce qui était dit.

J'ai parfois éprouvé quelques difficultés à proposer de bonnes questions de relance, notamment quand les personnes ne s'exprimaient pas beaucoup.

L'analyse des données, enregistrées puis retranscrites, fut également une étape que j'ai beaucoup appréciée. Au contraire du cadre théorique, celle-ci se basait sur des faits très concrets que j'avais pu observer moi-même. J'ai trouvé passionnant de me replonger dans l'univers de ces couples et de tenter une compréhension de leur mode de vie.

En conclusion, je peux dire que j'ai appris énormément de choses au niveau de la méthodologie d'une recherche : recherches d'informations, rassemblement des données, synthèse, rédaction, recherche sur le terrain, entretien, analyse, etc... Toutes ces étapes de la recherche ont dû être apprivoisées au fur et à mesure. J'en connais à présent certains concepts mais je ne peux pas affirmer les avoir tous acquis.

J'ai commencé ce travail avec beaucoup de préjugés et il m'a été difficile d'en faire abstraction. Lors de l'établissement de la grille d'entretien, des entretiens et de la rédaction de l'analyse, ces préjugés m'ont suivie et je n'ai pas toujours réussi à les oublier. J'ai tenté d'avoir une approche objective, mais inévitablement certains aspects de ma subjectivité sont entrés en ligne de compte.

Je pense que ma pensée a évolué grâce à ce travail. J'avais une vision très catégorique de la question en pensant que ma vérité devait être la vérité pour tous. Je me suis rendue compte que cela ne pouvait pas et n'était pas le cas.



# Conclusion

Le couple traité en tant qu'élément d'analyse amène de nombreuses et complexes hypothèses de compréhension. Il y a énormément de données interagissant à l'intérieur et il est difficile, voire impossible de tous les analyser dans une seule recherche. Dans mon travail, je me suis centrée sur un seul aspect de cette complexité : la négociation d'une organisation familiale et professionnelle. Plusieurs éléments ont été soulevés. Pour ne citer que les plus importants, je reprendrai la répartition des tâches professionnelles et domestiques, la conciliation entre la vie professionnelle et la vie familiale ou encore l'influence de l'éducation reçue.

En m'approchant plus près de ces divers points, je me suis aperçue que tous ont en commun le même concept : l'égalité des sexes.

Depuis toujours, ceci est une question qui m'interpelle, d'où mon choix pour ce sujet de recherche. Au début de mes investigations et durant une bonne partie de la rédaction de ce mémoire, j'ai eu une opinion très claire sur le sujet. Je prônais l'égalité des sexes, dans n'importe quel domaine, à n'importe quel prix. Dans ma recherche, cela se traduisait par une participation égale de l'homme et de la femme à toutes les tâches, tant professionnelles que familiales : un 50/50 non discutable dans toutes les activités du quotidien. Pensant que ma vérité devait être universelle, je m'imaginai avoir « LA » bonne solution répondant aux problèmes de tous les couples. Je pensais que les femmes souffraient de ne pas voir cette égalité respectée à tout prix et qu'elles se sentaient brimées.

Ce travail m'a permis de contrer certaines de mes idées préconçues. En effet, dans aucun couple interrogé je n'ai rencontré une femme malheureuse ou vraiment insatisfaite de sa situation. Il est vrai qu'elles estimaient que leurs époux devaient participer aux tâches domestiques et que parfois elles devaient leur réclamer plus d'investissement mais cela ne semblait pas trop leur peser. Tout du moins, elles s'en accommodaient. A aucun moment, elles ne m'ont fait part d'une envie de bouleverser leur quotidien.

J'ai mis un certain temps pour remettre en question la vérité que je pensais être la bonne. Je ne voulais pas accepter que le système utilisé par les couples, qui n'était pas forcément celui que j'estimais être le meilleur, fonctionnait bien et que l'homme et la femme y trouvaient finalement leur compte.

Suite à cela, une nouvelle question s'imposait : finalement, qu'est-ce que l'égalité à l'intérieur d'un couple ? Est-ce forcément ce 50/50 dans toutes les tâches ? Ou alors est-ce plutôt une répartition du nombre total de tâches entre les deux ?

L'activité professionnelle est beaucoup valorisée dans notre société. Comme les hommes ont le plus souvent des activités professionnelles à plein temps et que ce sont au contraire plus facilement les femmes qui diminuent ou arrêtent complètement leur activité, je pensais alors qu'elles avaient moins d'importance aux yeux de la société et que ceci était une forme d'inégalité inacceptable. De plus, étant



donné que les femmes exécutent plus de tâches ménagères que les hommes, je trouvais cela également inégal : c'est une activité beaucoup moins valorisante qu'une activité professionnelle à l'extérieure du domicile.

Cependant, les deux membres du couple semblaient se satisfaire de cette organisation, l'essentiel étant que chacun se sente respecté dans ce qu'il accomplit et que cela corresponde à son choix. En parlant de choix, il est important de souligner que tant les femmes que les hommes n'ont pas toujours le choix d'agir d'une certaine manière, en fonction de leur classe sociale ou de leurs moyens.

Par ailleurs, si les tâches sont réparties à l'intérieure du couple de façon à ce que chacun ait une part des activités à accomplir, il s'agit également d'une sorte de partage des tâches équitables, pour autant que les deux membres du couple se sentent respectés.

Je pense maintenant qu'il n'est pas possible de dire que certaines tâches sont plus ou moins importantes que les autres, à la vue des besoins d'un ménage. Ce dernier nécessite autant d'une personne qui assure des revenus financiers que d'une personne qui gère l'entretien domestique et l'éducation des enfants. Le travail réside peut-être dans la valorisation sociale de ce dernier point.

L'égalité à l'intérieur du couple est à mon avis un aspect très important vers lequel le couple doit tendre. Cependant, la question est de savoir qu'est-ce que cette « égalité » ? Un principe inébranlable basé sur un partage de toutes les tâches ou alors un concept qui se base plutôt sur le respect de chacun et un partage des tâches qui n'est peut-être pas toujours équitable mais dont l'homme et la femme semblent s'en accommoder ?

Le travail à faire aujourd'hui ne se trouve-t-il pas d'avantage dans la valorisation du travail domestique et du travail à temps partiel pour les hommes ? De même que dans le combat pour que les femmes et les hommes puissent organiser leur vie comme ils le souhaitent et avoir le droit d'exercer l'activité qu'ils désirent plutôt que dans une lutte idéaliste et chimérique pour une parfaite et inflexible égalité dans le couple ?



# Pistes d'action professionnelle

Cette recherche basée sur l'organisation familiale et la relation entre les femmes et les hommes amènent quelques pistes de réflexion et d'action au niveau du travail social. Comme je l'ai mentionné plus haut, les services sociaux rencontrent beaucoup de familles monoparentales dont les dirigeants sont des femmes. En les côtoyant, on s'aperçoit qu'il est difficile pour elles de concilier vie de famille et vie professionnelle : elles se retrouvent dans l'obligation de travailler pour des raisons financières et doivent assurer la prise en charge des enfants ainsi que la totalité des tâches ménagères.

Dans ces situations, notre rôle est de favoriser cette organisation en étant attentif au fait que tous les moyens soient mis en place pour favoriser cette organisation. Je pense notamment aux enfants : existe-t-il une crèche dans leur lieu de domicile ou d'autres solutions les aidant à mieux concilier vie de famille et vie professionnelle ? Peut-on intervenir financièrement, au-delà des normes prévues, pour les soulager de cette double charge ? Cela peut signifier de devoir défendre ardemment ces femmes auprès de la hiérarchie pour favoriser une aide plus importante.

Les femmes se retrouvent souvent dans des conditions financières difficiles suite à une séparation ou un divorce, plus particulièrement lorsque des enfants sont présents. Toutefois, les hommes également peuvent être dans la difficulté. Une pension alimentaire élevée, une baisse soudaine de revenu et ils se retrouvent à la limite du minimum vital. Il y a parfois des injustices. Ces situations méritent aussi un grand investissement de la part des travailleurs sociaux.

Dans un cas comme dans l'autre, les professionnels du travail social ont un rôle de porte-parole pour ces personnes. Ces dernières n'ont pas forcément les moyens, l'énergie et les connaissances pour faire valoir leurs droits et faire écouter leur mécontentement à nos dirigeants. C'est donc notre devoir de faire connaître leur condition et de défendre leurs droits. Il y a de nombreuses injustices, dans les cas des femmes comme ceux des hommes.

Par ailleurs, je pense qu'en tant que travailleurs sociaux, nous avons un rôle de prévention. Nous pouvons agir en informant les jeunes filles et les jeunes hommes de l'importance d'avoir une bonne formation pour leur avenir ainsi que de garder un pied dans le domaine professionnel quelle que soit la situation familiale. Non seulement pour des raisons financières et de normalité, mais également afin de prévenir une éventuelle situation de précarité découlant d'un divorce. Ceci est plus particulièrement vrai pour les femmes. Il est important qu'elles soient sensibiliser jeunes aux risques d'une telle situation.



# Bibliographie

## Monographies

- BARRERE-MAURISSON, Marie-Agnès. *Travail, famille : le nouveau contrat*. Editions Gallimard : Paris, 2003.
- BARRERE-MAURISSON, Marie-Agnès. *Partage des temps et des tâches dans les ménages*. La documentation française : Paris, 2001.
- BLÖSS, Thierry. *Les liens de famille : sociologie des rapports entre générations*. Presses universitaires de France : Paris, 1997.
- KAUFMANN, Jean-Claude. *L'entretien compréhensif*. Editions Nathan : Paris, 1996
- KELLERHALS, Jean, TROUTOT, P.-Y, LAZEGA, E. *Microsociologie de la famille*. 2<sup>ème</sup> édition. Presses universitaires de France : Paris, 1984. (Que sais-je ?)
- KELLERHALS, Jean, WIDMER, Eric. *Famille en Suisse : les nouveaux liens*. Presses polytechniques et universitaires romandes : Lausanne, 2005. (Le savoir Suisse)
- MEIER Irène. *Profession – famille – Partenariat : utopie ou réalité ?* Pro Familia suisse : Berne, 1995.
- PRO FAMILIA. *Contributions à la réalisation de nouvelles formes de vie et de travail*. Les Cahiers de la famille : Berne, 1994.
- ROUX, Patricia. *Couple et égalité : un ménage impossible*. Réalités sociales : Lausanne, 1999.
- SAPIN Marlène, SPINI, Dario, WIDMER Eric. *Les parcours de vie : de l'adolescence au grand âge*. Presses polytechniques et universitaires romandes : Lausanne, 2007. (Le savoir Suisse)

## Sites Internet

- BUREAU FEDERAL DE L'EGALITE ENTRE HOMMES ET FEMMES. [en ligne] Adresse URL : <http://www.equality-office.ch/> (consultée le 8 octobre 2007)
- CANTON DU VALAIS. *Secrétariat à l'égalité et à la famille*. [en ligne]. Adresse URL : <http://www.vs.ch/Navig/navig.asp?MenuID=493> (consultée le 8 octobre 2007)



- CLIOTEXTE : CATALOGUE DE TEXTE UTILES A L'ENSEIGNEMENT DE L'HISTOIRE. *Introduction du suffrage universel féminin*. [en ligne]. 2008. Adresse URL : <http://hypo.ge-dip.etat-ge.ch/www/cliotexte/index.html#1900> (consultée le 22 mars 2008)
- CONFEDERATION SUISSE : Office fédéral de la statistique : *Egalité entre femmes et hommes*. [en ligne] Adresse URL : <http://www.bfs.admin.ch/bfs/portal/fr/index/themen/20/05.html> (consultée le 8 octobre 2007)
- LABORATOIRE INTERUNIVERSITAIRE EN ETUDES GENRES. [en ligne]. 2007. Adresse URL : <http://www2.unil.ch/liege/> (consultée le 8 octobre 2007)
- ORGANISATION DE COOPERATION ET DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE. *Pour une meilleure économie mondiale*. [en ligne] Adresse URL : [http://www.oecd.org/home/0,3305,fr\\_2649\\_201185\\_1\\_1\\_1\\_1\\_1,00.html](http://www.oecd.org/home/0,3305,fr_2649_201185_1_1_1_1_1,00.html) (consultée le 23 janvier 2008)
- UNION NATIONALE DES ASSOCIATIONS FAMILIALES. *Maternité et carrières professionnelles*. [en ligne]. Adresse URL : [http://www.unaf.fr/article.php3?id\\_article=5624](http://www.unaf.fr/article.php3?id_article=5624) (consultée le 8 octobre 2007)
- VIA2. *Concilier profession et famille : une stratégie gagnante*. [en ligne] Adresse URL : <http://www.via2.ch/index.htm> (consultée le 8 octobre 2007)

## Articles, revues, manuels, mémoires

- ARNAL, Sonia. Dans le couple, en famille, au travail... voici ce qui a (un peu) changé depuis les années 1960. *Allez savoir !*, mai 2007, numéro 38, p. 16-22.
- CAGNA Isabelle. *Les papas et le travail à temps partiel*. Mémoire de fin d'étude - HEVS2 travail social : Sion, 2005.
- DEPARTEMENT FEDERAL DE L'ECONOMIE. Manuel PME ; Travail et famille : mesures visant à concilier vie professionnelle et vie familiale dans les petites et moyennes entreprises. Secrétariat d'Etat à l'économie : Berne, 2007
- ESPOSITO, Nadia. En route vers la conciliation. *Nouvelliste*, 28 juin 2007, p. 19.
- PAILHE, Ariane, SOLAZ, Anne. Vie professionnelle et naissance : la charge de la conciliation repose essentiellement sur les femmes. *Population et société*, septembre 2006, numéro 426, p.1-4



## Articles, revues [en ligne]

- MARQUET, Jacques. Evolution et déterminants des modèles familiaux. *Université catholique de Louvain*. [en ligne]. Février 2003. Adresse URL : <http://www.uclouvain.be/sites/actualites/1marquet.pdf> (consultée le 10 février 2008)
- ROSENDE, Magdalena. Réduction du temps de travail : inégalité entre femmes et hommes. *Solidarités* [en ligne]. Février 2002, numéro 2, p. 13-14. Adresse URL : <http://www.solidarites.ch/journal/print.php?id=448> (consultée le 22 octobre 2007)
- SWISSINFO. *Il y a 50 ans, le premier vote des femmes suisses*. [en ligne]. 2007. Adresse URL : <http://www.swissinfo.ch/fre/swissinfo.html?siteSect=881&sid=7583520> (consultée le 23 janvier 2008)
- TREMBLAY, Diane-Gabrielle, NAJEM, Elmustapha, PAQUET, Renaud. Temps de travail et organisation du travail : une source de stress et de difficultés conciliation emploi-famille ? *Pistes* [en ligne]. Mai 2007, volume 9, numéro 1, p. 1-19. Adresse URL : <http://www.pistes.uqam.ca/v9n1/articles/v9n1a2.htm>. (consultée le 10 octobre 2007)

## Etudes, rapports

- BUHLER, Elisabeth. *Atlas suisse des femmes et de l'égalité*. Zürich : Editions Seismo, sciences sociales et problèmes de société, 2002. (Analyses sociales)
- BAUMGARTNER, Doris. *Bulletin d'informations démographiques : Travail familial, modèles d'activités rémunérées et répartition du travail domestique*. Neuchâtel : Bureau fédéral de la statistique, 2006.
- GROSSENBACHER, Sylvia [et al]. *Du temps pour les familles ou comment concilier vie familiale et vie professionnelle : le problème vu sous l'angle de la politique familiale*. Berne : Commission fédérale de coordination pour les questions familiales, 2004.
- JUNOD, Huguette. *De l'idéologie sexiste des manuels scolaires à une éducation égalitaire*. Genève : Faculté des Sciences Economiques et Sociales, 1998. (Diplôme d'étude supérieure – étude genre)
- JURISCH PRAZ, Sarah. *Rapport statistique valaisan*. Sion : Bureau de l'égalité, Mars 2005
- OFFICE FEDERAL DE LA STATISTIQUE. *Le temps partiel en Suisse*. Neuchâtel, juillet 2006.



- OFFICE FEDERAL DE LA STATISTIQUE. *Recensement de la population 2000 : évolution des formes de vie familiale*. Neuchâtel, décembre 2005.
- OFFICE FEDERAL DE LA STATISTIQUE. *Vers l'égalité ? La situation des femmes et des hommes en Suisse : 3<sup>ème</sup> rapport statistique*. Neuchâtel, 2003
- OFFICE FEDERAL DES ASSURANCES SOCIALES, OFFICE FEDERALE DE LA STATISTIQUE. *Rapport sur les familles 2004 : structures nécessaires pour une politique familiale qui répond aux besoins*. Département fédéral de l'intérieur : Berne, 2004.
- STRUB, Sylvia. *Le travail à temps partiel en Suisse : étude axée sur la répartition du travail à temps partiel entre femmes et hommes et sur la situation familiale des personnes actives occupées*. Berne : Bureau fédéral de l'égalité, mars 2003.
- WACKER CANNING, Nadene, DALLA PALMA, Sabine. *Concilier activités professionnelles et familles : enquête sur les mesures proposées aux employé-e-s par les organisations privées et publiques de l'arc lémanique*. Paudex : Association Via2, 2005.



# Annexes

## **1. Information destinée aux personnes participant à la recherche**

### MEMOIRE DE FIN D'ETUDE

#### COMMENT SE NEGOCIE L'ORGANISATION FAMILIALE A L'INTERIEUR D'UN COUPLE ?

Recherche menée par Florie Maret, étudiante à la HES-SO Valais  
Filière travail social (assistante sociale)

#### Information destinée aux personnes participant à la recherche

Madame, Monsieur,

Dans le cadre de mon mémoire de fin d'études, je m'intéresse à la négociation qui a lieu autour de la répartition des tâches familiales et professionnelles au sein d'un couple lorsqu'un enfant arrive, ceci dans le but de comprendre quels éléments sont pris en compte lors de cette négociation.

J'ai choisi d'approcher la négociation qui se passe chez les couples mariés où les deux partenaires ont une formation de niveau tertiaire. De plus, il faut que ces couples aient un ou plusieurs enfants entre 1 et 10 ans et qu'ils habitent le milieu rural.

Correspondant à ces critères, vous êtes une source précieuse de renseignements. Cette lettre a pour but de vous donner des informations sur cette recherche.

Vous êtes bien entendu entièrement libre d'accepter ou de refuser. La recherche est menée sous la forme d'entretiens. Ces rencontres dureront entre 30 et 45 minutes et seront enregistrées pour éviter de déformer vos propos lors de l'analyse des données. Les bandes magnétiques seront détruites dès la fin de ma recherche.

Si vous acceptez de participer, vous signerez un formulaire qui confirmera votre accord (consentement éclairé). Lors de l'entretien, vous serez en tout temps libre de refuser de répondre à certaines questions si vous le souhaitez.

Les données recueillies dans le cadre de cette recherche seront analysées de manière strictement anonyme.

Je vous remercie pour l'attention portée à ces informations.

Florie Maret



## 2. Formulaire de consentement éclairé pour les personnes participant à la recherche

### MEMOIRE DE FIN D'ETUDE

#### COMMENT SE NEGOCIE L'ORGANISATION FAMILIALE A L'INTERIEUR D'UN COUPLE ?

Recherche menée par Florie Maret, étudiante à la HES-SO Valais  
Filière travail social (assistante sociale)

#### Formulaire de consentement éclairé pour les personnes participant à la recherche

Le(la) soussigné(e) :

- Certifie être informé(e) sur le déroulement et les objectifs de l'étude ci-dessus.
- Affirme avoir lu attentivement et compris les informations écrites fournies en annexe, informations à propos desquelles il(elle) a pu poser toutes les questions qu'il(elle) souhaite.
- Atteste qu'un temps de réflexion suffisant lui a été accordé.
- Accepte que les entretiens soient enregistrés, puis retranscrits anonymement dans un document.
- Est informé(e) que les enregistrements seront détruits dès la fin de la recherche.

Le(la) soussigné(e) accepte de participer à la recherche mentionnée dans l'en-tête.

Date: .....

Signature :.....

Annexe : information destinée aux personnes participant à la recherche

### 3. Grille d'entretien

HYPOTHESES	QUESTIONS	QUESTIONS DE RELANCE	INDICATEURS
<p><b>1. Le choix n'est pas systématiquement négocié.</b>  <b>Lorsque c'est le cas, les négociations se portent uniquement sur certaines activités. Si aucune négociation n'a lieu, c'est en raison de valeurs, de croyances ou d'une certaine éducation.</b></p>	<p>1. <u>Comment</u> avez-vous décidé de l'organisation du quotidien dans votre couple lors de l'arrivée du 1<sup>er</sup> enfant ?</p> <p>a. Au niveau du travail ? (qui arrête ou diminue ?)</p> <p>b. Au niveau du ménage ? (qui fait quoi ?)</p> <p>2. Sur quels critères vous êtes-vous basés pour adopter une telle organisation (ex. : salaire) ?</p> <p>3. <b>Si pas discussion</b>: Comment expliquez-vous qu'il n'y ait pas eu de discussions ? (Si pas discussion = choix naturel)</p> <p>4. <b>Si discussion</b> : Sur quoi portaient les discussions/disputes ? Comment se sont-elles passées ?</p> <p>a. Activité professionnelle ?</p> <p>b. Ménage : repas, courses, linge, entretien ?</p> <p>c. Enfant (lever, devoirs, etc...) ?</p>	<p>1. Votre modèle familial a été discuté avec votre conjoint ou les choses se sont passées naturellement ?</p> <p>2. La question d'arrêter de travailler avec l'arrivée de l'enfant s'est-elle posée ?</p> <p>3. Comment s'est négociée la prise en charge du ménage (linge, cuisine, courses, entretien...) et la prise en charge des enfants ? Et en ce qui concerne l'activité professionnelle ?</p>	<p>→ Discussion ou choix « naturel », négociation, disputes...</p> <p>→ Valeurs, croyances, éducation</p> <p>→ Salaire plus élevé chez l'un</p> <p>→ Activités réservées aux femmes et d'autres aux hommes</p> <p>→ Partage des tâches (familiales et professionnelles)</p>
<p><b>2. L'adaptation d'un certain modèle d'organisation familiale implique des conflits et des renoncements d'un ou des deux partenaires.</b></p> <p><b>3. Le choix est imposé par l'un des deux partenaires plus que négocié entre eux.</b></p>	<p>1. Dans quelle mesure avez-vous le sentiment d'avoir dû renoncer à qqch lorsque vous avez choisi une organisation ? Et votre conjoint ?</p> <p>2. Si vous pouviez changer quelque chose dans l'organisation de votre ménage actuellement, que changeriez-vous ?</p>	<p>1. Est-ce que le choix d'organisation que vous avez au sein de votre ménage correspond à celui dont vous vouliez avant de vous marier ?</p> <p>2. Pensez-vous avoir écouté et respecté l'avis de votre conjoint ?</p>	<p>→ Conflits, reproches</p> <p>→ Attentes d'avant mariage ?</p> <p>→ Sacrifices - renonciation</p> <p>→ Plus de renonciation chez un conjoint que chez l'autre ?</p> <p>→ Education, valeurs</p> <p>→ Souffrance de ne pas avoir pu s'exprimer ≠ culpabilité d'avoir imposé</p> <p>→ Respect de l'avis de l'autre, écoute</p>
<p><b>4. La discussion autour de l'organisation familiale revient continuellement, elle est toujours sous-jacente.</b></p>	<p>1. Dans quelle mesure parlez-vous encore aujourd'hui de cette organisation ?</p>	<p>2. Y a-t-il eu des discussions mais dont les décisions n'ont pas été respectées ?</p>	<p>→ Source de conflits</p> <p>→ Attentes d'avant mariage, satisfaction</p> <p>→ problème récurrent</p>

## 4. Tableau représentant les 4 couples

		Couple n°1	Couple n°2	Couple n°3	Couple n°4
<b>Nombre d'années de mariage</b>		11 ans de mariage	11 ans de mariage	4 ans de mariage	7 ans de mariage
<b>Nombre d'enfants</b>		2 enfants	2 enfants	3 enfants	3 enfants
<b>Profession</b>	<i>Monsieur</i>	Gérant	Technicien constructeur	Chef de chantier	Maître socioprofessionnel
	<i>Madame</i>	Institutrice (primaire)	Institutrice (primaire)	Institutrice (primaire)	Enseignante (secondaire)
<b>Age</b>	<i>Monsieur</i>	34 ans	34 ans	36 ans	30 ans
	<i>Madame</i>	33 ans	33 ans	31 ans	30 ans

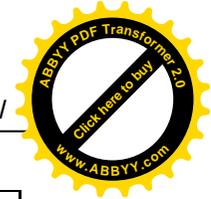


## 5. Grille d'analyse<sup>71</sup>

### COUPLE 1 : RAPHY ET EMELINE

		RAPHY	EMELINE
<b>H.1: Le choix n'est pas systématiquement négocié. Lorsque c'est le cas, les négociations se portent uniquement sur certaines activités. Si aucune négociation n'a lieu, c'est en raison de valeurs, de croyances ou d'une certaine éducation.</b>	FAMILIAL	<ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; J'avais envie d'aider : 38</li> <li>&gt; Je suis très sociable - naturellement dans les tâches ménagères : 40</li> <li>&gt; Je travaille la journée enfermée, donc c'est moi qui fais l'entretien extérieur : 48</li> <li>&gt; Nous n'avons jamais eu de conflits pour savoir qui fait quoi : 51</li> <li>&gt; C'est d'un naturel, d'un automatisme que je fais les tâches ménagères : 53</li> <li>&gt; Au début, nous organisons ensemble les repas de la semaine après, des habitudes s'installent : 69</li> <li>&gt; Je ne rechigne pas à donner un coup de main, automatisme : 231</li> <li>&gt; Jamais de conflit pour le ménage et organisation de la garde des enfants : 73</li> <li>&gt; Il y a eu deux trois crises, des grosses discussions : 82</li> <li>&gt; Nous n'avons jamais fait de listes : « toi tu fais ça et moi ça ». Je m'étais proposé pour certaines choses et d'autres c'est elle qui fait, moi je ne touche pas : 102</li> <li>&gt; J'ai du plaisir à faire le dîner, souper coucher les enfants : 110</li> <li>&gt; L'arrivée de l'enfant a modifié notre organisation : 95</li> <li>&gt; Elle sait que le repassage et l'entretien du linge je ne fais pas, je déteste ça : 120</li> <li>&gt; Le nettoyage de la voiture : travail d'homme : 122</li> <li>&gt; L'éducation : lorsque j'étais enfant je devais faire mon lit, ma chambre, tout commence par là.</li> <li>&gt; Si cela me posait problème de faire les tâches je ne les aurais même pas faites! 234</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Tout s'est passé naturellement. Nous en avons parlé mais sans dire « moi je fais ça et toi ça » 271</li> <li>&gt; Quand il arrive du travail, il demande si j'ai fait telle ou telle chose et si non, il le fait : 282</li> <li>&gt; Les soins aux bébés, il ne faisait pas trop. Les baignoires et changer les couches non plus : 327</li> <li>&gt; A part ça (soins au bébé) il a accepté faire les choses sans que j'aie besoin de dire : 330</li> <li>&gt; Les enfants je m'occupais plus de les nourrir et de me lever la nuit 332</li> <li>&gt; Il n'a jamais « rouspété » pour répartir les tâches : 350</li> <li>&gt; Moi je travaille aussi et c'est normal qu'il participe. Il y a pas de raison que ce soit tout moi qui fasse : 354</li> <li>&gt; Il n'y a pas eu de conflits. Si on a besoin de dire qqch on va le dire 360</li> <li>&gt; La prise en charge du linge n'est pas discutable avec lui 363 le repassage non plus : 378</li> <li>&gt; il fait l'extérieur, il a besoin d'être dehors moi je ne fais pas cela 380</li> <li>&gt; Il adore faire cuire la viande! et la grillade... il a du plaisir c'est plus un truc d'homme. Moi je fais la salade! 388</li> <li>&gt; Il fait tout mais il n'aime pas faire les sanitaires, mais si besoin il fait 396</li> <li>&gt; S'il ne voulait pas faire il ne ferait pas! 399</li> <li>&gt; Moi j'ai plus de congé pour avoir des moments à moi. je fais donc le maximum de l'intérieur pour qu'il ait le moins à faire : 413</li> <li>&gt; Nettoyage voiture et paiement : à lui : 421</li> </ul>

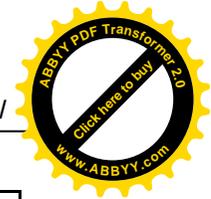
<sup>71</sup> Les numéros à la fin de chaque phrase ou propos des personnes se réfèrent à la retranscription écrite des entretiens. Chaque ligne de la retranscription a été numérotée dans le but de faciliter l'analyse.



	PROFESSIONNEL	<ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Nous avons du faire un choix à cause des enfants : 9</li> <li>&gt; Le choix s'est fait en fonction de la profession : elle ne pouvait pas arrêter car elle n'était pas sûre de retrouver un travail après : 18- 63</li> <li>&gt; C'était le choix d'Emeline pour son bien-être : 22</li> <li>&gt; on a parlé de cela, elle a dit « j'aimerais bien continuer à travailler » : 25</li> <li>&gt; Notre couple a évolué avec la société ( par rapport au fait que les femmes travaillent ) : 126</li> <li>&gt; Je l'aide car le but est que la femme ne soit pas surchargée entre travail enfant ménage : 131</li> <li>&gt; Elle m'a demandé si j'étais ok de prendre un jour congé pour les enfants : 135</li> <li>&gt; Elle aurait aimé prendre 3-4 ans de congé pour les enfants mais vu nos objectifs (construire une maison) ça ne jouait pas : 172</li> <li>&gt; Je n'ai jamais envisagé de diminuer mon temps de travail : 198</li> <li>&gt; Nos deux avis ont été respectés : 206</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Lui ne pouvait pas diminuer son temps de travail, enfin... j'imagine. 290</li> <li>&gt; Pour moi, deux jours de travail c'était déjà pas mal : 292</li> <li>&gt; Nous avons uniquement un jour à faire garder enfant : l'entourage n'est ainsi pas surchargé : 295</li> <li>&gt; La discussion était de avoir si j'arrêtais complètement ou pas : 301</li> <li>&gt; C'était une idée que j'avais (arrêter complètement) mais si nous voulions construire une maison -&gt; utopique. Pour mon bien être j'avais aussi besoin d'une vie sociale où l'on ne parle pas que poupon : 306</li> <li>&gt; Cela me changeait des hôpitaux : 307</li> <li>&gt; Pour les enfants c'est bien de voir d'autres personnes que maman 310</li> <li>&gt; Quand je suis avec les enfants, je ne me dis pas que j'aimerais être ailleurs : 312</li> <li>&gt; C'est difficile à revenir dans le travail si on a arrêté quelque temps 314</li> <li>&gt; Les critères de notre choix : mon bien-être, enfants, finances et dur de revenir après : 316</li> <li>&gt; Je me disais que ce serait sympa de rester à la maison, mais finalement je ne pourrais pas. Besoin d'une vie sociale, équilibre entre les deux : 339</li> </ul>
<p><b>H.2 :</b>  <b>L'adaptation d'un certain modèle d'organisation familiale implique des conflits et des renoncements d'un ou des deux partenaires</b></p>	FAMILIAL	<ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Sensibilisation de ma part que je faisais que boulot-maison : 208</li> <li>&gt; le lundi, mon jour de congé je reste à la maison. J'aimerais bien prendre ce jour pour moi parfois : 143</li> <li>&gt; Emeline sait que j'ai besoin de prendre l'air, partir un moment : 146</li> <li>&gt; Quelques engueulades à ce sujet : je ne fais rien à coté : 216</li> <li>&gt; Vie en semi-liberté, impression de me priver (aussi en raison des contraintes professionnelles) : 217</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Pas de conflits , on se dit les choses : 360</li> <li>&gt; Je n'ai plus de temps pour soi, lire faire un tour : 431</li> <li>&gt; Je n'ai pas de temps à moi à cause des horaires de raphy : 434</li> <li>&gt; Il aimerait faire des choses, mais il peut pas à cause du travail : 438</li> <li>&gt; il peut partir plus tôt, mais ce serait si j'ai une réunion : 440</li> <li>&gt; efforts à faire en attendant que les enfants soient grands : 442</li> <li>&gt; Je trouve que ça lui manque une activité en société : 446</li> </ul>
	PROFESSIONNEL	<ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Pas de conflits, discussions : 25</li> <li>&gt; Demande d'Emeline pour travailler : 26</li> <li>&gt; Emeline aurait peut-être voulu stopper complètement l'activité professionnelle pendant que les enfants étaient petits : 163</li> <li>&gt; Les discussions ont porté sur les priorités du couple : famille et maison. Donc elle devait continuer à travailler : 169</li> <li>&gt; J'ai le souhait de refaire partie de sociétés locales, voir du monde et avoir une vie sociale. J'avais dû stopper pour raison fam. et prof. 193</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Je me voyais continuer de travailler et avoir un mari qui m'aide 454</li> <li>&gt; Mon papa était très présent, ma maman travaillait et il faisait donc les choses : 458</li> </ul>



<b>H. 3 : Le choix est imposé par l'un des partenaires plus que négocié entre eux.</b>	FAMILIAL	<ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Personne n'a rien imposé à l'autre. Le respect de l'avis de l'autre est important : 206</li> <li>&gt; Répartition des tâches pour certaines pour d'autres pas de discussions : 103</li> </ul>	
	PROFESSIONNEL	<ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Discussion sur l'activité d'Emeline : 25</li> <li>&gt; Hors de question que je puisse diminuer mon temps de travail : 201</li> </ul>	> Discussions : 316
<b>H. 4 : La discussion autour de l'organisation familiale revient continuellement, elle est toujours sous-jacente.</b>	FAMILIAL	<ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Nous parlons beaucoup de la prise en charge des enfants. Nous tentons de nous organiser entre nous avant de faire appel à l'entourage : 227</li> <li>&gt; Pour le ménage, nous n'en parlons plus. Quand elle travaille et moi pas je lui dis « j'ai fait ceci et cela » elle me dit « merci » chaque fois 232</li> <li>&gt; C'est un automatisme régulier que je fasse certaines tâches mon jour de congé : 233</li> <li>&gt; Les tâches administratives : j'aimerais déléguer car me prend la tête : 239</li> <li>&gt; Les femmes sont meilleures gestionnaires que les hommes : 245</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Il est rare qu'on en reparle aujourd'hui. L'organisation s'est installée au fil du temps en fonction des enfants et du travail : 488</li> <li>&gt; Il y a des semaines où il fera plus et d'autres où il fera moins car il est occupé dehors.</li> </ul>
	PROFESSIONNEL		



<b>MES REMARQUES</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>&gt; Si les enfants naissent avec une maladie : organisation différente.</li><li>&gt; Lorsque les hommes prennent un appartement avant de se mettre en couple : ça facilite la répartition : 114 Raphy</li><li>&gt; La famille proche aide à organiser la prise en charge des enfants : soulagement, moins de soucis, plus facile de travailler les deux.</li><li>&gt; Même vision même envie de recevoir les amis dans une maison propre.</li><li>&gt; Honte de s'engueuler? envie de paraître parfait? -&gt; répète souvent "pas de conflits, on ne s'engueule pas" .</li><li>&gt; L'organisation du ménage se fait avant la venue des enfants : quand le couple se met ensemble, Avec les enfants, beaucoup de choses restent semblables.</li><li>&gt; L'organisation dépend beaucoup de modèle d'éducation reçue.</li><li>&gt; Les hommes plus besoin d'être dehors? prendre l'air ?</li><li>&gt; Entretien extérieur : homme.</li><li>&gt; La garde des enfants est considérée comme une tâche ménagère : 34 Raphy</li><li>&gt; Si les hommes ont du plaisir à faire les tâches (ex. cuisine) : ok pour répartir. Sinon pas de discussion!</li><li>&gt; L'entretien extérieur est considéré comme une tâche ménagère ? (Raphy)</li><li>&gt; Si le couple a une bonne organisation : grâce à l'homme qui est naturellement ouvert ?</li><li>&gt; Homme : besoin de reconnaissance, souvent dire « merci » (exceptionnel de faire les tâches ?) : 230 Raphy</li><li>&gt; Renonciation pour les deux : vie sociale.</li><li>&gt; Discussions entre collègues et amis sur les tâches ménagères (Raphy)</li><li>&gt; Les papas d'aujourd'hui veulent voir leurs enfants (plus).</li><li>&gt; Les femmes demandent l'avis de l'homme pour continuer à travailler. Les hommes ne demandent pas l'avis de leur femme: car logique qu'il continue?</li><li>&gt; Femmes : besoin d'une vie sociale où l'on ne parle pas que poupon.</li><li>&gt; Tâches pas aimées : les femmes qui font même si elles n'aiment pas non plus. L'homme fait ce qu'il aime : 234 Raphy</li><li>&gt; L'homme fait les choses POUR la femme? "je t'ai fais l'aspirateur" : 497 Émeline</li></ul>
----------------------	---



### COUPLE 2 : MAGGI ET YVES

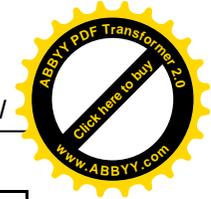
	YVES	MAGGI
<p><b>H.1: Le choix n'est pas systématiquement négocié. Lorsque c'est le cas, les négociations se portent uniquement sur certaines activités. Si aucune négociation n'a lieu, c'est en raison de valeurs, de croyances ou d'une certaine éducation.</b></p>	<p style="text-align: center;">FAMILIAL</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Les choses se sont fait naturellement. Je fais tout, je suis à même de tout faire si Maggi n'est pas là. Je suis autonome : nettoyage, rangement... Quand elle a accouché, après c'est normal que je donne un coup de main : 235</li> <li>&gt; Dès le début, j'ai su que je devais participer aux tâches ménagères : 241</li> <li>&gt; Je fais le repassage je ne connais pas beaucoup d'hommes qui le font : 246</li> <li>&gt; C'est quand même plus elle qui prend en charge les tâches ménagères, car elle travaille un peu moins : 251</li> <li>&gt; L'entretien de la maison et des sols : ça je fais moins ainsi que les lessives : c'est elle qui fait et moi j'essaie de la décharger un peu quand je peux : 253</li> <li>&gt; Nous n'avons pas de conflits sur l'organisation : 258</li> <li>&gt; Tout s'est passé naturellement entre nous. On ne s'est jamais dit « toi tu fais cela et moi cela » 266</li> <li>&gt; Aujourd'hui elle est allée changer les pneus de la voiture ! Ce serait visiblement une tâche qui incombe au mari : 271</li> <li>&gt; J'ai un père italien et c'est tout ma mère qui faisait : 274</li> <li>&gt; L'organisation de la journée, c'est plus Maggi qui la fait : 338</li> <li>&gt; Elle doit concilier ses rendez-vous professionnels et les rendez-vous de la maison. Elle gère également l'organisation de la garde des enfants : 344</li> <li>&gt; Si nous avons les deux un rendez-vous un soir, c'est elle qui va se « débrouiller » pour que moi je puisse avoir mon truc et que elle aussi 353</li> <li>&gt; Quand j'étais petit, je devais participer aux tâches ménagères : faire la vaisselle, passer l'aspirateur, c'est pour cela que j'ai pris l'habitude : 332</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; La question s'est posée au début, quand il vivait seul et moi chez mes parents, je lui ai dit que je ne venais pas faire le ménage chez lui : 15</li> <li>&gt; Cela s'est discuté en fonction de ce que l'on aimait ou pas faire 27</li> <li>&gt; Je fais les repas, il fait la vaisselle. On se partage, je ne fais pas tout : 28</li> <li>&gt; Si je n'ai pas eu le temps de faire la lessive, il fera, de même que le repassage : 29</li> <li>&gt; La discussion a eu lieu tout au début. Après les choses ont évolué en fonction de nos activités et de nos emploi du temps : 33</li> <li>&gt; C'est moi qui ait voulu en parler. Pour lui c'était naturel que les choses se fassent sans qu'il ait besoin de faire qch, comme cela se passait chez lui. C'est moi qui ait dit que je ne pouvais pas fonctionner ainsi : 43</li> <li>&gt; Il a très bien réagi à cela, il savait tout faire --&gt; Studio avant : 52</li> <li>&gt; Les repas, le ménage et la lessive c'est moi, je travaille moins : 58</li> <li>&gt; Il fait le repassage (caché derrière les rideaux) : 59</li> <li>&gt; L'entretien extérieur c'est plutôt partagé : 64</li> <li>&gt; C'est moi qui m'occupe de l'organisation du quotidien, c'est ingrat 67</li> <li>&gt; Même les jours où je travaille, je m'occupe de la garde des enfants : 68</li> <li>&gt; Si nous avons les deux une activités ou une réunion, c'est moi qui doit me « débrouiller » pour la prise en charge des enfants : 69</li> <li>&gt; Si lui a une activité « loisir » et moi une réunion de travail, c'est quand même moi qui doit m'organiser pour les enfants : 71</li> <li>&gt; C'est de cela qu'on discute le plus : 76</li> <li>&gt; Je n'aime pas du tout faire le ménage, je ne suis pas du tout « maniaque ». Je trouve cela avilissant : 00</li> <li>&gt; Un des critères d'organisation : disponibilité des deux : 105</li> </ul>



	<p style="text-align: center;">PROFESSIONNEL</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Les choses se sont passées naturellement, les choses ont coulé de source : 208</li> <li>&gt; Nous en avons parlé et nous avons estimé que ça jouait pour elle de diminuer : 212</li> <li>&gt; Critère financier. De plus, de par ma profession je ne pouvais pas à temps partiel (50%) : 217</li> <li>&gt; Nous avons estimé que c'était bien qu'elle garde un pied dans le travail. Je pense qu'elle le voulait aussi, surtout après sa formation. 222</li> <li>&gt; Nous travaillons dans des professions qui nous plaisent mais peut-être que Maggi ferait autre chose si nous n'avions pas à se soucier des finances : 368</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Le fait que je diminue mon activité professionnelle s'est discuté. La question était de savoir si je pouvais continuer à plein temps ou non : 20</li> <li>&gt; Le critère était le salaire. Sans son salaire on ne s'en sortirait pas 106</li> <li>&gt; Il aimerait diminuer pour pouvoir être plus avec les enfants : 107</li> <li>&gt; L'autre critère était le fait que je puisse avoir une activité tout en m'occupant du ménage et des enfants : 109</li> </ul>
<p><b>H.2 : L'adaptation d'un certain modèle d'organisation familiale implique des conflits et des renoncements d'un ou des deux partenaires</b></p>	<p style="text-align: center;">FAMILIAL</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Nous n'avons pas de conflits sur l'organisation : 258</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; il arrive qu'il y ait des disputes car si je dois tout gérer, ça m'énerve (gestion du quotidien) 82</li> <li>&gt; Je ne voudrais pas l'empêcher d'avoir des loisirs car j'ai une réunion avec l'école.</li> <li>&gt; Si lui a une activité « loisir » et moi une réunion, c'est moi qui m'arrange pour qu'il puisse faire son activité. Mes activités passent après. Je pense que ça « coule de source » que ce soit à la femme de faire en sorte que tout se passe au mieux ! Lui, il a l'habitude de ne pas avoir besoin de s'occuper des enfants pour pouvoir faire ses activités : 87</li> <li>&gt; Il n'y a jamais vraiment eu de conflits. Si je lui dis que si je travaille à 100%, il faut qu'on se partage les tâches ménagères, il est d'accord et il va le faire : 164</li> </ul>
	<p style="text-align: center;">PROFESSIONNEL</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Elle a dû renoncer je pense à travailler à 100%, mais il faut être là pour les enfants. C'est plus la maman qui doit être là : 288</li> <li>&gt; Ce fut un effort pour elle de diminuer, elle aime beaucoup ce qu'elle fait : 291</li> <li>&gt; Moi j'ai mis de côté ma formation continue, les enfants passent avant, les priorités sont ailleurs : 297</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Discussion que je diminue ou que je continue à 100% : 20</li> <li>&gt; Je n'ai pas la notion de sacrifice, travailler à 100% me demande 150% d'énergie. Donc soulagement de continuer d'enseigner et de pouvoir m'occuper de tout le reste : 125</li> <li>&gt; Ce sont les enfants qui amènent un changement de priorités : 126</li> <li>&gt; Ce ne sont pas des sacrifices, mais des choix : 133</li> </ul>



<b>H. 3 : Le choix est imposé par l'un des partenaires plus que négocié entre eux.</b>	FAMILIAL		<p>&gt; Idéalement il aimerait que j'occupe de tout et lui « les pieds sur la table ». Si vraiment il avait pu choisir, ce serait comme ça : 141</p> <p>&gt; Son père faisait comme ça Mais Yves n'avait pas la volonté d'agir de la même façon, je n'ai pas besoin de lui dire de faire les choses. Il les fait de lui-même : 145</p>
	PROFESSIONNEL		<p>&gt; Discussions que je diminue ou que je continue à 100% : 20</p>
<b>H. 4 : La discussion autour de l'organisation familiale revient continuellement, elle est toujours sous-jacente.</b>	FAMILIAL	<p>&gt; Aujourd'hui, nous n'avons pas de conflits. Si nous discutons parfois de cela, c'est car nous n'avons pas la manière de faire. Elle a d'autres priorités avant le ménage : 320</p> <p>&gt; Nous en reparlons, surtout pour améliorer la situation : 329</p>	<p>&gt; Il arrive que ce soit une source de conflits : Nous n'avons pas la même vision des choses .Il est bien plus ordonné que moi. Il arrive que l'on se fâche sur ces points : 168</p> <p>&gt; Organisation prise en charge des enfants : c'est tout le temps moi qui ai cette responsabilité. C'est très énervant c'est de cela qu'on discute le plus : 76</p>
	PROFESSIONNEL	<p>&gt; Je diminuerais mon temps de travail aujourd'hui pour parfaire ma formation. Par forcément pour des loisirs, mais pour faire partie d'associations par exemple : 304</p> <p>&gt; Au niveau professionnel, Maggi voudrait peut-être reprendre un 100%. Nous avons donc réfléchi à cette question : 310</p>	<p>&gt; C'est en discussion que je prenne un plus grand pourcentage l'année prochaine. Dans ce cas-là se repose la question des tâches ménagères. Mais il est prêt à assumer avec moi : 152</p> <p>&gt; Je vais travailler à 100%. Il faudra qu'on fasse tous les deux la même chose : 153</p>



<b>MES REMARQUES</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>&gt; Organisation familiale : dépend de la culture ?</li><li>&gt; Si les hommes choisissent de travailler à temps partiel : c'est pour les enfants, les loisirs, la formation continue. Pas pour les tâches domestiques.</li><li>&gt; Si les femmes ne décident pas une organisation plus égalitaire : ce serait encore une répartition traditionnelle.</li><li>&gt; Homme - femme n'ont pas la même vision du « propre » et du « sale2 ainsi que du « rangé » et du « désordre »</li><li>&gt; Honte de faire le repassage pour un homme? (rideau fermé)</li><li>&gt; Les hommes savent faire les choses, mais ce sont les femmes qui font quand même. Les hommes font en supplément, si vraiment besoin.</li><li>&gt; L'homme pense : si le salaire permet à la femme de rester à la maison : Ok. Pas obligé de travailler les deux, la femme peut faire du bénévolat ?</li><li>&gt; Organisation du quotidien: les femmes qui gèrent. Même si elles ont une activité, elles s'arrangeront pour le mari.</li><li>&gt; Condition au travail des femmes : qu'elles puissent gérer aussi le ménage et les enfants.</li><li>&gt; Besoins des hommes avant celui des femmes (vie sociale) ?</li><li>&gt; Les femmes sont responsables du bon fonctionnement du ménage.</li><li>&gt; La femme gère, l'homme seconde.</li><li>&gt; Travail des femmes : juste un moyen de se changer l'esprit? (pensée des hommes)</li></ul>
----------------------	--

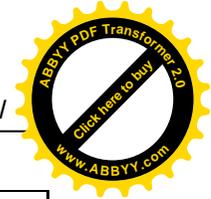


### COUPLE 3 : GERALDINE ET OLIVIER

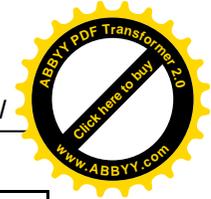
		OLIVIER	GERALDINE
<b>H.1: Le choix n'est pas systématiquement négocié. Lorsque c'est le cas, les négociations se portent uniquement sur certaines activités. Si aucune négociation n'a lieu, c'est en raison de valeurs, de croyances ou d'une certaine éducation.</b>	FAMILIAL	<ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Au début elle faisait le 90% du ménage. Maintenant aussi mais j'aide ce que je peux aider (débarrasser la table, nettoyer un peu) : 224</li> <li>&gt; Même lorsqu'elle travaillait plus, elle faisait plus, y a toujours qqch à faire : 227</li> <li>&gt; Je m'occupe du dessous, les garages, la cave, les sous sols c'est mon domaine, ici (salon, cuisine, chambre, toilettes) c'est le sien : 231</li> <li>&gt; J'ai eu fait l'aspirateur, les vitres... je suis plus maniaque qu'elle : 232</li> <li>&gt; Il n'y a jamais eu de conflits pour la garde des enfants et le ménage! jamais jamais eu de conflits : 237</li> <li>&gt; Le repassage je ne fais jamais et la cuisine assez peu : 251</li> <li>&gt; je m'occupe de tout ce qui est extérieur (nettoyer, le bois...). C'est évident, pas discuté : 253</li> <li>&gt; Moi je vois du monde, c'est diversifié. Elle, c'est très pénible, mais ça ne la dérange pas. Au contraire, elle est contente le soir quand je rentre, ça lui fait un changement : 398</li> <li>&gt; Notre mentalité était comme ça, indépendamment du salaire et des moyens que nous avons.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Comme je travaillais à la maison, c'était logique que je fasse plus des tâches ménagères : 20</li> <li>&gt; Au début, il ne me donnait pas de coup de main. Je trouvais ça normal, ça ne m'embêtait pas du tout : 22</li> <li>&gt; Avec les enfants (3 rapprochés) y a eu plus à faire : 24</li> <li>&gt; Nous avons eu besoin d'un réajustement car c'était tendu entre nous au niveau de l'organisation du ménage et du quotidien 28</li> <li>&gt; Tout devenait trop lourd pour moi, J'étais fatiguée : 30</li> <li>&gt; Réajustement dans la douleur, après il m'a plus aidée : 31</li> <li>&gt; Au début chacun donnait son avis et n'écoutait pas l'autre : 34</li> <li>&gt; Nous avons dû apprendre à s'écouter et à se mettre à la place de l'autre : 35</li> <li>&gt; Il s'est rendu compte que j'avais besoin d'aide. Moi j'ai compris qu'il avait besoin d'air, de sortir pour son équilibre : 39</li> <li>&gt; Avec un seul enfant, le travail ménager ne me pesait pas du tout 49</li> <li>&gt; Organisation : dépend de l'éducation et valeurs reçues (mon papa) : 58</li> <li>&gt; Olivier me reprochait de vouloir qu'il soit comme mon père : 69</li> <li>&gt; Au début je gérais tout toute seule, mais pas de problème : 78</li> <li>&gt; Il s'est adapté : 79</li> <li>&gt; La lessive et les repas c'est moi ; le ménage aussi : 84</li> <li>&gt; Lui m'aide au rangement, aspirateur et l'entretien extérieur : 88</li> <li>&gt; Réajustement de l'organisation : disputes puis discussion long terme pour trouver la bonne solution : 151</li> <li>&gt; Maintenant si un a besoin d'aide, il demande. même si pas facile 156</li> </ul>



	<p style="writing-mode: vertical-rl; transform: rotate(180deg);">PROFESSIONNEL</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Dès le premier enfant, elle a diminué son temps de travail. Nous en avons parlé, nous étions complètement d'accord : 213</li> <li>&gt; Nous étions ok depuis le départ que si nous avons des enfants, elle ne travaillerait plus ou diminuerait fortement. C'était un désir commun. C'était évident pour les deux : 216</li> <li>&gt; Pour moi : évident que je continue à 100%, à cause des responsabilités : 240</li> <li>&gt; Elle, c'est clair qu'avec les enfants... : 243</li> <li>&gt; Mon salaire permet qu'elle ne travaille pas 245. Pas besoin d'en parler c'était évident qu'elle n'avait pas besoin de travailler : 246</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Cela s'est passé sans problème, nous avons les mêmes attentes : 9</li> <li>&gt; Nous trouvons naturel que je diminue et que lui reste à 100% : 11</li> <li>&gt; Cela s'est discuté, juste après le mariage. Il me voyait resté à la maison et cela correspondait à mon idée : 16</li> <li>&gt; Il avait une plus belle situation financière que moi : 42</li> <li>&gt; Il a un travail dans lequel il s'épanouit vraiment, il adore ça : 43</li> <li>&gt; Moi j'étais contente de mon travail mais cela n'était pas ma passion, ça me coûtait, mon désir était de rester à la maison : 44</li> </ul>
<p><b>H.2 : L'adaptation d'un certain modèle d'organisation familiale implique des conflits et des renoncements d'un ou des deux partenaires</b></p>	<p style="writing-mode: vertical-rl; transform: rotate(180deg);">FAMILIAL</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Avec une famille, tu mènes une vie complètement différente : 258</li> <li>&gt; Je vais moins dehors, dans la nature. Pas des sacrifices, mais c'est le lot de tous les gens mariés : 264</li> <li>&gt; J'ai mis du temps à comprendre qu'il fallait mettre les priorités ailleurs, Nous avons eu des conflits à ce niveau là : 268</li> <li>&gt; Pour moi, m'arrêter boire l'apéro me paraissait normal. J'ai mis une année ou deux à comprendre qu'elle attendait que je rentre. elle a un énorme travail ici : 271</li> <li>&gt; J'ai beaucoup profité avant alors maintenant ma priorité c'est ici 281</li> <li>&gt; ce qui me coûte est le fait que je n'ai plus les mêmes contacts qu'avant avec les copains : 285</li> <li>&gt; Une femme c'est moins sociable, elle sortait moins et elle n'a pas besoin de cela finalement! 291</li> <li>&gt; Elle me dit parfois qu'avec les trois grossesses de suites, elle n'est pas souvent sortie, elle a fait des sacrifices c'est clair : 293</li> <li>&gt; Pour moi c'est dans la nature des choses : ce n'est pas du machisme mais c'est naturel il y a des choses que c'est à elle à faire 327</li> <li>&gt; Notre organisation correspond à mes attentes. Au début c'est difficile puis tu apprends à te connaître : 331</li> <li>&gt; L'année où tu fréquentes: pas de conflits, après la réalité de la vie te rattrape et ce n'est pas facile : 336</li> <li>&gt; Ce n'est pas une source de conflits entre nous d'organiser es tâches ménagères et prof : 364</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Je trouvais normal qu'il ne me donne pas de coup de mains au début, je travaillais moins et après presque plus : 20</li> <li>&gt; Quand nous avons eu plus d'enfants : plus de travail,. Cela devenait trop lourd pour moi et c'était tendu entre nous : il a fallu un réajustement, dans la douleur : 30</li> <li>&gt; Chacun donnait son avis et n'écoutait pas l'autre : 34</li> <li>&gt; Il me reprochait que je voulais qu'il soit comme mon père : 65</li> <li>&gt; Avec les enfants, les sorties sont mises au second plan ainsi que les moments à deux : 100</li> <li>&gt; La vie de couple est mise de côté : 105</li> <li>&gt; Oliver s'est adapté, il suffit que je lui dise les choses : 118</li> <li>&gt; Il fait moins de peau de phoque : 123</li> <li>&gt; J'apprécie qu'il fasse des efforts mais j'ai peur qu'il soit frustré :126</li> </ul>



	PROFESSIONNEL	<p>&gt; Nous étions d'accord les deux que si nous avons des enfants, elle ne travaillerait plus ou diminuait fortement. C'était un désir commun : 216</p> <p>&gt; Je n'ai jamais voulu que Géraldine travaille, même maintenant : 380</p> <p>&gt; Je n'aurais jamais pu admettre qu'elle veuille travailler trois jours par semaine, ça aurait été une source de conflits : 382</p>	<p>&gt; Cela s'est discuté, rapidement mais n'a pas posé de problème. Cela correspondait à nos attentes que je diminue et lui continue à 100% : 10</p> <p>&gt; Professionnellement, jamais rien ne m'a manqué : 95</p> <p>&gt; Je n'ai aucun regret au niveau professionnel : 136</p>
<b>H. 3 : Le choix est imposé par l'un des partenaires plus que négocié entre eux.</b>	FAMILIAL	<p>&gt; Nous, l'égalité c'est naturel : 329</p>	<p>&gt; Nous avons dû en discuter car cela devenait trop lourd pour moi. Dans nos discussions, chacun donnait son avis et n'écoutait pas l'autre en pensant que l'autre est égoïste : 35</p> <p>&gt; Nous avons dû apprendre à écouter et comprendre l'autre et à se mettre à sa place : 36</p>
	PROFESSIONNEL	<p>&gt; Nous avons discuté qu'elle diminue et nous étions complètement d'accord : 213</p>	<p>&gt; Il n'y a pas eu de problème car nous avons les mêmes attentes 10</p> <p>&gt; Notre organisation correspondait à l'idée que je me faisais du mariage : 17</p> <p>&gt; Mon désir était de rester à la maison, ce fut donc très facile : 46</p>
<b>H. 4 : La discussion autour de l'organisation familiale revient continuellement, elle est toujours sous-jacente.</b>	FAMILIAL	<p>&gt; Tout est bien mis en place. On a nos repères et nos marques 353</p> <p>&gt; Je fais ce que j'ai à faire et elle ce qu'elle a à faire : 355</p>	<p>&gt; Avec les enfants nous avons une vie très routinière : tous les jours la même chose, les mêmes horaires, donc on sait quand l'autre a besoin d'aide. On essaie d'être là : 170</p> <p>&gt; Actuellement pas de réajustement car routinier : 173</p>
	PROFESSIONNEL	<p>&gt; Tout est réglé. Moi je m'épanoui dans mon travail, j'ai la place que je voulais : 343</p> <p>&gt; Nous discutons parfois pour elle : quand les enfants seront grands, elle voudrait recommencer à travailler. Beaucoup de choses qu'elle aimerait faire mais elle ne peut pas à cause des enfants : 344</p> <p>&gt; Si elle veut travailler quand les enfants grand ok, si elle ne veut pas ok : 350</p>	

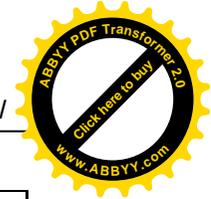


<b>MES REMARQUES</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>&gt; Homme plus besoin d'une vie sociale que la femme ? : Oliver 290</li><li>&gt; L'organisation est différente si l'épouse remplace directement la maman du mari.</li><li>&gt; Lorsque les enfants grandissent, l'organisation change : il y a plus de temps.</li><li>&gt; L'organisation dépend du modèle parental, de l'éducation reçue, des valeurs.</li><li>&gt; Si la femme ne dit pas les choses, la situation ne change pas.</li><li>&gt; C'est évident que l'homme s'occupe de l'extérieur et la femme de l'intérieur ?</li><li>&gt; Homme plus besoin d'être dehors? de prendre l'air?</li><li>&gt; Si le couple a les mêmes attentes, ok les choses s'organisent plus facilement.</li><li>&gt; Importance de dire les choses : ce qu'on ressent et ce qu'on a besoin que l'autre fasse.</li><li>&gt; Les hommes font les choses si vraiment il y a besoin : ici plus d'enfants plus de travail donc plus de participation de l'homme.</li><li>&gt; homme plus maniaque ? (fait une fois la chose, plus de temps ?</li><li>&gt; Si salaire permet de rester à la femme de rester à la maison : ok pour l'homme.</li><li>&gt; Femme à la maison : dans la nature des choses (pensée de l'homme).</li><li>&gt; Certains ont une drôle de notion de l'égalité (« Nous l'égalité c'est naturel... »)</li><li>&gt; Image de la femme à la maison et homme au travail.</li><li>&gt; Donner un coup de main pour le nettoyage : respecter les femmes.</li><li>&gt; L'activité prof. n'a pas la même importance pour l'homme et la femme.</li><li>&gt; Les femmes sont dépendantes des enfants (fini d'allaiter).</li><li>&gt; Les femmes ont peur que mari soit frustré de faire des sacrifices. Elles sont plus inquiètes de l'équilibre du mari.</li><li>&gt; Les femmes recherchent le modèle du père?</li><li>&gt; Les femmes rivales avec les belles mamans?</li><li>&gt; Enfants : affaire de femmes ?</li></ul>
----------------------	---

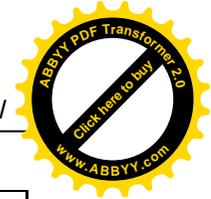


**COUPLE 4 : RENE ET LAURENCE**

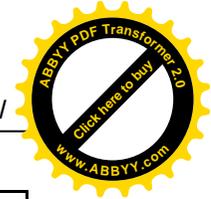
		<b>RENE</b>	<b>LAURENCE</b>
<b>H.1: Le choix n'est pas systématiquement négocié. Lorsque c'est le cas, les négociations se portent uniquement sur certaines activités. Si aucune négociation n'a lieu, c'est en raison de valeurs, de croyances ou d'une certaine éducation.</b>	FAMILIAL	<p>&gt;Au début je ne faisais rien. Sans les enfants, il n'y avait pas grand-chose à faire : 78</p> <p>&gt; Laurence faisait tout. Dans ma famille je faisais rien : 80</p> <p>&gt; Plus il y a eu de travail, plus nous avons eu des discussions pour savoir comment je pouvais aider : 84</p> <p>&gt; J'étais content de faire certaines tâches liées aux enfants. Il est plus à facile à faire des choses qu'on aime bien : 85</p> <p>&gt; Il y a toujours des discussions sur le ménage : nous sommes les deux de temps en temps à la maison : 89</p> <p>&gt; Nous avons des discussions entre nous car nous n'avons pas les mêmes priorités : 106</p> <p>&gt; Il y a des choses que je fais moins : lessive, repassage, rangement des chambre, salles de bain, toilette je ne fais pas :137</p> <p>&gt; Je cuisine beaucoup et je m'occupe des enfants le jour de congé 141</p> <p>&gt; L'entretien extérieur : nous faisons les deux car j'ai des problèmes de dos. Elle m'aide beaucoup même si ce serait plus à moi à faire : 144</p>	<p>&gt; Nous n'avons pas de système en place. Quand je travaille il fait à dîner c'est logique : 255</p> <p>&gt; On s'organise au jour le jour : 258</p> <p>&gt; Il y a des choses qu'il fait moins : repassage, panosser, passer l'aspirateur : 267</p> <p>&gt; Dîner il fait souvent : 268</p> <p>&gt; C'est venu naturellement qu'on se partage les tâches : 272</p> <p>&gt; Au début il était moins motivé à faire les choses. Depuis les enfants il a voulu plus s'investir : 276</p> <p>&gt; Le bricolage est réservé à lui, la décoration de la maison aussi. La cuisine il aime bien faire : 279</p> <p>&gt; La lessive, le nettoyage des toilettes, le rangement des chambres c'est plus réservé aux femmes : 281</p> <p>&gt; La garde des enfants : pareil pour les deux. L'administratif c'est moi : 284</p> <p>&gt; René travaille plus à l'extérieur, normal que j'en fasse plus à la maison. Si je travaillais plus je n'accepterais pas que ça soit ainsi 289</p> <p>&gt; Chez moi je repassais, je voulais faire comme maman : 299</p> <p>&gt; Au début nous avons du parler de certaines choses car il n'avait pas l'habitude de participer aux tâches ménagères chez lui : 303</p>



	<p style="writing-mode: vertical-rl; transform: rotate(180deg);">PROFESSIONNEL</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Nous avons les deux diminué le temps de travail avec les enfants. C'est une discussion sur le long terme, petit à petit des solutions sont venues : 14</li> <li>&gt; Avec les 3èmes enfants : nous avons discuté de savoir si elle arrêterait de travailler ou pas : 20</li> <li>&gt; Nous avons aussi discuté pour savoir si moi je pouvais diminuer 22</li> <li>&gt; C'est naturellement qu'elle a diminué au début. La discussion est venue pour le 3ème enfant. Nous voulions trouver une solution pour qu'elle n'arrête pas : 27</li> <li>&gt; Elle avait envie de continuer, dommage qu'elle arrête à cause des études qu'elle avait faites : 33</li> <li>&gt; Tout cela s'est passé sans conflits : nous étions contents que je puisse diminuer moi : 38</li> <li>&gt; C'est agréable qu'elle puisse travailler et moi à la maison. Je suis content mais seulement pour un ou deux jours par semaine. Tout le temps, ce serait trop dur : 39</li> <li>&gt; C'est Laurence qui voulait continuer, on a essayé de trouver une solution pour que ce soit possible : 59</li> <li>&gt; Nous étions contents que j'aie pu baisser mon temps de travail. C'était la meilleure solution : 67</li> <li>&gt; Un des critères de cette organisation : désir de Laurence et voulions pas surcharger l'entourage : 71</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Nous avons discuté qu'il diminue : 222</li> <li>&gt; Avant la naissance du 2ème, je me suis posée la question de savoir si j'allais pouvoir gérer travail et famille, j'ai pensé à arrêter complètement : 225</li> <li>&gt; J'avais quand même envie de continuer à travailler. Du fait qu'on pouvait beaucoup compter sur mes parents pour la garde des enfants.</li> <li>&gt; C'est moi qui ai voulu en parler car je dois dire les horaires que je veux dans mon travail rapidement. mais c'est un souci commun 238</li> <li>&gt; On ne voyait pas l'utilité d'un 150% entre les deux, on voulait du temps pour les enfants : 245</li> </ul>
<p><b>H.2 : L'adaptation d'un certain modèle d'organisation familiale implique des conflits et des renoncements d'un ou des deux partenaires</b></p>	<p style="writing-mode: vertical-rl; transform: rotate(180deg);">FAMILIAL</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Nous avons discuté pour savoir comment je pouvais aider : 83</li> <li>&gt; Par rapport aux enfants, on renonce à la vie qu'on avait avant, changement de priorités : 158</li> <li>&gt; On ne peut plus aller ou on veut quand on veut. On parle parfois de cela : 161</li> <li>&gt; Quand nous sommes les deux à la maison, c'est plus facilement moi qui part : 166</li> <li>&gt; Elle a fait moins de renoncements car c'était son envie de s'occuper des enfants : 172</li> <li>&gt; Je m'imaginai travailler pour ma famille. Cela était du à l'éducation « l'homme travaille et la femme s'occupe des enfants et de la maison » : 186</li> <li>&gt; Je voyais mon épouse à la maison. tout ça avant de commencer ma vie avec Laurence : 190</li> <li>&gt; C'est très agréable de s'occuper des enfants, être avec eux : 191</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Il arrive qu'il y ait des conflits parfois. quand j'arrive du travail et que les choses ne sont pas faites comme je voudrait On voit plus facilement ce qu'il n'a pas fait au lieu de ce qu'il a fait : 313</li> <li>&gt; La question n'est pas réglée, pas la même notion des choses : 318</li> <li>&gt; Organisation : c'est parfois une source de conflit si un est malade et l'autre fait tout : 328</li> <li>&gt; Organisation de la garde des enfants : tensions</li> <li>&gt; Il n'y a pas vraiment de renoncements, Je n'aime pas tellement faire des trucs à l'extérieur : 351</li> <li>&gt; Les enfants font que les priorités changent : 355</li> <li>&gt; Pareil pour lui, les priorités changent : 364</li> <li>&gt; J'étais persuadée que le jour où j'aurais des enfants, j'arrêteraient de travailler : 377</li> <li>&gt; Finalement je suis contente de sortir et de voir d'autres personnes : 380</li> <li>&gt; Quand j'étais petite je comprenais pas pourquoi maman travaillait : j'étais à l'ancienne mode : 382</li> </ul>



	PROFESSIONNEL	<ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; C'est une discussion sur le long terme : 14</li> <li>&gt; Nous avons discuté pour savoir si elle arrête ou pas : 25</li> <li>&gt; J'ai eu l'opportunité de baisser : 35</li> <li>&gt; Nous étions contents que je puisse baisser, pas de conflits : 38</li> </ul>	Discussions : 222
<b>H. 3 : Le choix est imposé par l'un des partenaires plus que négocié entre eux.</b>	FAMILIAL	<ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Chacun peut dire ce qu'il a à dire. Après ça dépend de la manière dont les choses sont dites : 109</li> <li>&gt; Ce modèle a été un peu imposé. Nous avons dû choisir entre deux sensibilités pour certaines tâches, trouver une idée commune : 118</li> </ul>	> Il est important de se dire les choses qui vont et qui ne vont pas 392
	PROFESSIONNEL	<ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Discussions sans conflits : 14 - 38</li> </ul>	
<b>H. 4 : La discussion autour de l'organisation familiale revient continuellement, elle est toujours sous-jacente.</b>	FAMILIAL	<ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; On en parle encore, ce n'est pas réglé. On revendique les deux des choses par rapport aux ménages. On doit toujours rediscuter de ce que je peux faire pour soulager : 197</li> <li>&gt; Mais pas une source de conflits : 198</li> </ul>	> Une fois par mois, nous avons une discussion sur les choses du quotidien (enfant, ménage...). Ce sont des sujets qui reviennent automatiquement. Nous en parlons au sein d'un groupe d'Eglise 389
	PROFESSIONNEL	<ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Actuellement nous discutons de cela car elle va augmenter son temps de travail et moi diminué : 50/50 : 52</li> </ul>	<-- idem



<b>MES REMARQUES</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>&gt; C'est une chance d'avoir la famille proche pour les enfants. Mais soucis de ne pas les surcharger.</li><li>&gt; Organisation : dépend du modèle parental, mais peut changer.</li><li>&gt; Si les femmes ne décident pas autrement, ce serait encore à l'ancienne mode.</li><li>&gt; Hommes - femmes : pas la même vision des priorités dans un ménage (enfants ou ménage)</li><li>&gt; Hommes - Femmes : pas la même façon de fonctionner</li><li>&gt; Les filles veulent faire comme la maman (Laurence)</li><li>&gt; Les femmes se sentent responsables du ménage, même si elles ne l'ont pas forcément fait quand elle était petite. Cela vient automatiquement</li><li>&gt; Les hommes sont plus modernes dans la répartition de l'activité professionnelle que pour répartition du ménage</li><li>&gt; Les hommes font plus facilement les tâches pour lesquelles il a du plaisir : sinon... non</li><li>&gt; Activité de la femme, seulement si étude?</li><li>&gt; La femme peut travailler seulement si possible temps partiel ?</li><li>&gt; Rester à la maison ok pour les hommes, mais un jour ou deux, pas plus.</li><li>&gt; Pas utile de travailler (femme) si c'est pour payer une garde d'enfants.</li><li>&gt; Manière de dire les choses : « tu ne fais jamais », « je fais toujours tout »</li><li>&gt; Les papas veulent voir les enfants.</li><li>&gt; Moins de renonciation chez femme car moins de vie sociale avant</li></ul>
----------------------	--